

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — FACULTÉ DE DROIT

Section des Sciences commerciales, économiques et sociales

---

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU CAPITAL  
ET DE SA FORMATION  
EN ÉCONOMIE POLITIQUE**

---

**THÈSE**

présentée à la Section des Sciences commerciales,  
économiques et sociales  
de la Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel  
pour obtenir le grade de  
Docteur ès sciences commerciales et économiques

par

**İHSAN GÜRGÂN**

Licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Economiques et Commerciales d'Istanbul  
Licencié ès sciences commerciales et économiques de l'Université de Neuchâtel

---

IMPRIMERIE A. & W. SEILER - NEUCHÂTEL

1947

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU CAPITAL  
ET DE SA FORMATION  
EN ÉCONOMIE POLITIQUE

*A la mémoire  
de mon père*

Monsieur İhsan Gürgân, licencié ès sciences commerciales et économiques, de Turquie, est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat ès sciences commerciales et économiques, *Contribution à l'étude du capital et de sa formation en économie politique*. Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> novembre 1946.

Le Directeur de la Section des Sciences  
commerciales, économiques et sociales

P. R. ROSSET.

Nous tenons à remercier notre professeur Monsieur P. R. Rosset, directeur de la Section des sciences commerciales, économiques et sociales de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, pour l'intérêt qu'il a bien voulu nous témoigner au cours de nos études. Ses conseils nous ont été fort précieux pour l'élaboration de cette thèse.

## BIBLIOGRAPHIE

- AFTALION. — **Problèmes actuels de l'économie.** Dans le numéro spécial de la Revue de Métaphysique et de Morale. Paris 1921.
- AMONN A. — **Grundzüge der Volkswohlstandslehre.** T. I. Jena 1926.
- BLESS J. — **Das Wesen des Kapitals. Eine kapitaltheoretische Untersuchungen.** Thèse, Fribourg 1945.
- BLOCK M. — **Les progrès de la science économique depuis A. Smith. Revision des doctrines économiques.** Paris 1890.
- BODIN Chs. — **Contribution aux théories du capital et du revenu.** Dans la Revue d'Economie Politique. 1922.
- BONGRAS Eug. — **Essai sur la théorie du capital en économie libre et en économie dirigée.** Dans le Recueil de travaux présenté par la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg à l'occasion de la 77<sup>me</sup> assemblée générale de la Société Suisse des Juristes. Fribourg 1943.
- BORLE H. — **Le mouvement international des capitaux et le déséquilibre économique.** Payot, Lausanne 1936.
- BÖHM-BAWERK. — **Une nouvelle théorie sur le capital.** Dans la Revue d'Economie Politique. Paris 1889.
- BÖHM-BAWERK. — **Théorie Positive du Capital.** Trad. franc. Camille Polack, Paris 1929.
- BRIOT. — **Compte rendu de la séance du 5 janvier 1933 de la Société d'Economie Politique.**
- BROCARD L. — **Les conditions générales de l'activité économique.** (Traité d'économie politique publié sous la direction de H. Truchy, T. II.). Paris 1934.
- CANNAN. — **What is Capital?** Dans l'Economic Journal, juin 1897.
- CASSEL G. — **Die Rolle des Kapitals in der Volkswirtschaft.** Dans Neue Zürcher Zeitung, N° 169 du 29 janvier 1945.
- CHATELAIN. — **Deux sens du mot capital.** Dans la Revue d'Economie Politique. 1905.
- CLARK J.-B. — **Capital and its earnings.** Publié par l'American Economic Association. Baltimore 1888.
- CLARK J.-B. — **Distribution of Wealth.** Macmillan 1899.

- EINARSEN. — *Der Kapitalbegriff in der Nationalökonomie*. Christiania 1896.
- EUCKEN W. — *Kapitaltheoretische Untersuchungen*. Jena 1934.
- FERRARA. — *Préface au volume II. de la série de la Bibliothèque de l'économiste italienne*.
- FETTER. — *The Relations between Rent and Interest*. Mémoire présentée à l'American Economic Association, décembre 1903.
- FISHER I. — *What is Capital ?* Dans l'Economic Journal, décembre 1896.
- FISHER I. — *Precedents for defining Capital*. Dans Quarterly Journal of Economics, mai 1904.
- FISHER I. — *Role of Capital*. Dans l'Economic Journal, décembre 1897.
- FISHER I. — *De la nature du Capital et du Revenu*. Trad. franç. S. Bouyssy. Paris 1911.
- FORD H. — *Ma vie et mon œuvre*. Paris 1925.
- GARNIER. — *Traité d'économie politique*. 8<sup>me</sup> édition.
- GIDE Chs. — *Principes d'économie politique*. 19<sup>me</sup> éd. Paris 1918.
- GIDE Chs. — *Cours d'économie politique*. T. I. Paris 1920-1921.
- GOLAY J. — *La limitation des dividendes*. Dans le Journal de Statistique et Revue Economique Suisse, 78<sup>me</sup> année, fascicule 3, 1942.
- GONNARD R. — *Histoire des doctrines économiques*. Paris 1943.
- GRAZIADEI A. — *Le Capital et l'Intérêt*. Paris 1935.
- GURANOWSKI J. — *De la Nature et du Rôle économique de l'épargne*. Thèse, Paris 1936.
- GUYOT Y. — *La Science économique*. 4<sup>me</sup> éd. Paris 1911.
- HABERLER G. v. — *Prospérité et Dépression*. S. D. N. Genève 1939.
- HAHN. — Article: *Crédit*. Dans Handwörterbuch der Staatswissenschaften.
- HARMS B. — *Kapital und Kapitalismus*. T. I. Berlin 1931.
- HAYEK. — *Une note au sujet de l'évolution de la doctrine de l'épargne forcée*. Dans Quarterly Journal of Economics, vol. 47, novembre 1932.
- HAYEK. — *Monetary theory and the trade cycle*. Londres 1933 (traduit de l'allemand).
- HAYEK — *Prices and Production*. Londres 1931. (éd. augmentée 1934).
- HAYEK. — *Preiser wartungen, monetäre Schwankungen und Fehlinvestitionen*. Nationalökonomisk Tidskrift 1935. Traduit en français sous le titre: *Prévision de prix, Perturbations monétaires et faux Investissements*. Dans la Revue des Sciences Economiques, 1936.
- HAYEK. — Article dans *Neue Zürcher Zeitung*. N° 1543 du 14 octobre 1945.
- HAYEK. — *Der Weg zur Knechtschaft*. Zürich 1945.
- HORNBOSTEL H. — *Nouveaux éléments d'économie politique*. T. I. Paris 1943.
- JEVONS. — *Théorie de l'économie politique*. Dans la Bibliothèque de l'économiste italienne, série III. vol. 2.
- JOURDAN A. — *Epargne et Capital*. Paris 1879.

- KEYNES J.-M. — *A Treatise on Money*. Londres 1930. (traduction allemande par Krämer: « Vom Gelde », München 1932).
- KEYNES J.-M. — *Etude intitulée: How pay the war ?* (comment payer la guerre). Londres, Macmillan 1940.
- KEYNES J.-M. — *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*. Trad. franç. J. de Largentaye. Paris 1942.
- KNIES. — *Das Geld*. 2<sup>m</sup>e éd., Berlin 1885.
- KÜHNAST. — *Ueber den rechtlichen Begriff des Kapitals*. Dans les: Beiträge zur Erläuterung des deutschen Rechts XXVIII. 1884.
- LANDRY A. — *La rapidité de la circulation monétaire*. Dans la Revue d'Economie Politique, 1905.
- LASSALLE F. — *Capital et Travail*. Trad. franç. V. Davé et L. Remy. Paris 1904.
- LAVELEYE. — *Eléments d'économie politique*. éd. 1882.
- LAVERGNE. — *La crise et ses remèdes*. Paris 1938.
- LEDERER E. — *Kapitalbildung aus Einkommen*. Dans l'ouvrage: *Kapital und Kapitalismus*, publié par B. HARMS, T. I. Berlin 1931.
- LEDERMANN B. — *Du rôle de l'Etat dans la réorganisation de l'industrie horlogère suisse*. Thèse, Neuchâtel 1941.
- LEROY-BEAULIEU P. — *Essai sur la répartition des richesses*. 4<sup>m</sup>e éd. Paris 1896.
- LEROY-BEAULIEU P. — *Traité théorique et pratique d'économie politique*. T. I. et T. III. Paris 1896.
- LESCURE. — *Des crises générales et périodiques de surproduction*. 3<sup>m</sup>e éd. Paris 1923.
- LÖW. — *Die Veröffentlichte Bilanz der Sowiet-Wirtschaftorgane*. Dans Schweizer Zeitschrift für Betriebswirtschaft und Arbeitsgestaltung. T. II. 1933.
- MAC CULLOCH. — *Principles of Political Economy*. 1825.
- MAC LEOD. — *Dictionary of Political Economy*.
- MANTOUX. — *Epargne forcée*. Thèse, Paris.
- MARBACH. — Article: *Zinsfuss und Investition in Offiziell eoglicher Betrachtung*. Dans Schweizerische Metallarbeiter Zeitung du 11 avril 1945.
- MARSHALL. — *Distribution and Exchange*. Dans l'Economic Journal, 1898.
- MARSHALL. — *Principes of Political Economy*.
- MARX K. — *Le Capital*. Résumé accompagné d'un aperçu sur le socialisme scientifique, par G. Deville. Flammarion, Paris 1937.
- MASTEAU J. — *La concentration des capitaux*. Paris 1926.
- MENGER. — *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. Vienne 1923.
- MENIER. — *Théorie et application de l'impôt sur le capital*.
- MILL J. St. — *Principes d'économie politique*. 2<sup>m</sup>e éd. Paris 1891.
- MONTAGNE J. — *Le Capital*. Paris.
- MONTESQUIEU. — *Esprit des Lois*.
- NAVILLE A. — *Nouvelle classification des sciences*. 2<sup>m</sup>e éd. Paris 1901.

- NICKLISCH. — *Selbstfinanzierung*. Dans: *Handwörterbuch der Betriebswirtschafts*. 2<sup>m</sup> éd. T. I. Stuttgart 1938.
- ÖZBEK S. E. — *Tasarruf. Ekonomi ilminde yeri. Türkiyede tasarruf hareketleri*. Ankara 1937.
- ÖZBEK S. E. — *Mektep tasarrufu*. Istanbul 1939.
- PARETO V. — *Manuel d'économie politique*. Trad. franç. A. Bonnet, 2<sup>m</sup> éd. Paris 1927.
- PETIT et de VEYRAC. — *Le crédit et l'orgaoisation bancaire*. (Traité d'économie politique publié sous la direction de H. Truchy T. VII.). Paris 1938.
- PERROUX F. — *Cours d'économie politique*. T. I. 2<sup>m</sup> éd. Paris 1939.
- PESTALOZZI A. — *Die Frage der Liquidität unter besonderer Berücksichtigung der schweizerischen Banken 1935-1940*. Thèse, Zürich 1943.
- PIGOU. — *Fluctuations industrielles*. Londres 1929.
- PIROU G. — *La crise du capitalisme*. Conférence donnée à l'université de Lisbonne en avril 1936 et publiée en brochure à Lisbonne la même année.
- RAMBAUD J. — *Eléments d'économie politique*. Paris 1895.
- RAPPARD W.-E. — *Les trois disciplines économiques, leur classification et leurs buts*. Genève 1910.
- REBOUD P. — *Précis d'économie politique*. T. I. Paris 1939.
- RICARDO D. — *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. T. I. Paris 1819. Trad. franç. F. S. Constancio.
- RIST Chs. — *L'épargne, son mécanisme social*. Dans la Revue de Métaphysique et de Morale. 1921.
- RIST Chs. — *Quelques définitions de l'épargne*. Dans la Revue d'Economie Politique, 1921.
- ROBERTSON. — *Politique bancaire et niveau des prix*. Londres 1932.
- RODBERTUS. — *Le Capital*. Trad. franç. E. Châtelain. Paris 1904.
- ROSCHER G. — *Principes d'économie politique*. Trad. franç. L. Wolowski, T. I. Paris 1857.
- ROSSET P.-R. — *Progrès technique et prospérité économique*. (Ecole Polytechnique Fédérale. Etudes littéraires, sociales et économiques. N° 16, Aarau 1938).
- ROSSET P.-R. — *La participatio de la Suisse à la reconstruction économique de l'Europe*. Publié dans la Revue Suisse d'Economie Politique et de Statistiques, mars 1945, ainsi que dans le Journal des Associations Patronales, N° 12-13, Zürich 1945.
- ROSSET P.-R. — *La réintégration de la Suisse dans l'économie mondiale d'après guerre*. Publié dans la Revue Suisse d'Economie Politique et de Statistiques, 81<sup>m</sup> année, fascicule 4, 1945.
- RÖPKE W. — *Die theorie der Kapitalbildung*. Tubingen 1929.
- RÖPKE W. — *Crises and Cycles*. Londres 1936.
- RÖPKE W. — *Explication du monde moderne*. Trad. franç. P. Bastier. Paris 1940.

- SAITZEW. — *Das Kapital in der Wirtschaftslehre der Kapitalistischen Epoche*. Dans l'ouvrage: *Kapital und Kapitalismus*, publié par B. HARMS T. I. Berlin 1931.
- SAY J.-B. — *Cours complet d'économie politique pratique*. T. I. Paris 1828-1829.
- SAY J.-B. — *Traité d'économie politique*. Paris 1841.
- SCHUMPETER. — *La théorie de l'évolution économique*. éd. franç. trad. par Austett. Paris 1935.
- SENIOR. — *Political Economy*. *Encyclopædia Metropolitana*, vol. 6.
- SMITH A. — *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*. T. I. Paris 1843.
- SOMBART. — *Der moderne Kapitalismus*. 2<sup>me</sup> éd. T. I. München et Leipzig 1916.
- SPIETHOFF. — *Lehre vom Kapital*. Dans le recueil: *Die Entwicklung der deutschen Volkswirtschaftslehre im Jahrhundert 1908*.
- STRIGL R. v. — *Kapital und Produktion*. Vienne 1934.
- STRIGL R. v. — *Die Produktion unter dem Einfluss einer Kreditexpansion*, dans: *Schriften des Vereins für Sozialpolitik*, vol. 173.
- STRIGL R. v. — *Introduction aux principes fondamentaux de l'économie politique*. Trad. franç. P. Oswald. Paris 1939.
- TRUCHY H. — *Cours d'économie politique*. 4<sup>me</sup> éd. T. I. Paris 1936 et T. II. 2<sup>me</sup> éd. Paris 1927.
- TRUCHY H. — *Précis d'économie politique* (2 volumes) 6<sup>me</sup> éd. Paris 1941.
- TURGOT. — *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. Dans les *Œuvres de Turgot*, 9<sup>me</sup> éd. T. I. Paris 1843.
- TUTTLE. — *The fundamental notion of Capital*. Dans *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1904.
- VITO F. — *Il risparmio forzato e la Teoria di cicli economici*. *Rivista internazionale di scienze sociali*. 1934.
- VITO F. — *Die Bedeutung des Zwangsparens für die Konjunkturtheorie*. *Beiträge zur Konjunkturlehre*. 1936.
- WALKER F. — *Political Economy*. 2<sup>me</sup> éd. New-York 1837.
- WALRAS. — *Éléments d'économie politique pure*. Paris, Lausanne 1938.
- WICKSEL. — *Vorlesung über Nationalökonomie*. T. I. Jena 1913.
- WITE D. — *L'individu et l'Etat*. 3<sup>me</sup> éd. Paris 1865.
-

**Annuaire Statistique de la Suisse.** 1943. Publié par le bureau fédéral de statistiques.

**Bulletin financier du Crédit Suisse.** Juin 1945.

**Das Schweizerische Bankwesen im Jahre 1943.** Publication de la Banque Nationale Suisse. Cahier 27. Orell Füssli Verlag 1944.

**Guida des valeurs suisses de placement.** Genève, décembre 1939.

**Nous voulons travailler ou Réflexions sur la création d'occasions de travail.**  
Brochure publiée par la Société Suisse des constructeurs de machines.  
éd. Guggenbühl et Huber. Zürich 1944.

---

## **PREMIÈRE PARTIE**

## CHAPITRE PREMIER

### La notion de capital

#### INTRODUCTION:

Le capital, une des notions fondamentales de l'économie politique pure, a été pourtant défini de manières fort diverses.

Il existe à ce sujet de grandes controverses<sup>1</sup> dont il est facile de discerner les causes.

C'est de l'interprétation populaire que l'on voulut déduire l'explication scientifique de la notion de *capital*. Cette interprétation, acceptée par certains économistes, est basée non sur des considérations d'économie politique pure, mais sur l'étymologie métaphorique du terme. *Capital* (Caput) signifiait la source procurant une utilité permanente, en quelque sorte inépuisable.<sup>2</sup>

A l'origine, le mot capital représentait les têtes de bétail (*capita pecorum*), qui formaient chez les peuples primitifs une des principales sources des utilités relativement permanentes.

---

Sur la polémique au sujet de la notion de capital:

<sup>1</sup>I. FISHER: Articles. — What is Capital? dans *l'Economic Journal*, 9 décembre 1896; Precedents for defining Capital, dans *Quarterly Journal of Economics*, mai 1904.

Ouvrage: De la nature du capital et du revenu. Trad. franç. de Savinien Bouyssi, Paris 1911, ch. IV.

SPIETHOFF: *Lehre vom Kapital*. Dans le recueil: *Die Entwicklung der deutschen Volkswirtschaftslehre im Jahrhundert 1908*.

BÖHM-BAWERK: *Théorie positive du capital*. Trad. franç. Camille Polack. Paris 1929, chap. III.

HARMS: *Kapital und Kapitalismus*. Berlin 1931. T. I, qui contient l'étude de SAITZEW: *Das Kapital in der Wirtschaftslehre der Kapitalistischen Epoche*.

W. EUKEN: *Kapitaltheoretische Untersuchungen*. Jéna 1934.

R. v. STRIGL: *Kapital und Produktion*. Vienne 1934.

\*LEROY-BEAULIEU: *Traité théorique et pratique d'éco. pol.* Paris 1896. T. I. p. 187.

Dans le latin médiéval, le mot capital était employé pour désigner le principal du prêt d'argent (*capitalis pars debiti*). Cette signification s'est maintenue dans les temps modernes, ce qui a permis à certains auteurs de considérer le capital comme synonyme 'd'une somme d'argent portant intérêt.'

Comme l'a déjà remarqué Böhm-Bawerk, l'étymologie métaphorique du terme capital a un intérêt historique, mais on ne peut pas en tirer profit pour la solution du problème économique concernant le capital.<sup>2</sup>

### § 1. La notion de capital selon l'interprétation populaire

Certains théoriciens ont essayé de présenter d'une manière méthodique la notion de capital telle qu'elle se dégage du langage populaire.

Ce sont tout d'abord les Physiocrates, puis certains économistes de l'École Classique qui cherchèrent à expliquer scientifiquement la notion de capital en liaison étroite avec l'interprétation donnée à ce terme par l'opinion populaire.

Ainsi Turgot donna le sens suivant au concept de capital: « Qui-conque, soit par le revenu de sa terre, soit par les salaires de son travail ou de son industrie, reçoit chaque année plus de valeurs qu'il n'a besoin d'en dépenser, peut mettre en réserve ce superflu et l'accumuler: ces valeurs accumulées sont ce qu'on appelle un capital... il est absolument indifférent que cette somme de valeurs ou ce capital consiste en une masse de métal ou en toute autre chose, puisque l'argent représente toute espèce de valeur, comme toute espèce de valeur représente l'argent ».<sup>3</sup>

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 31-32.

<sup>2</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 32 notes.

<sup>3</sup> TURGOT: Œuvres de Turgot T. I. Réflexions sur la formation et la distribution des richesses. Paris 1894, p. 37.

On voit que Turgot envisageait le capital uniquement du point de vue individuel.

La manière superficielle par laquelle il a défini le capital a fait naître des incertitudes dans l'interprétation de sa définition. Böhm-Bawerk ne croit pas que Turgot ait eu l'intention de soutenir l'opinion des économistes comme Mac Leod: « que le capital consisterait non en biens concrets, mais en une somme de valeurs abstraites ». <sup>1</sup> Nous verrons plus bas <sup>2</sup> une autre question que pose l'interprétation de la définition du capital selon Turgot: considère-t-il la terre comme du capital ?

A. Smith définit le capital en disant: « Quand un homme possède un fonds accumulé suffisant pour le faire vivre des mois ou des années il cherche naturellement à tirer un revenu de la majeure partie de ce fonds, en en réservant seulement pour sa consommation actuelle autant qu'il lui en faut pour le faire subsister jusqu'à ce que son revenu commence à lui rentrer. On peut donc distinguer en deux parties la totalité de ce fonds; celle dont il espère tirer un revenu s'appelle son capital ». <sup>3</sup>

Smith a remarqué en outre que sa définition de capital pouvait s'appliquer aussi bien aux individus qu'à la nation. En effet, dit-il, « pris en masse, le fonds accumulé que possède un pays ou une société est le même que celui de ses habitants ou de ses membres ». <sup>4</sup> Mais il a aussi remarqué qu'il y avait une distinction à faire dans le sens du mot *capital*. En effet, les maisons d'habitation, les meubles, les costumes, etc., loués, sont du capital pour l'individu qui en retire un revenu, mais non pour la nation, car ces biens ne peuvent jamais « ajouter la plus petite chose au revenu du corps de la nation ». <sup>5</sup> C'est donc Smith qui a remarqué pour la première fois qu'il y a lieu de faire une distinction entre la notion de capital basée sur l'acquisition d'intérêt d'une part, et le capital envisagé comme élément de production d'autre part. Mais, malgré cette remarque, lui

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 39 notes.

<sup>2</sup> Cf. infra p. 50.

<sup>3</sup> A. SMITH: Recherches sur la nature et les causes de la richesses des Nations. Paris 1843 T. I. p. 336.

<sup>4</sup> A. SMITH: Op. cit. T. I. p. 338.

<sup>5</sup> A. SMITH: Op. cit. T. I. p. 339.

et ses successeurs n'ont pas fait clairement la distinction entre le capital économique formant un des moyens de production et le capital juridique portant intérêt.

C'est l'école de Rodbertus et de Wagner qui formula pour la première fois clairement cette distinction.<sup>1</sup>

Gde,<sup>2</sup> parlant du capital au sens populaire, le définit comme suit: « Toute richesse qui sert à procurer un revenu à son possesseur », et il remarque que la caractéristique de cette conception est la rentabilité et non la productivité. Précisons qu'une rentabilité sans travail ne peut procurer que le capital monétaire.

La notion populaire se confond avec ce que certains économistes appellent « capital juridique ». Par capital juridique, ils entendent « un ensemble de valeurs monétaires, qui dans une organisation juridique et sociale donnée, présente cette particularité de fournir à celui qui le possède un revenu sans travail actuel ».<sup>3</sup>

Au capital juridique (que certains économistes appellent lucratif ou privé),<sup>4</sup> on oppose le capital social (dénommé également productif ou économique).

Cette opposition est inutile en économie politique, car pour elle, il ne s'agit que d'étudier le capital social.

Les efforts des économistes tendant à expliquer le capital sur la base de l'interprétation populaire, et qui sont arrivés à la définition du capital juridique, furent bien caractérisés par Chs. Bodin, qui écrit à ce sujet:

« Ils ont d'abord essayé de voir le capital à la fois des deux points de vue d'où le savant et le praticien sont respectivement appelés à l'envisager. Ils ne sont ainsi parvenus qu'à tout embrouiller; c'était fatal. Plus tard, ils ont voulu débrouiller l'écheveau, mais ils sont tombés, par une réaction naturelle, dans une erreur inverse; ils ont affirmé que le mot capital a deux significations, qu'il exprime deux sortes de biens, essentiellement différents ».<sup>5</sup>

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 47.

<sup>2</sup> GIDE: Principes d'Economie Politique. 19<sup>me</sup> éd. Paris 1918. p. 135.

<sup>3</sup> Fr. PERROUX: Cours d'économie politique. 2<sup>me</sup> éd. Paris 1939. T. I. p. 281.

<sup>4</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 71.

<sup>5</sup> Chs. BODIN: Contribution aux théories du capital et du revenu. Dans la Revue d'éco. pol. 1922. p. 470.

Après avoir critiqué ses prédécesseurs, Chs. Bodin lui-même, n'a pas réussi à débrouiller l'écheveau, en disant que « à la vérité le concept de capital est un et homogène ainsi qu'en parfaite harmonie avec la notion courante dont il est l'interprétation scientifique ». <sup>1</sup> Plus loin le même auteur affirme encore plus nettement qu'il n'existe aucune différence essentielle entre la conception populaire et celle de la science. <sup>2</sup>

Cette manière de concevoir le capital est toutefois inexacte. Comme nous l'avons rappelé plus haut <sup>3</sup> on considère comme capital, dans le langage populaire, toute richesse monétaire qui fournit un revenu ou qui est destiné à en donner un, sans travail de son possesseur.

J. St. Mill a attiré l'attention des économistes sur le fait que, dans le langage ordinaire, « tout fonds dont le propriétaire peut tirer un revenu, sans pour cela que le fonds diminue ou se dissipe, est, pour son possesseur, l'équivalent d'un capital. Mais il faut se garder d'étendre inconsidérément à un point de vue général une proposition qui s'applique à l'individu; c'est là une cause trop ordinaire des nombreuses erreurs économiques qui se sont accréditées ». <sup>4</sup>

Lassalle <sup>5</sup> et Leroy-Beaulieu <sup>6</sup> ont clairement remarqué que la conception du capital conforme à un point de vue purement privé, ne peut pas être prise en considération par l'économie politique.

## § 2. Les bases du capital en économie politique

L'économie politique, en tant que science sociale, ne s'intéresse qu'au capital social.

<sup>1</sup> Chs. BODIN: Op. cit. p. 470.

<sup>2</sup> Chs. BODIN: Op. cit. p. 477.

<sup>3</sup> Cf. *Supra*. p. 22.

<sup>4</sup> J. St. MILL: Principes d'économie politique. 2<sup>me</sup> éd. Paris 1861. T. I. p. 67.

<sup>5</sup> LASSALLE: Capital et Travail. Trad. franç. Victor Dave et Léon Remy. Paris 1904. p. 123.

<sup>6</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. T. I. p. 189.

« Le capital social est une catégorie *purement économique* indépendante de toute règle juridique positive, tandis que tout capital considéré comme source de revenus, suppose un propriétaire, par conséquent un droit de propriété fondé *historico-juridiquement* ». <sup>1</sup>

Pour l'économie politique, des biens ne procurant point de revenus à un individu, peuvent également constituer des éléments de capital, pourvu que ces biens contribuent à former d'autres biens, ou à rendre des services nécessaires et utiles à l'augmentation du bien-être général.

Le capital dit lucratif ou juridique peut constituer un des éléments du capital au sens de l'économie politique, à condition qu'il soit destiné à la production économique et y soit réellement engagé.

Les capitaux de jouissance, soit les objets destinés et employés à l'usage personnel, tels que meubles, bijoux, collections de tableaux, etc. qui ne procurent pas de revenu mais ont une grande durée et ne se consomment que lentement, ne peuvent être pris en considération par l'économie politique. Aussi longtemps que de tels objets prêts à l'usage ne sont pas destinés et employés à la satisfaction des besoins d'autrui, il n'est pas possible, au point de vue de l'économie politique, de les considérer comme capital. Ils forment, si l'on veut, des capitaux pour l'individu qui les possède et en jouit, mais pas pour l'économie politique. Pour celle-ci, seuls les biens productifs méritent d'être considérés comme capital.

Certains économistes ont essayé de définir le capital du point de vue d'une entreprise. Ils ont donc examiné le capital tel qu'il se présente en comptabilité commerciale. Ainsi Rambaud écrit: « En comptabilité et en commerce, le capital est le fonds premier avec lequel on monte une entreprise ». <sup>2</sup>

Truchy, en parlant du capital productif, l'envisage au point de vue de l'entreprise. Il dit: « Tout capital engagé dans une entreprise est du capital productif. Le capital productif se compose des catégories de biens les plus diverses, ces biens variant selon la nature de l'entreprise ». <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 163.

<sup>2</sup> J. RAMBAUD: *Éléments d'éco. pol.* Paris 1895. p. 156.

<sup>3</sup> TRUCHY: *Précis d'éco. pol.* 6<sup>me</sup> éd. Paris 1941. T. I. p. 104.

Pour d'autres économistes, tous les biens formant l'actif d'une entreprise constituent le capital. Mais ce capital est envisagé au point de vue de l'entreprise privée. Cette notion comptable n'a pas de place en économie politique. Il en est de même de celle qui définit le capital comme un ensemble de valeurs monétaires, rendu constant par la voie de l'amortissement.<sup>1</sup>

Les économistes qui voulurent se servir de notions comptables en économie politique, ont oublié, ou ne se sont pas rendu compte, qu'un théoricien en économie politique ne peut pas observer les phénomènes économiques comme un théoricien en économie commerciale. Nous ne leur en faisons pas grief, car, rares sont ceux qui ont distingué nettement le rôle de l'économie politique de celui de l'économie commerciale. Ce n'est pourtant pas seulement l'objet de l'étude qui nous permet de séparer l'économie politique de l'économie commerciale. Comme le remarquait Naville,<sup>2</sup> un disciple d'Auguste Comte, l'objet peut être commun à plusieurs disciplines. Ce qui permet de les distinguer, c'est plutôt l'angle sous lequel on observe et explique les phénomènes étudiés.

Ainsi le même capital peut être envisagé à des points de vue différents. C'est également l'opinion de Leroy-Baulieu: « Il faut distinguer, dit-il, les capitaux individuels, en quelque sorte subjectifs, et les capitaux au point de vue de la nation ou même au point de vue universel. Bien des choses sont des capitaux pour leur propriétaire, c'est-à-dire des richesses produisant un revenu, ou susceptibles d'en produire un, et ne sont pas des capitaux au point de vue national, encore moins au point de vue du genre humain tout entier ».<sup>3</sup>

Les résultats obtenus en économie commerciale n'intéressent point l'économie politique qui étudie les phénomènes économiques, non pas au point de vue d'une entreprise, mais au point de vue de l'intérêt général d'une nation.

Dans l'ouvrage *Kapital und Kapitalismus*, Saitzew<sup>4</sup> souligne

---

<sup>1</sup> F. PERROUX: *Op. cit.* T. I. p. 274.

<sup>2</sup> A. NAVILLE: *Nouvelle classification des sciences*, 2<sup>m</sup>e éd. Paris 1901. p. 10.

<sup>3</sup> LEROY-BEAULIEU: *Op. cit.* T. I. p. 189.

<sup>4</sup> SAITZEW: *Das Kapital in der Wirtschaftslehre der Kapitalistischen Epoche*, dans: *Kapital und Kapitalismus*. Publié par B. HARMS. Berlin 1931. T. I. p. 160.

également que les mêmes faits et notions peuvent être expliqués différemment en économie commerciale et en économie politique.

Pour déterminer la notion de capital économique il nous faut définir brièvement le but de l'économie politique elle-même.

L'économie politique étudie:

a) les rapports qui résultent de l'activité que déploient les hommes vivant en société, pour satisfaire leurs besoins et augmenter leur bien-être.

De là découle la nécessité d'étudier:

b) la nature du bien-être ou de la richesse des nations; les sources de la richesse et les moyens par lesquels celle-ci peut être augmentée.

Comme l'a dit A. Smith: pour augmenter le bien-être général, il est nécessaire d'approvisionner le peuple en toutes sortes de biens utiles et nécessaires à la vie.

Tout travail productif tendant à la mise à la disposition du peuple des biens nécessaires et utiles est donc une source du bien-être général et de la richesse d'un peuple.

Toutefois, le travail à lui seul ne suffit pas. L'expérience prouve que le bien-être général dépend également des moyens de production dont un peuple dispose d'une manière durable. On appelle *capital* ces moyens de production qui aident au travail à former la richesse d'une nation.

Enfin le bien-être dépend de la nature qui reste en étroit rapport avec le sol dont dispose un peuple. Le rôle du sol « dans la production est caractérisée par le fait qu'il sert à la fois d'emplacement et de réservoir pour les matières et forces qui sommeillent dans le sol ».<sup>1</sup>

Le travail, la nature et le capital, forment les trois moyens de la production.

Arrêtons-nous quelques instants sur la notion de production en économie politique. Ceci est nécessaire, car la conception de capital comme moyen de production, repose sur la conception même de la production. Comme l'a fait remarquer F. Perroux, les opinions divergent également quant à la notion de production.

---

<sup>1</sup> W. RÖPKE: Explication du monde moderne. Trad. franç. de Paul Bastier. Paris 1940, p. 169.

« Certains entendent par production, la seule création économique des biens matériels. D'autres considèrent aussi comme production la création économique des biens immatériels. Certains comprennent parmi les actes de production seulement les opérations qui se développent sous la direction et avec le concours de l'homme. D'autres y incluent aussi les prestations isolées de services venant de certains biens durables (les maisons) ».<sup>1</sup>

En nous ralliant à l'opinion de A. Amonn<sup>2</sup> nous entendons par production l'ensemble des activités servant à la formation de tout ce qui est nécessaire à l'augmentation du bien-être général. Il s'agit non seulement de la production dans le sens technique, mais aussi du déplacement des biens. Même le commerce local constitue une production au sens économique, car en mettant des biens à la disposition immédiate des consommateurs, il contribue largement à la formation du bien-être. De même tous les services qui contribuent, en quelque manière que ce soit, à la formation du bien-être, font partie de la production. Comme par exemple Amonn<sup>3</sup> cite: les services de transport, les instituts d'éducation, les artistes, les entreprises de nettoiyages, etc.

La production économique commence par le rassemblement des moyens de production; elle enveloppe tous les stades de la formation des biens utiles et nécessaires, qu'ils soient de nature corporelle ou incorporelle; elle comprend, l'échange, en tant qu'acte créateur d'utilités de tous ces biens, ainsi que tous les services que les uns rendent aux autres et qui contribuent à augmenter le bien-être général.

Nous voyons que la production économique n'a rien de commun avec la production technique, mais avec le processus social de la formation du bien-être général. Donc pour nous, *toutes les activités se déroulant dans le cadre de la société, et servant à la formation de tout ce qui est nécessaire à l'augmentation du bien-être général,*

---

<sup>1</sup> F. PERROUX: Op. cit. T. I. p. 313.

<sup>2</sup> AMONN: Grundzüge der Volkswohlfstandslehre. Jena 1926. T. I. p. 43-44.

<sup>3</sup> AMONN: Op. cit. p. 43-44.

font partie de la production économique. « La production est un fait économique, non technique ».<sup>1</sup>

Pour former le bien-être d'un peuple, c'est-à-dire le bien-être des individus composant une nation, il ne suffit pas de produire, il faut également répartir équitablement ce qu'on a produit parmi tous ceux qui habitent le territoire d'un Etat et forment sa population. Le bien-être dépend donc non seulement de la production, mais également de la répartition des biens qui, elle, est influencée en premier lieu par la structure sociale.

Des trois agents de production, le capital nous intéresse particulièrement.

En consacrant notre étude au capital, nous n'avons pas l'intention de prétendre qu'il s'agit là de l'élément le plus important pour la formation du bien-être général. Le capital ne joue dans le processus économique qu'un rôle passif et ne peut être qualifié de facteur originaire. Il est le produit du travail et de la nature consacré à la production.<sup>2</sup>

« Sa propre création, son existence, son action ultérieure, ne sont que des étapes dans l'action ininterrompue des vrais éléments: la nature et le travail ».<sup>3</sup>

En d'autres termes, on peut dire avec Böhm-Bawerk, que le capital représente l'accumulation du travail et des éléments naturels.<sup>4</sup>

Une place importante, dans le domaine de la production, revient au travail. Nous irons même plus loin en disant qu'il forme l'élément essentiel de la production, car c'est le seul sur lequel l'homme peut exercer une grande influence directe. La contribution du travail à la formation du bien-être général dépend en premier lieu de la volonté de l'homme. C'est grâce au travail que l'homme réussit à mettre en mouvement cette masse inerte qu'est le capital. Comme le disait A. Jourdan: « Ce n'est pas le capital qui vivifie le travail, c'est le travail, force active, intelligente, qui donne la vie au capital;

---

<sup>1</sup> W. RÖPKE: Op. cit. p. 164.

<sup>2</sup> Chs. GIDE: Cours d'économie politique. Paris 1920-1921, T. I. p. 95.

<sup>3</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 231.

<sup>4</sup> Tandis que pour les socialistes le capital est seulement du travail antérieur accumulé, cf BÖHM-BAWERK. Op. cit. p. 236.

que l'ouvrier déserte l'usine, elle n'est plus qu'un amas de pierres, de vieux fers ». <sup>1</sup>

Lorsque nous parlons du travail, nous ne perdons jamais de vue que le concept « *travail* doit être entendu assez largement pour embrasser toute activité, corporelle et intellectuelle, dirigeante ou exécutante ». <sup>2</sup>

Après le travail, le capital est le seul facteur de la formation du bien-être général dont l'étendue et la composition peuvent être dans une large mesure influencées par l'homme. Cette influence ne peut toutefois se faire, directement et immédiatement, comme c'est le cas pour le travail, mais indirectement et en vue de l'avenir, par la formation du capital. C'est cette formation qui facilite dans l'avenir l'épanouissement quasi-illimité de la richesse d'une nation. De là, on peut reconnaître l'importance de la formation du capital pour l'augmentation du bien-être général.

### § 3. Notions de capital en économie politique

Après avoir défini d'une façon succincte le but de l'économie politique et le rôle attribué au capital dans le processus de la production, nous étudierons les notions les plus caractéristiques du capital formulées par les théoriciens.

De la multitude des définitions du capital que l'on rencontre, nous croyons pouvoir discerner quelques traits caractéristiques nous permettant de les grouper. Nous ne suivrons pas l'évolution historique, car plusieurs opinions se croisent ou ne se suivent pas dans le temps. Nous préférons étudier l'évolution quant au fond, ce qui nous permettra de rapprocher les opinions d'économistes vivant à des époques différentes.

---

<sup>1</sup> RÖPKE: Op. cit. p. 169.

<sup>2</sup> A. JOURDAN: Epargne et Capital. Paris 1879. p. 388-389.

### A. Le capital au sens large

Une définition très répandue considère comme capital toutes les richesses employées à produire d'autres richesses. Cette définition n'est pas très nette,<sup>1</sup> car on ne peut distinguer les richesses qui sont des capitaux de celles qui ne le sont pas. Il s'agit donc de trouver un critère qui nous permettra de dire avec précision quels biens peuvent être considérés comme capital, et quels biens ne le peuvent pas.

I. Fisher, après avoir critiqué<sup>2</sup> les définitions voulant limiter le concept de capital à une portion de richesse, supprime toute distinction à cet égard, et donne les définitions suivantes du *capital* et du *revenu*. « Un *stock de richesse* existant à un certain moment précis porte le nom de *capital* ». <sup>3</sup> « Un *mouvement de services* pendant une certaine période de temps porte le nom de *revenu* ». <sup>4</sup>

« Le mot capital, dit-il plus loin, ne se restreint pas à quelque portion particulière ou à quelque sorte de richesse, mais il s'étend à n'importe quelle richesse ou même à toute la richesse qui existe à un certain moment précis, ou encore aux droits de propriété sur cette richesse, ou enfin aux valeurs de cette richesse ou de ces droits de propriété ». <sup>5</sup> Il trouve correcte la vieille proposition des économistes, « que le capital est la richesse qui produit du revenu » <sup>6</sup> et appuie sa définition sur l'usage populaire et commercial. <sup>7</sup> Le fait d'appuyer sa définition sur l'usage commercial, lui a permis d'arriver à la conclusion que le terme capital désigne non les biens qui composent le stock de richesses, mais les valeurs. <sup>8</sup>

---

<sup>1</sup> J. MONTAGNE: *Le Capital*. Paris. p. 16-17.

<sup>2</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 69 et suiv.

<sup>3</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 63.

<sup>4</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 63 et dans les pages 219 et 220, il ajoute que le revenu « consiste simplement en des services de la richesse », il ne comprend pas seulement le revenu en monnaie (money income) comme le disait Smith. <sup>5</sup>

<sup>6</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 219.

<sup>7</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 221.

<sup>8</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 79.

<sup>9</sup> I. FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 82-83. Voir aussi BÖHM-BAWERK, Op. cit. p. 64.

<sup>10</sup> FISHER: *De la nature*. Op. cit. p. 71.

Sur ce point, il se met d'accord avec Clark, Mac Lead et Kühnaet, qui comprenaient, par le terme de capital, une somme de « valeurs abstraites ».<sup>1</sup>

Prenant en considération les valeurs abstraites, Fisher s'écarte du champ d'activité de l'économie politique et envisage le capital au point de vue individuel. Cette manière de concevoir le capital intéresse avant tout l'économie commerciale et financière, mais non l'économie politique telle que nous l'envisageons. En effet, l'économie commerciale envisage le capital individuel qu'on nomme également capital lucratif ou juridique et qu'on oppose au capital productif qui forme précisément le capital social.<sup>2</sup>

Knies<sup>3</sup> considère comme capital tous les biens, durables ou non, qui sont destinés soit directement, soit indirectement, à la satisfaction des besoins futurs. Il met l'accent sur la satisfaction des besoins futurs, mais il ne pense pas à la création des biens ou des services, qui caractérise précisément l'état de production.

Marshall,<sup>4</sup> est d'avis qu'on ne peut pas séparer nettement le capital des autres richesses.

Quant à nous, il nous semble que c'est aller trop vite en besogne que de vouloir considérer toutes les richesses comme capital. En effet, il y a des biens qui sont des richesses, mais ne sont pas des capitaux dans le sens économique du terme, car ils ne sont pas destinés et engagés dans la formation d'autres biens ou services devant permettre la satisfaction des besoins, soit de nous-mêmes, soit d'autrui. D'autre part, si nous acceptons l'idée de ces économistes, nous devrions considérer comme capital, les richesses tels que le travail et la nature.

La richesse est donc une notion beaucoup plus large que le capi-

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 58 notes.

<sup>2</sup> Chs. BODIN: Op. cit. p. 150.

<sup>3</sup> KNIES: Das Geld, 2<sup>m</sup>e éd. Berlin 1885. p. 69-70.

<sup>4</sup> MARSHALL: Principles of Political Economy. Voir aussi Distribution and Exchange, dans l'Economic Journal 1898. p. 50.

tal. Il ne faut pas confondre ces deux notions. On peut dire que le capital est une richesse, mais on ne peut guère prétendre que toutes les richesses soient du capital. Ainsi, les approvisionnements constitués par des individus pour satisfaire leurs propres besoins, sans aucune transformation, constituent une richesse, mais non un capital.

### B. *Le capital au sens étroit*

A l'opposé des définitions qui donnent au terme capital une signification beaucoup trop large, il faut citer les opinions trop étroites.

L'idée la plus étroite est celle qui prétend que seul le capital monétaire mérite d'être pris en considération.<sup>1</sup>

En répondant aux questions posées par Gide, nous prouverons que cette opinion ne peut être retenue en économie politique. En effet, Gide se pose les questions suivantes:

« Que dire de l'argent, soit monnayé, soit en billets ? Faut-il le considérer comme un capital ou comme un bien de consommation ? Et si on le qualifie de capital, sera-t-il un capital productif ou lucratif ? »<sup>2</sup>

Il répond que « l'argent est tout ce qu'on veut », c'est sa destination qui lui donnera son nom :

a) il est capital productif, lorsqu'il joue le rôle d'instrument et de véhicule d'échange ;

b) il est capital lucratif, lorsqu'il est prêté ;

c) il est un bien de consommation sous forme d'ornements. (Par exemple lorsqu'il est porté au cou par les femmes d'Orient).

Dans une économie qui emploie de l'argent, celui-ci représente pour les individus, le capital. Mais ce serait une erreur de penser que la monnaie constitue le capital d'une société. Car comme le dit

---

<sup>1</sup> E. LEDERER: Kapitalbildung aus Einkommen, dans l'ouvrage Kapital und Kapitalismus. T. I. Op. cit. p. 211.

<sup>2</sup> Chs, GIDE: Cours. T. I. Op. cit. p. 186-187.

Say<sup>1</sup> : « Plus la nation est industrielle et prospère, plus son numéraire est peu de chose, comparée avec la totalité de ses capitaux ».

L'argent, par lui-même, ne peut-être considéré comme capital dans le sens que nous attribuons à ce facteur de production en économie politique. Car il ne peut pas contribuer par lui-même et directement à la production des biens et des services nécessaires à la satisfaction des besoins. Pour qu'il y contribue, il faut qu'on l'échange contre d'autres objets. Au point de vue de l'économie politique, il n'est donc qu'un intermédiaire qui, grâce à ses vertus, facilite la production économique.

### C. *Le capital en liaison étroite avec le travail*

Pour James Mill, père de J. St. Mill, le capital est du travail accumulé. Yves Guyot<sup>2</sup> a critiqué cette définition en disant que c'est la plus fautive qui ait été donnée.

Leroy-Beaulieu<sup>3</sup> est d'une opinion différente. Il dit en effet, que la définition de James Mill n'est pas mauvaise, mais qu'elle est incomplète. Il est d'avis que J. Mill aurait dû préciser qu'il s'agit du travail accumulé méthodiquement en vue d'une production ultérieure, et cite Roscher qui aurait dit que tout travail dépensé pour un but éloigné rentre dans la définition du capital.

Mais, pour former du capital, il ne suffit pas de travailler. Il faut également associer le travail à la nature et aux biens préexistants, et ce n'est qu'à l'aide de ces éléments qu'on pourra accumuler des biens en vue d'une production ultérieure. En outre, il ne suffit pas de vouloir destiner ces biens accumulés au but mentionné, il faut les engager dans la production, pour pouvoir dire qu'il s'agit des biens accumulés formant le capital.

---

<sup>1</sup> J.B. SAY : *Traité d'économie politique*. Paris 1841. p. 69.

<sup>2</sup> Yves GUYOT : *La Science Economique*. 4<sup>me</sup> éd. Paris 1917. p. 64.

<sup>3</sup> LEROY-BEAULIEU : *Op. cit.* T. I. p. 208.

Parmi les économistes qui cherchèrent à expliquer la notion du capital en liaison étroite avec le travail, il y a lieu de citer Jevons.

« Le capital, selon moi, dit-il, consiste seulement dans l'ensemble des biens nécessaires pour entretenir des travailleurs quelconques engagés dans une œuvre. Le principal élément du capital est une provision d'aliments; mais le nécessaire en vêtements, meubles, et autres objets d'usage journalier est également une des parties intégrantes du capital. Les moyens de subsistance courants constituent le capital sous sa forme libre ou non engagée (*free or uninvested form*). La seule et dominante fonction du capital est de mettre le travailleur en état d'attendre le résultat d'un travail de longue durée, de pouvoir laisser un intervalle entre le commencement et la fin de l'entreprise ».<sup>1</sup>

J. St. Mill a déjà répondu à Jevons en disant que tous les biens (quelque soit leur forme), qui sont destinés à concourir à une production nouvelle, constituent le capital. « Peu importe qu'une portion ou même le tout se trouve sous une forme sous laquelle elle ne saurait directement subvenir aux besoins des travailleurs ».<sup>2</sup>

Pour les classiques comme Ricardo et Senior, « le capital est constitué par les biens qui aident et soutiennent les travailleurs dans la production ».<sup>3</sup>

La conception du capital de l'école classique fut le point de départ des socialistes, lorsqu'ils essayèrent de formuler leur notion de capital.

---

<sup>1</sup> JEVONS: *Théorie de l'économie politique*, dans la bibliothèque de l'économiste italienne, série III, vol. 2, cité d'après LEROY-BEAULIEU. *Op. cit.* T. I. p. 209.

<sup>2</sup> J. St. MILL: *Op. cit.* T. I. p. 62.

<sup>3</sup> Cité par Fr. PERROUX, *Op. cit.* T. I. p. 313.

SENIOR affirme en outre que le capital produit de la richesse. *Political Economy. Encyclopædia Metropolitana*, vol. 6, p. 153, (cité par FISHER: *De la nature. Op. cit.* p. 68).

RICARDO ajoute que le capital est un libérateur « *saver* » de travail. (Cité par FISHER: *De la nature, Op. cit.* p. 67). Il est « la partie de la richesse d'une nation qui est employée à la production... pour rendre le travail productif ». *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Paris 1819. T. I. p. 131-132.

Pour les socialistes, le capital est « du travail antérieur accumulé » ; ils omettent, de parti pris, la part de la nature et de *l'épargne économique* dans la formation du capital. Pour eux le capital n'est pas productif et ne devrait pas recevoir d'intérêts. « Ils raillent ce qu'on pourrait appeler la conception naturaliste du capital et la remplacent par la conception juridique. Le capital n'est pour eux qu'une *catégorie historique* <sup>a</sup> qui a apparu à son heure et disparaîtra de même ». <sup>1</sup> C'est un tyran « il ne s'alimente que du travail d'autrui ». <sup>2</sup>

Les moyens de production qui sont dans les mains des capitalistes, servent à humilier, à exploiter <sup>b</sup> et à dominer les travailleurs. « En revanche, les mêmes objets possédés par les travailleurs ne sont point du capital ». <sup>3</sup>

Marx, <sup>4</sup> fait une distinction entre le capital constant et le capital variable.

Le capital constant comprend, d'après lui, les moyens de production comme les matières premières, les matières auxiliaires et les instruments de travail dont la valeur ne se modifie pas à la suite de l'acte de production.

Par contre, le capital variable comprend, toujours d'après lui, la partie du capital qui, « transformée en force de travail, change de valeur dans une production ». Cette partie du capital reproduit tout d'abord, d'après Marx, sa propre valeur et, en plus, un excédent appelé plus-value.

Quoiqu'une répartition plus équitable du revenu national ne soit pour ainsi dire niée à personne, ce n'est pas sur la base de la

---

<sup>1</sup> Chs. GIDE: Principes. Op. cit. p. 136.

LASSALLE: Op. cit. p. 96-97.

<sup>2</sup> Chs. GIDE: Principes. Op. cit. p. 136.

<sup>3</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 52.

<sup>4</sup> MARX: Op. cit. p. 128.

---

<sup>a</sup> LASSALLE: Op. cit. p. 183.

<sup>b</sup> MARX: Le Capital. Résumé accompagné d'un aperçu sur le socialisme scientifique par Gabriel Deville. Librairie Flammarion. Paris 1937. p. 311.

théorie capitaliste qu'on peut arriver à trouver une solution au problème social. En effet, Marx a confondu le prix de revient d'un produit avec la formation de sa valeur. Le prix de revient ne dépend pas seulement du travail, donc du salaire, mais de toute une série d'éléments parmi lesquels il y a lieu de citer les matières premières, les produits accessoires, les frais généraux (qui augmentent de plus en plus dans une production capitaliste), le degré d'occupation, la productivité de la main d'œuvre, etc. Quant au prix de vente, il s'établit sur le marché sous l'influence de toute une série d'éléments économiques et psychologiques qui ne prennent guère en considération le travail employé à la production du bien échangé. Si c'était le travail seul qui déterminait la valeur marchande d'un objet, certains biens faits à la main, (par exemples certaines sculptures) atteindraient des prix très élevés. Or, nous savons qu'il y a des sculptures qui se vendent à vil prix. On pourrait citer des exemples à l'infini.

Tout en voulant souligner l'importance du travail et établir un rapport étroit entre ce dernier et le capital, certains économistes réservent le terme de capital seulement à des biens qui sont des produits de l'effort humain.

Mais tous les biens formés par l'effort humain ne peuvent pas être considérés comme capital. Le capital est, en économie politique, un moyen de production. Seuls donc les biens, résultant de l'effort humain, destinés à la production et engagés effectivement dans celle-ci, peuvent être considérés comme capital. Les produits de l'effort humain formant ce qu'on appelle les biens de jouissances n'en font donc pas partie. Ainsi, ne font pas partie du capital les biens qui ne sont destinés ni à l'augmentation du bien-être d'autrui, ni engagé dans la production d'autres biens pouvant satisfaire ultérieurement nos besoins. En d'autres termes, ne font pas partie du capital les biens destinés à l'usage strictement personnel de leur possesseur et pouvant satisfaire leurs besoins dans le présent sans des actes préparatoires.

#### D. *Le capital en tant que moyen de production*

Beaucoup de définitions se rattachent au problème de la production, mais elles ne s'accordent pas toujours.

Pour Say, le capital ne consiste pas dans les biens eux-mêmes, mais dans leur contenu en valeurs. « C'est une somme de valeurs, consacrées à faire des avances à la production ». <sup>1</sup> Par « avances », il entend les valeurs employées de telle sorte qu'elles se trouveront reconstituées plus tard. Car produire signifie pour lui créer de la valeur. L'emploi du capital, dit-il, se traduit par la consommation des valeurs qui nous permettent, grâce à la production, de les retrouver sous forme de produits.

La notion du capital de Say se rapproche de celle de Fisher. En effet, tous deux considèrent des « valeurs abstraites ». <sup>2</sup> Mais Say, bien qu'il précède Fisher, est plus exacte, car il tient compte de la production; ce qui lui permet d'examiner la valeur produite et de former les équations suivantes: <sup>3</sup>

Valeur produite = valeur consommée: lorsqu'à la suite de la production, la valeur produite remplace exactement la valeur consommée.

Valeur produite < valeur consommée: lorsqu'à la suite de la production, on n'a pas réussi à rétablir entièrement la valeur consommée. Dans ce cas, le capital sera entamé.

Valeur produite > valeur consommée: lorsque la production conduit à un accroissement de capital.

D'après Say, on ne devrait pas parler des capitaux improductifs, car des valeurs improductives ne sont pas des capitaux. <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> J.-B. SAY: Cours complet d'économie politique pratique. Paris 1828-1829. T. I. p. 265. (Par valeurs, il entend des valeurs réelles et non des valeurs fictives et de convention. Cours. Op. cit. T. I. p. 283).

<sup>2</sup> Cf. Supra. p. 81.

<sup>3</sup> J.-B. SAY: Traité. Op. cit. p. 111.

<sup>4</sup> J.-B. SAY: Cours. Op. cit. T. I. p. 301.

Sombart<sup>1</sup> en réfutant la notion du capital productif de Böhm-Bawerk, désire réserver ce terme pour désigner la somme des valeurs d'échange dont dispose une entreprise capitaliste. Il ajoute que le capital commence et finit sous forme d'argent et revêt la forme de biens de production ou de marchandises seulement dans les stades intermédiaires du processus de production. En disant ceci, Sombart met en valeur la notion du capital abstrait, propre à l'économie commerciale, et s'approche des économistes qui veulent voir le capital uniquement dans l'argent.

La plupart des théoriciens réservent le terme de capital uniquement aux biens productifs.

Pour Malthus,<sup>2</sup> seule la portion de biens consacrée à la production et à la distribution des richesses mérite le nom de capital.

Pour J. St. Mill,<sup>3</sup> le capital est la richesse appliquée à un emploi reproductif. Il s'explique en disant que cette richesse est un stock accumulé des produits provenant du travail antérieur et dû à l'épargne.

Pour Jourdan,<sup>4</sup> « le capital n'est pas un amas de richesse, mais bien la puissance productive qui sait les mettre en œuvre et les accroître sans cesse ».

Pour Châtelain,<sup>5</sup> « le capital est la partie du produit employée à la continuation de la production ».

Les représentants de l'école autrichienne envisagent comme capital « les biens instrumentaux », c'est-à-dire des biens intermédiaires (produits en chacune des phases du processus de production) qui,

---

<sup>1</sup> W. SOMBART: *Der Moderne Kapitalismus*. 2<sup>me</sup> éd. T. I. Munich et Leipzig, 1916. p. 324. Cité par SAITZEW, *Op. cit.* p. 173.

<sup>2</sup> MALTHUS: Cité par Yves GUYOT. *Op. cit.* p. 37.

<sup>3</sup> J. St. MILL: *Op. cit.* T. I. p. 61.

<sup>4</sup> A. JOURDAN: *Op. cit.* p. 372.

<sup>5</sup> CHATELAIN: Deux sens du mot capital. Dans la revue d'économie politique, 1905. p. 378.

à travers des détours féconds et grâce à l'intervention du temps, rendent le travail humain plus productif. Ces biens intermédiaires ne peuvent satisfaire les besoins par eux-même et directement. Mais ils contribuent à la formation d'autres biens (de consommation) qui eux, satisfont par eux-même et directement les besoins de l'homme.

C'est en particulier l'opinion de Menger<sup>1</sup> et de Böhm-Bawerk.<sup>2</sup>

Dans leurs études sur le capital, les économistes de l'école autrichienne attribuent une grande place à l'idée de temps qui constitue, d'après eux, l'élément principal.

L'origine<sup>3</sup> de l'idée de temps remonte aux Jésuites du XVIII<sup>m</sup> siècle qui, dans leur défense de l'intérêt du capital, considéraient celui-ci comme étant le prix du temps. Plus tard, Jevons reprend cette idée de temps en disant que la fonction dominante du capital « est de mettre le travailleur en état d'attendre le résultat d'un travail de longue durée ». Il est donc le premier à signaler le temps comme élément essentiel du capital.

Böhm-Bawerk a développé la théorie de Jevons avec ingéniosité.<sup>4</sup> La production se fait généralement, dit-il, avec le concours de la nature et du travail, sans recours au capital; mais si l'on se procure d'abord des capitaux, on obtient un résultat plus avantageux. La création de ces capitaux (biens intermédiaires) exige toutefois un temps plus ou moins long. Plus le temps nécessaire à la création de ces capitaux sera long, plus perfectionné et plus riche sera le résultat de la production (formé par les biens de consommation qui constituent en somme le but essentiel de toute production). Toutefois le résultat obtenu n'augmente pas dans les mêmes proportions. Il est plus modeste.

La création du capital exige en effet du temps: ce qui a fait dire à certains économistes qu'il représente une cristallisation de temps. Mais le temps épargné par l'emploi de capitaux, est beaucoup plus grand que le temps nécessaire à leur formation. Cet écart positif de

---

<sup>1</sup> MENER: Grundsätze der Volkswirtschaftslehre. Vienne, 1923. ch. IV. p. 87-88.

<sup>2</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 28.

<sup>3</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. T. I. p. 109 notes.

<sup>4</sup> Cf. Supra, p. 34 note 1.

<sup>5</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. T. I. p. 210.

temps détermine en bonne partie la productivité des capitaux. Concevoir le temps comme un des éléments principaux du capital est juste, mais il ne faut pas négliger de mettre au premier plan la productivité du capital.

Leroy-Beaulieu<sup>1</sup> distingue quatre formes de capital :

1. Les approvisionnements de subsistance,
2. Les matières premières,
3. Les instruments de production,
4. Les installations.

Les instruments et les installations sont, d'après Leroy-Beaulieu, des capitaux par leur nature même, car ils ne peuvent pas servir directement à la satisfaction des besoins de l'homme. Quant aux deux autres formes de capitaux, les approvisionnements de subsistance et les matières premières: elles ne sont en général des capitaux que par destination, c'est-à-dire que l'homme peut aussi les consommer directement, mais s'il s'en sert pour une production ultérieure, elles deviennent des capitaux.

Déjà J. St. Mill disait que la distinction entre les biens faisant partie du capital et ceux qui n'en font pas partie, dépend de l'usage auquel ils sont destinés et non de leur nature. « Ce que le capital fait pour la production, dit-il, c'est de procurer l'abri, la protection, les outils ou instruments, les matières qu'exige le travail, la confection du produit, et de nourrir et d'entretenir les travailleurs pendant leur œuvre. Tels sont les services que le travail présent demande au travail passé. Tout ce qui est destiné à ces usages, tout ce qui peut fournir au travail productif ces divers éléments, est capital ».<sup>2</sup>

Ajoutons que les matières premières ne sont des capitaux que s'il s'agit de biens que l'homme s'est appropriés en employant à cet effet du capital existant et du travail. En revanche, lorsqu'il s'agit des éléments naturels libres, obtenus sans efforts et dépenses, on se trouve en présence des éléments constitutifs de la nature, et non du capital.

En envisageant le capital comme moyen de production, il ne faut penser ni uniquement aux moyens de subsistance des travailleurs, ni

---

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. T. I. p. 195 et suiv.

<sup>2</sup> J. St. MILL: Op. cit. T. I. p. 61 et suiv.

exclusivement aux biens aidant les travailleurs dans la production. Car ainsi, nous engloberions uniquement les moyens de la production technique, ce qui serait conforme sous certaines réserves à l'économie industrielle, mais ne pourrait nous satisfaire en économie politique. Cette dernière envisage la production dans un sens beaucoup plus large et d'un point de vue tout à fait différent de l'économie industrielle. Cette science ne fait pas partie de l'économie politique, mais de la science générale d'entreprise (Betriebswirtschaftslehre, Scientificmanagement).

L'économie politique englobe dans le terme de production, non seulement la fabrication technique exigeant des moyens devant permettre aux travailleurs de produire, mais aussi l'ensemble des activités humaines ayant pour but de mettre à la disposition des consommateurs des biens et des services aptes à satisfaire leurs besoins et augmenter leur bien-être.

Le capital au sens économique est, selon Amonn, un capital social; il est formé par tous les biens qui se trouvent engagés dans le processus de la production économique et qui aident le travail productif à accomplir son rôle. Le capital comprend d'après lui, les biens formés par le travail avec une aide éventuelle des biens faisant partie de la nature. En résumé, dit-il, le capital comprend les biens de production déjà produits par l'homme,<sup>1</sup> (Produzierte Produktionsmittel).

Pour distinguer le capital des autres facteurs de production, il dit que les biens appartenant au capital sont des biens de production obtenus eux-mêmes par la production, autrement dit des dérivés de la production antérieure qui servent à la production ultérieure. En revanche, les éléments de la nature ne peuvent être que des éléments originaires de production que l'homme trouve tels quels.<sup>2</sup>

Nous avons vu que certains économistes se hasent sur la destination des biens pour distinguer ceux qui sont du capital de ceux qui ne le sont pas.

---

<sup>1</sup> AMONN: Grundzüge der Volkswohlstandslehre. Jena 1926. T. I. p. 83.

<sup>2</sup> AMONN: Op. cit. p. 97 et suiv.

Quant à nous, il nous semble que la décision prise de destiner certains biens à la production n'est pas encore suffisante pour nous permettre de leur donner le nom de capital. Ce n'est pas le désir seul qui peut décider de la naissance du capital.

Il y a plutôt un double critère qui nous permet de distinguer nettement les biens constituant le capital, au sens de l'économie politique. Ces biens destinés à la production, doivent aussi y être engagés.

La destination purement intentionnelle ne suffit donc pas. Il faut également engager ces biens dans la production pour augmenter le bien-être général, en facilitant par quelque moyen que ce soit la mise à la disposition du consommateur des biens et des services indispensables à satisfaire ses besoins.

Ce n'est qu'au moment où l'on engage les biens destinés auparavant à la production qu'on peut commencer à parler du capital. *Il faut donc ajouter au critère de destination, le critère de l'engagement dans la production.* C'est l'usage effectif des biens produites dans une production consécutive, qui permet de mettre à la disposition des consommateurs les biens et les services dont ils ont besoin pour augmenter leur bien-être.

Si l'on ne trouve pas d'emploi pour certains biens, ils ne forment pas un capital au sens de l'économie politique. Il est donc inutile de parler, dans un tel cas, du capital inactif comme le fait J. St. Mill.<sup>1</sup> On ne peut concevoir le capital inactif que dans l'économie financière ou commerciale. Par contre, en économie politique, ce qui ne peut pas participer à la production ne constitue pas à notre avis un capital.

En appliquant notre critère à la terminologie de Chs. Bodin, nous dirons que seuls les biens obtenus par l'effort humain avec le concours de la nature ainsi que des biens préexistants, et participant à des actes présatisfaisants, peuvent être appelés capital.

Par actes présatisfaisants, Bodin comprend tous les actes humains qui préparent la satisfaction des besoins dans l'intérêt du bien-être, sans procurer cette satisfaction.<sup>2</sup> Il n'existe, d'après cet économiste,

---

<sup>1</sup> J. St. MILL: Op. cit. T. I. p. 64.

<sup>2</sup> Chs. BODIN: Op. cit. p. 162-163.

que deux sortes d'actes présatisfaisantes : les actes de production et les actes d'échange.

En nous basant sur Amon, qui englobe l'échange dans la production, nous pouvons dire que les actes présatisfaisants sont synonymes des actes de production. Dès que l'on englobe l'échange ou le commerce dans le processus de production économique, il n'est plus nécessaire de faire, à l'instar de Chs. Bodin, une distinction entre les capitaux destinés à la production et ceux consacrés à l'échange.

Pour faire cette distinction, Chs. Bodin envisageait les résultats et la nature des actes d'échange et de production. Quant à nous, nous pensons que la nature des actes joue un rôle secondaire en économie politique. Ce qui importe, c'est le but des actes. Or, aussi bien les actes de production que ceux de l'échange, sont créateurs d'utilités. C'est grâce à l'échange ou au commerce international que nous pouvons expliquer la création d'utilités attribuées par exemple au café, dans les pays européens. Sans le commerce, l'utilité de grandes quantités de café qui ne trouveraient pas de consommateurs dans le pays de production, resterait nulle. D'autre part, sans l'échange international, il ne serait pas possible aux consommateurs européens de satisfaire leurs besoins en café, ce qui ne manquerait certainement pas de diminuer le bien-être auquel ils sont habitués. Cet exemple nous prouve que l'échange fait bien partie du processus de production économique et que, par conséquent, il faut considérer comme capital, tous les biens destinés et participant aussi bien à la production technique qu'à l'échange ou à l'accomplissement d'autres services nécessaires pour augmenter le bien-être général.

Nous émettons ainsi une idée contraire à celle de certains économistes. Gide par exemple, prétend que des biens destinés à la vente, à la location ou au prêt, ne peuvent être considérés comme productifs au point de vue social. <sup>1</sup> A. Smith disait aussi que des biens tels que les maisons d'habitation louées étaient du capital pour l'individu qui en retirait un revenu, mais pas pour la nation, car ces biens ne pouvaient jamais « ajouter la plus petite chose au revenu du

---

<sup>1</sup> Chs. GIDE: *Cours. Op. cit.* T. I. P. 184-185.

corps de la nation ». <sup>1</sup> Mais, à notre avis, ces biens, une fois destinés et employés à la satisfaction du besoin d'autrui, participent à la production économique et contribuent à l'augmentation du bien-être général. Ils forment par là des éléments du capital social. Si Gide prétendait que les biens destinés à la vente, à la location ou au prêt, n'étaient pas productifs, mais seulement lucratifs, il le disait en les considérant au point de vue individuel. C'est également le point de vue de Böhm-Bawerk. Cet économiste autrichien distingue en effet le capital productif ou social, du capital lucratif ou privé. Dans la théorie de la production, dit-il, le capital représente un facteur de production; on envisage dans ce cas le capital productif. Dans la théorie de la répartition, le capital forme une source de revenus; comme telle, il constitue un capital lucratif. <sup>2</sup>

Après avoir fait cette distinction, Böhm-Bawerk ajoute que tous les capitaux qui servent d'instrument de production et qu'il appelle capitaux productifs sont capables de porter des intérêts et de devenir ainsi simultanément des capitaux lucratifs; mais que la réciproque n'est pas possible. Autrement dit, tous les capitaux dits lucratifs, ne peuvent pas devenir des capitaux productifs. Le seul fait de porter des intérêts ne peut donc pas être, selon Böhm-Bawerk, un signe de la force productive du capital.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que la conception du capital, sous son angle lucratif, n'est pas celle qui intéresse la science de l'économie politique. Quand on dit que le capital est lucratif, on l'envisage au point de vue du possesseur de ce capital. Du reste, Böhm-Bawerk donnait également au capital lucratif le nom de capital individuel; ce qui ne peut que confirmer notre point de vue.

Si des biens procurant des revenus à leur propriétaire ne participaient pas, au moins indirectement, au processus économique de production, <sup>3</sup> ils ne pourraient certainement pas fournir le dit revenu. Étant donné que le capital lucratif peut contribuer seulement indirectement à la formation du capital et que pris au point de vue individuel, il n'intéresse pas l'économie politique, il est inutile, répétons-le,

---

<sup>1</sup> A. SMITH: Op. cit. T. I, p. 339.

<sup>2</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 1 et suiv.

<sup>3</sup> Cf. Supra. p. 24.

de faire une distinction entre le capital productif et le capital lucratif.

Il est d'ailleurs plus logique de ne parler en économie politique que du capital productif, étant donné qu'il est considéré comme un des éléments de production.

Notre raisonnement nous conduit donc à formuler la définition suivante du capital économique :

*Le capital est formé par tous les biens, de nature matérielle ou immatérielle, qui sont destinés à la production économique et y sont effectivement engagés. Ces biens de production sont créés par le travail humain avec l'aide éventuelle de la nature et des biens pré-existants.*

---

## CHAPITRE II

### **Espèces de capitaux**

#### § 1. Énumération des formes concrètes du capital

AMONN,<sup>1</sup> nous donne l'énumération suivante des formes concrètes du capital :

Les matières premières et accessoires, les outils, les installations et les machines, certains animaux, les bâtiments de toutes sortes, les moyens de transport et les installations des entreprises de transport : rails, routes, canaux ; les installations servant à l'amélioration des terres agricoles, les magasins pour différents produits, les biens de consommation qui ne sont pas encore parvenus en possession des consommateurs, et enfin les moyens de paiement qui facilitent, dans une économie basée sur l'échange, la production économique.

Böhm-Bawerk<sup>2</sup> donne dans sa « Théorie Positive du Capital » l'énumération suivante des biens concrets composant le capital :

« 1. Les améliorations et tous les amendements apportés au sol en tant qu'ils conservent un caractère indépendant, comme par exemple : les digues, le drainage, les clôtures.

2. Les constructions de tous genres servant à la production : ateliers, fabriques, routes, etc. Les constructions dans le but de jouissance ou d'éducation (écoles,<sup>3</sup> églises, etc.) ne sont pas comprises dans le capital social.

3. Les outils, les machines et autres instruments de production.

---

<sup>1</sup> AMONN : Op. cit. p. 99-100.

<sup>2</sup> BÖHM-BAWERK : Op. cit. p. 167-168.

<sup>3</sup> A notre avis, les investissements faits pour des études forment également un capital économique. cf. infra. p. 114.

4. Les bêtes de somme et les bêtes de rapport employées dans la production.

5. Les matières à transformer et les matières auxiliaires de la production.

6. Les biens de jouissance accumulés en dépôt chez les producteurs et les négociants.

7. Le numéraire ».

En parlant du numéraire, Böhm-Bawerk envisageait celui qui est destiné à financer la production économique, à compléter des détours de production. Cette restriction vaut aussi, d'après cet auteur, pour les biens de jouissance accumulés en dépôt.

Nous avons déjà eu l'occasion<sup>1</sup> de dire que le numéraire ne peut être considéré comme capital au sens qu'on lui donne en économie politique.

Pour donner une certaine idée concrète des formes du capital nous avons tenu à reproduire les listes dressées par Amoun et Böhm-Bawerk. Ajoutons toutefois qu'il est impossible d'établir une liste complète des formes du capital. Par conséquent, lorsque nous voudrons savoir si un bien fait partie du capital au point de vue de l'économie politique, nous nous poserons les questions suivantes :

— Ce bien est-il un produit de l'effort humain aidé éventuellement par la nature et par les biens de production préexistants?

— Ce bien participe-t-il réellement à la production économique telle que nous l'envisageons en économie politique?

Une réponse affirmative nous permettra de considérer le bien en question comme un élément du capital économique.

---

<sup>1</sup> Cf. *Supra*, p. 32-33.

## § 2. La terre est-elle du capital ?

Cette question a suscité une grande discussion<sup>1</sup> parmi les économistes. Certains tels que : A. Smith, Leroy-Beaulieu, Rossi, Coquelin, Garnier, Colson, Gide, Marshall et Amonn ne considèrent pas la terre comme capital.<sup>2</sup>

On peut l'admettre pour autant qu'on considère la terre comme un élément préexistant que l'homme s'est approprié sans travail et sans y investir du capital sous forme d'engrais, sans l'améliorer par les drainages, etc. De telles terres sont de nos jours, dans le monde civilisé, de plus en plus rares. Presque toutes les terres représentent aujourd'hui du capital vu les investissements qui y ont été faits.

Cet état de choses a probablement engagé des économistes comme : Hermann, Fisher, Walras, Truchy, à inclure la terre dans le capital.<sup>3</sup>

Mac Leod, Ferrara et Clark sont même allés plus loin, et ont fait entrer dans le capital toutes les forces de la nature.<sup>4</sup> On peut le faire, mais à condition qu'il s'agisse des forces de la nature que

---

<sup>1</sup> Pour un examen approfondi de cette question, voir :

FETTER: *The Relations between Rent and Interest*. Mémoire présenté à la American Economic Association, déc. 1903.

CLARK: *Capital and its Earnings*, p. 27 Baltimore 1888 et *Distribution of Wealth*. Macmillan 1899, ch. 9 et 13.

CANNAN: *What is Capital?* dans l'*Economic Journal*, juin 1897.

FISHER: *Role of Capital*. Dans l'*Economic Journal*, déc. 1897 p. 524-526 et *De la Nature*. Op. cit. p. 67 notes.

<sup>2</sup> Yves GUYOT: Op. cit. p. 63.

GIDE: *Principes* Op. cit. p. 138.

MARSHALL: *Principes...* Op. cit. Cité par BÖHM-BAWERK, Op. cit. p. 66.

AMONN: Op. cit. p. 82-83.

<sup>3</sup> HERMANN: *Staatswirtschaftliche Untersuchungen*. Cité d'après BLUMENFELD. *Les Capitiaux migrants*. Thèse, Neuchâtel 1941. p. 7.

FISHER: *De la Nature*. Op. cit. p. 67. notes.

WALRAS: *Éléments d'économie politique pure*. Paris-Lausanne 1938. p. 172.

TRUCHY: *Cours d'Économie Politique*. Paris 1936. 4<sup>me</sup> éd. T. I. p. 165.

<sup>4</sup> MAC LEOD: *Dictionnaire of Political Economy*, voir *Capital*, p. 331, cité par FISHER: *De la Nature*. Op. cit. p. 67-68.

FERRARA: Préface au volume II de la série de la bibliothèque de l'économiste italienne, p. 6.

CLARK: *Distribution de la richesse*. 1902. p. 190-191. Tous deux cités par F. PERROUX. Op. cit. T. I. p. 314.

l'homme a pu s'approprier grâce à l'emploi du travail et éventuellement du capital.

Turgot considère-t-il la terre comme du capital? Les économistes ne sont pas d'accord sur l'interprétation de sa définition du capital en ce qui concerne la terre. Voici le passage en question:

« Tout homme riche est nécessairement possesseur ou d'un capital en richesses mobilières, ou d'un fonds équivalent à un capital. Tout fonds de terre équivaut à un capital; ainsi tout propriétaire est capitaliste ».<sup>1</sup>

Se basant sur ce passage, Fisher<sup>2</sup> et Tuttle<sup>3</sup> admettent que Turgot comprenait aussi le sol dans sa définition de la notion du capital. Par contre, de l'avis de Böhm-Bawerk,<sup>4</sup> Turgot ne la comprenait pas. Car, à plusieurs reprises, Turgot<sup>5</sup> explique le terme capital comme étant le synonyme de valeurs mobilières accumulées et oppose souvent<sup>6</sup> les terres ou bienfonds, aux capitaux. Böhm-Bawerk ajoute en outre que même dans le passage<sup>7</sup> sur lequel Fisher s'est basé, Turgot ne mentionne pas clairement que la terre est un capital, mais qu'il dit seulement « tout fonds de terre équivaut à un capital ». En plus, il trouve bizarre qu'un Physiocrate veuille faire disparaître ce que le sol offre de particulier.

Nous nous rallions à l'opinion de Böhm-Bawerk. La séparation de la terre du capital permettait du reste aux Physiocrates de placer celle-ci au-dessus de tous les autres facteurs de production et de dire que les richesses proviennent du produit de la terre. Turgot dit en effet: « Le laboureur est le seul dont le travail produise au delà du

---

<sup>1</sup> TURGOT: Op. cit. T. I. p. 62, § 93.

<sup>2</sup> FISHER: Precedents for defining capital. Op. cit. p. 396.

<sup>3</sup> TUTTLE: The fundamental notion of capital, dans Quarterly Journal of Economics, nov. 1904. p. 91.

<sup>4</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 39 notes, p. 40 notes.

<sup>5</sup> TURGOT: Op. cit. T. I. §§ 61 - 79 - 99.

<sup>6</sup> TURGOT: Op. cit. T. I. §§ 59 - 88 - 90 - 99.

<sup>7</sup> TURGOT: Op. cit. T. I. § 93.

salaires du travail. Il est donc l'unique source de toute richesse ». <sup>1</sup>  
« Quoique les capitaux se forment en partie de l'épargne des profits des classes laborieuses, cependant comme ces profits viennent toujours de la terre... il est évident que les capitaux viennent de la terre, tout comme les revenus, ou plutôt qu'ils ne sont que l'accumulation de la partie des valeurs produite par la terre que les propriétaires du revenu ou ceux qui le partagent peuvent mettre en réserve chaque année, sans l'employer à leurs besoins ». <sup>2</sup>

### § 3. L'homme et ses capacités constituent-ils du capital ?

Certains économistes, <sup>3</sup> considèrent l'homme comme un capital. Ils ont tort, car dans le monde civilisé il est exclu de s'approprier de l'homme et de vouloir le considérer comme un bien. Le capital est un moyen de production dont le but final est de satisfaire indirectement les besoins de l'homme. L'homme est le sujet dans le processus économique, et le capital ne peut rester qu'à son service. L'intérêt qu'il porte aux biens provient des services qu'il en attend. Les économistes qui considéraient l'homme comme un bien se sont basés sur le fait que l'homme aussi rendait des services. « Cependant, il vaut mieux, surtout depuis que l'esclavage a disparu dans les pays civilisés, ne pas ranger les hommes avec les choses dans la classe de ces biens

---

<sup>1</sup> TURGOT: Op. cit. T. I. p. 10, § 7.

<sup>2</sup> TURGOT: Op. cit. T. I. p. 66, § 99.

<sup>3</sup> DAVENANT, PETTY, CANARD: « Le patrimoine fondamental de celui qui s'entend à exercer un art ou un métier, est sa propre personne ». Cité par BÖHM-BAWERK, Op. cit. p. 59 notes; MAC CULLOCH: « A labourer is Himself a part of the national capital ». Principles of Political Economy 1825, p. 319, cité également par BÖHM-BAWERK. Op. cit. p. 59 notes; ROSCHER, WITTSTEIN, WALRAS, (Op. cit.); ENGEL, WEISS, DARGUN, OFNER, NICHOLSON, PARETO et FISCHER (De la Nature... Op. cit. p. 8).

dont les économistes étudient la production, la circulation, la répartition et la consommation ».<sup>1</sup>

D'après nous, l'homme ne peut donc pas faire partie du capital.

Quant aux talents, connaissances et forces personnelles utiles,<sup>2</sup> ils constituent un capital immatériel pour autant qu'ils soient engagés dans la production économique.

#### § 4. Classifications des capitaux

##### A. Capitaux fixes et capitaux circulants

On peut classer les éléments du capital, suivant la manière dont ils servent à la production, c'est-à-dire suivant leur emploi, en capitaux fixes et capitaux circulants. Cette classification remonte à A. Smith.<sup>3</sup>

En doctrine moderne, les capitaux fixes sont ceux qui peuvent être utilisés à plusieurs actes de production, sans subir du premier coup une transformation matérielle.

Les capitaux circulants sont ceux qui ne peuvent servir qu'une seule fois à la production, car ils disparaissent entièrement dans l'acte de production pour réapparaître dans le produit nouveau à la fin du processus de production. Cette transformation peut avoir un caractère technique ou économique.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> P. REBOUD: Précis d'économie politique. Paris 1939. T. I. p. 29.

<sup>2</sup> Voir BÜHM-BAWERK: Op. cit. p. 59 notes. MAC LEOD, KÜHNAST: Ueber den rechtlichen Begriff des Kapitals, dans les Beiträge zur Erläuterung des deutschen Rechts XXVIII, 1894. Occasionnellement SMITH, MARSHALL, EINARSEN: Der Kapitalbegriff in der Nationalökonomie. Christiania 1895.

<sup>3</sup> A. SMITH: Op. cit. T. I. p. 340 et suiv.

<sup>4</sup> F. FERROUX: Op. cit. T. I. p. 290.

L'application du critère de la transformation fut faite pour la première fois par MENIER dans son ouvrage sur la Théorie et application de l'impôt sur le capital, cité par Yves GUYOT. Op. cit. p. 68.

HORNBOSTEL: Nouveaux éléments d'économie politique. Paris 1934. T. I. p. 145-146.

« Le capital fixe (fixed capital) est le capital qui existe sous une forme durable et dont les rendements s'échelonnent sur une certaine période. Sa participation à la production n'entraîne pour lui qu'une usure graduelle. Il comprend les immeubles, l'outillage, etc. »

Le capital circulant ou capital d'exploitation (working capital) comprend les marchandises en cours de fabrication ».<sup>1</sup>

En faisant la distinction entre le capital fixe et le capital circulant, Smith ajoutait que le capital circulant change de maîtres tandis que le capital fixe reste dans les mains du même propriétaire.<sup>2</sup>

En parlant du capital circulant, il ne faut pas s'imaginer qu'il s'agit des biens de production qui forment toujours du capital par leur nature. En effet, il comprend des biens qui peuvent être, au gré du possesseur, consacrés soit à la consommation directe, soit à une œuvre de production.

Walras<sup>3</sup> prétend que seuls méritent le nom de capital les biens formant le capital fixe, donc les richesses économiquement durables pouvant servir à plusieurs usages successifs. Les biens qui se consomment immédiatement, au premier usage, ne font pas partie d'après lui, du capital économique.

J. B. Sayes<sup>4</sup> ajoute une troisième catégorie, celles des capitaux productifs d'utilité ou d'agrément. Il y englobe les capacités acquises, les talents, et évalue leurs valeurs selon les dépenses que l'on a faites pour se mettre en état de rendre un service. Il ajoute à cette catégorie les biens mobiliers qui sont à l'usage d'une famille. Les éléments que nous venons d'énumérer ne font, à notre avis, partie du capital économique, que dans la mesure où ils servent à satisfaire des besoins d'autrui, et à augmenter le bien-être général.

Parmi les biens formant les capitaux productifs d'utilité ou d'agrément, Say envisage aussi les biens appartenant à des corporations de droit public, comme les édifices publics, les ponts, les grandes routes, etc.

---

<sup>1</sup> KEYNES: Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie. Trad. franç. J. de Largentaye - Payot. Paris 1942. p. 398.

<sup>2</sup> SMITH: Op. cit. T. I. p. 340 et suiv.

<sup>3</sup> WALRAS: Op. cit. p. 169-170.

<sup>4</sup> J. B. SAY: Cours... Op. cit. T. I. p. 295 et suiv.

Ces biens étant destinés à produire d'autres biens ou à rendre des services, ils appartiennent tout simplement à la catégorie des capitaux fixes. Si Say les classe dans une troisième catégorie, c'est qu'il ne distinguait pas encore le rôle du capital en économie politique, de son rôle en économie privée.

Quant à nous, nous conservons la distinction entre capitaux fixes et capitaux circulants. Celle-ci ne fait pas seulement ressortir la manière dont les biens servent à la production, mais aussi le rôle joué par eux dans la formation du revenu social. En effet, comme le constate Amonn<sup>1</sup> les capitaux fixes (ou durables) augmentent le revenu social.

Tout capital fixe est formé par la transformation des biens qui faisaient partie auparavant du capital circulant. Mais, il ne suffit pas d'employer une fois pour toute le capital circulant pour former le capital fixe. Ce dernier a besoin d'être continuellement entretenu, ce qui ne peut se faire qu'aux dépens du capital circulant.<sup>2</sup>

L'entretien du capital fixe diminue à première vue le revenu social. Cette diminution est toutefois largement compensée par l'augmentation du revenu social résultant de l'accroissement de la productivité due au capital fixe. Le résultat de la production est d'autant plus grand que le pourcent du capital fixe est plus élevé par rapport au capital circulant. Autrement dit, le produit de la production peut être augmenté, non seulement en remplaçant le travail et la nature par le capital, mais aussi par le remplacement toujours plus poussé du capital circulant par le capital fixe. Il en est de même lorsqu'on réussit à remplacer les biens fixes, mais d'une durée relativement courte, par le capital fixe d'une plus grande durée.<sup>3</sup> (Il s'agit bien entendu de la durée économique).

Grâce à l'amortissement les capitaux fixes jouissent, au point de vue économique, d'une sorte de perpétuité.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> AMONN: Op. cit. p. 45.

<sup>2</sup> ROSCHER: Principes d'Economie Politique. Trad. franç. de M. L. Wolowski. 2<sup>m</sup>e éd. Paris 1857. T. I. p. 99.

<sup>3</sup> AMONN: Op. cit. p. 100-101.

<sup>4</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. T. I. p. 229.

Par la voie de l'amortissement, on cherche à récupérer le capital investi dans les installations fixes et obtenir ainsi son équivalent en monnaie, qui sera utilisé à financer de nouvelles installations devant remplacer les anciennes. Toutefois, il n'est pas possible de remplacer partout, dans tous les stades de la production économique, le capital circulant par le capital fixe. Il y a des domaines, comme le commerce, qui jouent un rôle important dans la production économique et qui ne peuvent se passer du capital circulant.

Le capital fixe a toutefois certains inconvénients. Ne pouvant pas être transformé facilement en d'autres biens, il nous prive de la possibilité d'employer ses éléments constitutifs à d'autres buts plus fructueux et de nous adapter rapidement à de nouvelles situations. Pendant la crise, le capital fixe est plus exposé, « car il doit subir le chômage sans pouvoir aller chercher fortune ailleurs; tandis que le capital circulant peut plus facilement se dégager d'une industrie languissante pour se porter vers celle qui prospère ».<sup>1</sup>

Le capital fixe peut d'autre part devenir inutile, s'il a été constitué pour une durée trop longue. Pour cette raison, il faut agir prudemment lorsqu'on espère l'utiliser pendant une longue période. Comme l'a remarqué avec raison Chs. Gide,<sup>2</sup> il ne faut pas prendre seulement en considération la durée matérielle ou technique, mais aussi celle de son utilité économique. En effet, certaines installations peuvent conserver leur utilité technique et se prêter à une production, mais malgré tout perdre leur utilité économique. Ce sera le cas lorsque les produits pouvant être fabriqués avec ces installations, ne trouvent plus d'acheteurs.

En outre les capitaux fixes sont plus difficiles à réunir que les capitaux circulants.<sup>3</sup>

La formation des capitaux fixes exige beaucoup de travail et des frais importants en vue d'une période assez longue. Pour entreprendre la formation de ces capitaux, il faut donc que la société soit civilisée, et douée d'un sens de prévoyance à un haut degré, combiné avec une foi inébranlable dans l'avenir. C'est précisément la raison

---

<sup>1</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 30.

<sup>2</sup> GIDE: Cours... Op. cit. T. I. p. 180.

<sup>3</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. p. 230.

pour laquelle les peuples les moins civilisés n'emploient que très peu de capitaux fixes. Leurs richesses se composent presque uniquement de biens de consommation, de capitaux circulants et de biens thésaurisés.<sup>1</sup>

La classification des capitaux en capitaux fixes et circulants est basée sur l'idée qu'il s'agit toujours de biens de production de nature matérielle. Or, la production économique telle que nous la concevons, se sert également de biens immatériels en particulier lorsqu'il s'agit de fournir les services nécessaires à la satisfaction des besoins. Ainsi par exemple: tous les efforts faits par un pays dans le domaine des études universitaires conduisent à la formation de biens de production de nature immatérielle ou incorporelle.

### B. Capitaux actifs et capitaux passifs

Clark,<sup>2</sup> préconise le remplacement de la classification des capitaux fixes et circulants par celle des capitaux actifs et passifs.

Les capitaux actifs sont ceux qui contribuent à accomplir l'acte de production, c'est-à-dire qui, au cours de la production, sont susceptibles de conférer de l'utilité à d'autres biens. C'est le cas des machines, des outils ou de la force motrice que l'homme utilise pour amplifier son effort personnel ou y suppléer.

Les capitaux passifs sont ceux qui subissent l'acte de production et ont la propriété de recevoir de l'utilité. C'est le cas des matières premières, ou des biens qui, par leur transport ou leur échange, augmentent d'utilité.

Si nous avons mentionné la classification des capitaux en capitaux actifs et passifs, ce n'est pas pour abandonner la distinction entre capitaux fixes et circulants et la remplacer par la nouvelle division préconisée par Clark. Nous croyons qu'il est parfaitement

---

<sup>1</sup> GIDE: Principes... Op. cit. p. 147.

<sup>2</sup> CLARK: Cité par F. PERROUX, Op. cit. T. I. p. 290.

Chs. BODIN: Op. cit. p. 170-171.

HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 145.

possible et même utile pour la science économique, de maintenir la distinction entre les capitaux fixes et circulants, à côté de la classification des capitaux actifs et passifs. En tous cas, la classification de Clark ne peut pas remplacer la distinction classique. En voici la preuve: le charbon est un bien circulant, mais il peut être aussi bien un capital actif qu'un capital passif. Il sera actif lorsque brûlé dans un four il produit une force motrice, et contribue ainsi à accomplir l'acte de production. Il sera passif lorsqu'il est transformé en goudron, en benzine, et en d'autres produits chimiques. A cette occasion, le charbon subit l'acte de production et possède la propriété de recevoir de l'utilité.

Nous avons dit plus haut que le maintien des deux classifications de capitaux peut être utile pour l'économie politique. En effet, lors de l'étude de la formation du capital et du rôle joué par certains biens dans la production, il peut être utile de pouvoir classer des biens soit dans le groupe des capitaux actifs et passifs, soit dans le groupe des capitaux fixes et circulants.

Pour faciliter la formation du capital, il faut toujours maintenir une certaine proportion entre les capitaux actifs contribuant à l'accomplissement de l'acte de production et les capitaux passifs, subissant l'acte de production. Cette classification rendra de précieux services, surtout en économie appliquée. Quant à l'utilité de la classification des capitaux en fixes et circulants, elle est depuis longtemps prouvée.

---

## CHAPITRE III

### **Le rôle du capital dans le processus économique**

#### § 1. Le capital est-il productif par lui-même ?

En étudiant le capital nous avons constaté qu'il est un facteur de production au sens de l'économie politique. Ce qui caractérise le capital à l'encontre des autres facteurs de production c'est que, par lui-même, il ne produit rien. Introduit seul dans le processus économique, il reste inerte. Pour en tirer parti et le mettre en œuvre, il faut l'associer aux deux autres facteurs de production : la nature et le travail, ou au moins au travail. Le rôle économique de l'entrepreneur consiste précisément dans la réunion de ces facteurs de production.

Si l'on prétend que tout capital engagé dans le processus économique donne par lui-même un revenu, c'est une interprétation des faits conforme à l'économie commerciale ou à la technique bancaire, mais non à l'économie politique telle que nous la concevons. En effet, un rentier qui ne participe pas lui-même à la production et tire néanmoins un revenu de son capital, peut dire que ce dernier est en lui-même productif. Mais l'économie politique ne s'intéresse pas aux affaires privées d'un rentier. Elle envisage le rôle du capital économique au point de vue de l'intérêt général.

Ainsi compris, le capital lui-même ne renferme donc pas une force productive indépendante. Il est du reste également un produit de la nature et du travail. Sa création et sa fonction ne sont que des étapes dans l'action ininterrompue de la nature et du travail.

« Eux, et eux seuls fournissent tout, du commencement à la fin, à la production des biens de jouissance. La seule différence est que parfois aussi, ils fournissent ce tout d'un jet, et parfois en plusieurs périodes; dans ce dernier cas la fin de chaque période est marquée extérieurement par la formation d'un produit préparatoire ou d'un produit intermédiaire: il se forme du *capital* ». <sup>1</sup>

Keynes va même plus loin et prétend que l'on ne devrait pas parler de la productivité du capital et qu'il « vaut beaucoup mieux en dire qu'il fournit au cours de son existence un revenu supérieur à son coût original ». <sup>2</sup> Il ajoute en outre: « Nos préférences vont par conséquent à la doctrine préclassique que c'est le travail qui produit toute chose, avec l'aide de l'art, comme on disait autrefois, ou de la technique comme on dit maintenant, avec l'aide des ressources naturelles, qui sont libres ou grevées d'une rente selon qu'elles sont rares ou abondantes, avec l'aide enfin des résultats du travail passé, qui ont eux aussi un prix variable suivant leur rareté ou leur abondance. Il est préférable de considérer le travail y compris bien entendu les services personnels de l'entrepreneur, et de ses assistants, comme le seul facteur de production; la technique, les ressources naturelles, l'équipement et la demande effective constituant le milieu déterminé où ce facteur opère ».

Nous n'irons pas aussi loin que Keynes. Nous sommes d'avis que le capital est productif pour autant qu'il soit associé au travail et éventuellement aussi à la nature.

## § 2. Le rôle du capital

Le fait de ne pas avoir un rôle indépendant dans la production, ne doit pas nous permettre de dénigrer le capital. Comme l'a dit

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 231.

<sup>2</sup> KEYNES: Op. cit. p. 229.

Leroy-Beaulieu,<sup>1</sup> « le capital a été et reste le plus grand agent du progrès humain ».

*A. Le capital augmente l'efficacité du travail humain*

Tout d'abord, le capital augmente l'efficacité du travail humain, respectivement sa productivité. Bien que le capital doive son existence au travail et à la nature, ces facteurs ne peuvent pas le remplacer. Car le capital a un rôle particulier à remplir. Cela se voit spécialement dans une économie pauvre en capital et riche en travail et en nature.

*B. Le capital augmente le produit de la production*

La participation du capital à la production économique augmente le produit de la production. De même, la part du produit national revenant au capital est supérieure à celle qui incomberait au travail et à la nature si l'on voulait remplacer ce capital dans son action productrice par ses éléments constitutifs. C'est ceci qui permet à Amonn de prouver que le capital est un élément de production indépendant ayant un rôle particulier à remplir.<sup>2</sup>

Nous avons dit que le capital contribue à l'augmentation du produit de la production. Mais le capital permet d'augmenter la production, non seulement dans le présent, mais aussi avec l'écoulement du temps, étant donné que le capital peut être augmenté par notre volonté.<sup>3</sup> Il va sans dire que ceci n'est pas vrai pour les éléments du capital provenant de la nature, que l'homme a su s'approprier grâce à un effort. (Ex: le produit des mines).

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: Op. cit. T. I. p. 195.

<sup>2</sup> AMONN: Op. cit. p. 99.

<sup>3</sup> « Le capital représente la solidarité du passé, du présent et de l'avenir. Il plonge très profondément ses racines dans le passé, il étend ses branches indéfiniment dans l'avenir ». LEROY-BEAULIEU. Op. cit. T. I. p. 217.

Le capital permet d'augmenter non seulement le produit brut, mais aussi le produit net.

La faculté du capital d'augmenter le résultat de la production s'appelle la productivité du capital. C'est cette productivité supplémentaire, dépassant celle du travail et de la nature qui explique le rôle essentiel du capital dans une économie moderne.

L'emploi des machines presque automatiques pourrait nous faire croire qu'elles exécutent une production indépendamment de l'homme. Mais, examiné de près, ce problème prend un aspect tout à fait différent et nous constatons alors que le centre de l'économie reste toujours l'homme. Il importe donc d'augmenter la productivité du travail humain. Celle-ci est « d'autant plus grande, à parité des autres conditions, que les plus grands et les plus perfectionnés sont les moyens de production dont ce travail dispose, et que la plus parfaite est l'organisation sur laquelle il s'appuie ».<sup>1</sup>

Bien que les machines en elles-mêmes n'aient pas économiquement une productivité, et qu'elles doivent par conséquent collaborer avec le travail humain, l'économie moderne ne pourrait plus s'en passer. Le rôle économique du progrès technique est indiscutable.<sup>2</sup> Etant donné que la création de nouvelles machines exige des biens de production existants, chaque formation du capital favorise le progrès technique, comme le progrès technique permet d'augmenter le capital. « Il y a action et réaction ».<sup>3</sup>

En multipliant la productivité de l'effort humain, c'est-à-dire en rendant le travail plus productif, le capital permet de produire plus avec un travail réduit par rapport à celui qui aurait dû être mis en œuvre sans capital. Cette diminution du travail permet d'en affecter une partie à la création de nouveaux capitaux. Plus grand sera le progrès technique, plus grand sera la productivité du travail

---

<sup>1</sup> A. GRAZIADEI: *Le Capital et l'Intérêt*. Paris 1935. p. 112.

<sup>2</sup> ROSSET: *Progrès technique et prospérité économique*. (Ecole Polytechnique Fédérale, Etudes littéraires, sociales et économiques. N° 16. Aarau 1938).

<sup>3</sup> ROSSET: *La participation de la Suisse à la reconstruction économique de l'Europe*. Publié dans *La Revue Suisse d'Economie Politique et de Statistique*. Mars 1945. p. 39. Ainsi que dans *Le Journal des Associations Patronales*. Zürich 1945. N° 12-13.

humain, ce qui nous permettra d'affecter une fraction du travail de plus en plus grande à la création de nouveaux capitaux. Ce rôle du capital doit être particulièrement souligné car il est souvent méconnu.

### C. *La reproduction perpétuelle du capital*

A l'encontre du travail, le capital existant se reproduit perpétuellement par son emploi même. Comme l'a dit J. St. Mill,<sup>1</sup> le capital ressemble à cet égard à la population.

### D. *Influence du capital sur les salaires nominaux et réels*

Le capital assume aussi un autre rôle très important. En augmentant la productivité du travail humain et en facilitant la création des biens de production, il permet d'attribuer à la rémunération du travail une fraction du revenu national de plus en plus grande. Cette fraction du résultat de la production étant attribué sous forme d'argent, (pour en faciliter la distribution), les adversaires du capital prétendent que son accroissement ne permet d'augmenter que le salaire nominal.

Mais le capital favorisant le progrès technique, et par là la division du travail ainsi que la spécialisation, permet du même coup de réduire le prix de revient et de ce fait le prix de vente des biens produits. Or la réduction du prix de vente augmente le salaire réel. En d'autres termes, les salaires nominaux et réels seront d'autant plus élevés que le capital conçu en tant que moyen de production sera plus grand.

---

<sup>1</sup> J. St. MILL: Op. cit. T. I, p. 84.

### E. *Influence du capital sur le standard de vie*

Nous pouvons ainsi nous expliquer la raison pour laquelle les pays riches en capitaux ont un standard de vie plus élevé que les pays neufs ne disposant que de peu de capitaux.

Cette manière de voir est confirmée par G. Cassel.<sup>1</sup> En effet, il est d'avis que la création plus intense des biens de production est la condition indispensable de l'augmentation du standard de vie des ouvriers. Les peuples qui vivent dans une grande pauvreté, comme aux Indes et en Chine, sont privés de ce que l'on appelle capital économique. Les richesses accumulées par certains princes ou autres dignitaires de ces pays sous forme d'or thésaurisé, de pierres précieuses et d'œuvres d'art, ne représentent pas un capital au sens économique, car ces fortunes ne participent pas à la production. Par contre, les peuples qui ont atteint le plus grand bien-être sont ceux qui sont équipés largement en capital.

Pour les mêmes raisons, le bien-être a augmenté de tous temps dans les pays qui favorisaient l'immigration du capital étranger en repoussant l'idée d'un nationalisme économique favorisant l'autarcie.

Le niveau élevé du revenu national des Etats-Unis s'explique, d'après Cassel, uniquement par l'approvisionnement extraordinaire de ce pays en capital. Si l'on compare l'approvisionnement en capital des Etats-Unis avec celui de l'Angleterre à l'époque précédant le déclenchement du conflit mondial 1939-1945, on peut dire que l'ouvrier américain était équipé, en moyenne, de biens de production atteignant le double de ceux dont disposait l'ouvrier anglais. C'est pourquoi, d'après Cassel, le standard de vie de l'ouvrier américain était de cent pour cent plus élevé que celui de l'ouvrier anglais.

Déjà J. St. Mill<sup>2</sup> a constaté que tout accroissement de capital permet de mieux rémunérer le travail. Toutefois, il prétendait que

---

<sup>1</sup>CASSEL: Die Rolle des Kapitals in der Volkswirtschaft. Neue Zürcher Zeitung N° 169 du 29 janv. 1945.

<sup>2</sup>J. St. MILL: Op. cit. T. I. p. 77.

l'amélioration de la rémunération du travail ne peut se faire qu'à condition de ne pas employer un plus grand nombre de bras humains. J. St. Mill s'imaginait que le fonds de salaires destiné à la rémunération du travail est une grandeur fixe.<sup>1</sup> Le salaire d'un homme devait donc, d'après cet économiste, diminuer avec l'augmentation du nombre d'ouvriers, ceux-ci devant être payés avec le même fonds de salaires.

Si cette manière de voir est admissible à la rigueur en économie commerciale, laquelle envisage les problèmes du point de vue d'une entreprise, elle doit être repoussée en économie politique. L'expérience a prouvé qu'un fonds d'une grandeur fixe n'existe pas. Depuis l'époque où vivait J. St. Mill, les salaires ont considérablement augmenté.

#### F. *Le capital et la production capitaliste*

En tant qu'élément de production, le capital peut être pour ainsi dire augmenté, amélioré, par opposition à la nature dont la quantité et la qualité sont données. Le travail peut lui aussi être augmenté et amélioré, mais pas autant que le capital. C'est l'avantage du capital sur le travail et la nature: l'homme remplace de plus en plus les autres facteurs de production, par les éléments du capital.

Le capital devient ainsi un facteur prépondérant de la production et nous explique d'autre part le développement de ce qu'on appelle la production capitaliste. On entend par là un système économique dans lequel le capital joue un rôle prépondérant dans le processus de la production. La production capitaliste est appelée quelquefois production indirecte. Ce dernier terme est employé en particulier par des auteurs qui considèrent le capital comme un élément indirect de production, élément qui doit sa productivité à la nature et au travail qui composent le capital en

---

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: *Traité...* Op. cit. T. I, p. 254, et *Essai sur la répartition des richesses*, p. 380. 4<sup>me</sup> éd. Paris 1896.

question. Böhm-Bawerk dit en effet: « Tout ce que nous obtenons dans la production est le résultat de deux et *seulement de deux* forces productives élémentaires: de la nature et du travail ». <sup>1</sup>

A la production capitalistique ou indirecte, Böhm-Bawerk oppose la production directe qui est identique à la production sans capital. Nous dirons plutôt que la production directe est celle qui n'emploie que très peu de capital par rapport à la quantité de travail et de nature. Car dans l'état actuel de la civilisation, il n'y a guère de personnes qui peuvent se passer des produits existants pour produire d'autres biens. Ainsi par exemple, un petit tailleur qui confectionne un habit, entièrement à la main, doit employer au moins des ciseaux, du fil et une aiguille qui forment déjà du capital. Du reste, pour fabriquer de l'étoffe, même à la main, il faut également des instruments de production, donc du capital.

La production directe est également à l'état actuel de la civilisation une production se servant de capital. Si on l'oppose à la production capitalistique proprement dite, c'est pour marquer dans cette dernière la prédominance du capital.

La production capitalistique, en égard aux grands avantages qu'elle représente pour l'homme, a relégué à l'arrière plan la production directe, et la réduit constamment. Il nous reste à ajouter une opinion de Böhm-Bawerk: « Un peuple qui produit presque sans capital consomme ainsi chaque année les fruits des forces productives de cette même année, un peuple produisant avec du capital consomme une petite partie des fruits de l'année, une grande partie de ceux dûs aux forces productives des années antérieures, tout en créant des produits intermédiaires à l'usage des années suivantes ». Ce peuple produisant avec du capital « consomme en moyenne des fruits provenant des forces productives d'années d'autant plus reculées et fait des préparatifs pour un avenir d'autant plus éloigné que le degré du capitalisme est plus élevé ». <sup>2</sup>

Pour être objectif, il nous faut également mentionner les inconvénients de la production capitalistique. Comme l'a déjà dit Böhm-

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 188.

<sup>2</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 209.

Bawerk,<sup>1</sup> elle exige du temps pour être appliquée. Il faut d'abord construire les fabriques, les installations, les machines, etc., ce qui exige évidemment un temps plus ou moins long. Mais une fois l'équipement terminé, le gain de temps provenant de la production capitalistique fait disparaître cet inconvénient.

La production capitalistique exige d'autre part un capital fixe toujours plus grand, dont les frais, formés par son amortissement, constituent un des éléments les plus important du prix des biens devant être produits. Pour récupérer le capital fixe, on procède à son amortissement qui n'est rien d'autre qu'une répartition prévue d'une charge importante sur plusieurs années. C'est l'amortissement des immobilisations qui nous permet d'imputer à la production d'une année, une part seulement du capital fixe. Pour réduire le prix de revient à un niveau aussi bas que possible, l'industrie doit maintenir la production à un certain niveau s'approchant de la productivité de ses installations. Plus grand sera le degré d'occupation, plus bas pourra être le prix de revient.

En outre, dans la production capitalistique, il faut toujours produire à l'avance. Or, l'anticipation de la production comporte le danger de surestimer les besoins pouvant être satisfaits dans une situation économique donnée, ce qui, à son tour, peut provoquer des perturbations dans certains secteurs de la production. En plus, l'anticipation dans la production occasionne plus tard à l'industrie des difficultés lorsqu'il s'agit de s'adapter à la demande modifiée, non seulement au point de vue quantitatif, mais également au point de vue qualitatif. C'est ceci qui a fait dire que la consommation avance d'un pas constant, alors que la production avance d'un pas saccadé. La nécessité de maintenir la production à un certain niveau, malgré les variations de la demande, représente donc un grand inconvénient. Car une partie de la production risque de ne pas être vendue au prix permettant la reconstitution du capital.

Pour obvier aux inconvénients de la production capitalistique, ou les diminuer dans la mesure du possible, il est nécessaire de lui

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 193.

donner une certaine orientation. Nous ne pensons pas à une économie dirigée, mais à une sorte de système économique mitigé réunissant les avantages de l'économie libre et de l'économie dirigée. L'Etat, en collaboration avec les associations professionnelles, pourrait établir une planification des investissements pour assurer une vie normale au capital. Celui-ci pourrait être régulièrement amorti et réinvesti dans la nouvelle production, dont le volume et la nature seraient déterminés d'avance par le plan. Dans ces conditions, il serait aussi facile d'assurer une stabilité des revenus. Leur accroissement, provenant du développement de la production, permettrait du même coup d'absorber l'augmentation continue des biens produits.<sup>1</sup>

Les effets du manque d'orientation de la production furent examinés en Angleterre, sur la base des données statistiques. On a constaté dans ce pays que l'industrie a dû se contenter, pendant les années précédant le deuxième conflit mondial, de très peu de capitaux, si l'on compare les moyens de production au revenu national. En effet, en 1938, on a investi dans l'industrie privée à peine vingt millions de livres sterling, bien que le revenu national se soit élevé pour la même année, à plus de quatre milliards et demi de livres sterling.<sup>2</sup> Si l'on y ajoute les capitaux employés pour le renforcement du potentiel de production des entreprises publiques et investis dans la construction de maisons d'habitation, on arrive à une somme totale d'investissements atteignant deux cent cinquante millions de livres sterling. Ce qui est tout à fait insuffisant pour un développement normal du bien-être général dans ce pays. Cette faible attribution du revenu national à la production empêchait une augmentation appréciable de la productivité de la main

---

<sup>1</sup> BONGRAS: Essai sur la théorie du capital en économie libre et en économie dirigée. Dans le Recueil de travaux présenté par la Faculté de droit de Fribourg, à l'occasion de la 77<sup>me</sup> assemblée générale de la Société Suisse des Juristes. Fribourg 1943. p. 420-421.

Les essais faits en Suisse dans l'industrie horlogère sont convaincants et prouvent l'exactitude de notre opinion concernant la planification des investissements. Voir: B. LEDERMANN. Du rôle de l'Etat dans la réorganisation de l'industrie horlogère suisse. Thèse, Neuchâtel 1941.

<sup>2</sup> CASSEL: Article cité. Neue Zürcher Zeitung, N° 169 du 29 janvier 1945.

d'œuvre, qui influence comme on le sait, la rémunération des ouvriers dans une forte mesure. La revue anglaise *Economist* propose d'orienter une plus grande partie du revenu national dans la production, ce qui permettrait d'augmenter la productivité de la main d'œuvre. A son tour une plus grande productivité pourrait, avec les années, augmenter considérablement le standard de la vie pour atteindre celui des Etats-Unis.

L'orientation de l'industrie, sa planification, permettraient non seulement d'éviter les inconvénients de la production capitalistique, mais aussi d'orienter la production vers la création de biens faisant partie du capital. La pénurie des capitaux que Hayek<sup>1</sup> considère comme la cause principale des crises, pourrait être facilement évitée, ou au moins réduite autant que possible.

Hayek lui-même prétend qu'une telle crise pourrait être évitée si l'on donnait une orientation à la création et à l'emploi de la monnaie.

Quant à nous, nous croyons qu'il ne suffit pas de donner une orientation à la monnaie qui n'est qu'un moyen intermédiaire facilitant la production. Pour éviter les effets de la crise, il est nécessaire de donner une orientation à la production même. C'est ainsi que l'on pourrait éviter une concentration trop forte de capitaux dans certains secteurs de la production.

L'orientation de l'industrie pourrait ainsi assurer la formation du capital dans une mesure nécessaire au développement de l'économie nationale et du bien-être général. En effet, selon que la production est dirigée vers la formation des biens de consommation ou des biens de production, la formation du capital d'un pays sera plus ou moins rapide.

L'emploi du capital à la création des biens de production dans la mesure nécessaire, et l'accroissement des possibilités de sa récu-

---

<sup>1</sup> F. A. HAYEK: *Monetary theory and the Trade Cycle*. Londres 1933. (traduit de l'allemand). *Prices and Production*. Londres 1931. Edition augmentée, 1934. Voir également l'exposé le plus récent de la théorie de HAYEK: *Preiser wartungen, monetäre Schwankungen und Fehlinvestitionen*. *Nationalökonomisk Tidskrift* 1935. Traduit en français sous le titre: *Prévision de prix, perturbations monétaires et faux investissements*, dans la *Revue des Sciences Economiques* 1936.

pération, augmentent la valeur du capital même. Car cette valeur dépend de celle des produits susceptibles d'être créés avec le capital envisagé.

Si l'on donnait une orientation à l'emploi du capital dans la production, on pourrait établir une certaine concordance entre les mouvements de la technique et les mouvements du capital.

« La tendance première de la technique est une tendance au développement continu des inventions qui se manifestent par un développement régulier de la production physique. Si le développement des capitaux pouvait être parallèle au développement de la technique, il n'y aurait pas de problème du trend. L'ascension des courbes de la production physique et des courbes des valeurs serait un fait naturel et nous ne connaîtrions ni les dépressions de longue durée, ni le chômage technologique ».<sup>1</sup>

L'orientation de la production portera ses fruits si le développement de l'industrie et d'autres activités économiques ne sont pas freinés par une néfaste politique fiscale, ou par une politique restrictive faite soit par les associations ouvrières, soit par les producteurs eux-mêmes. Cassel<sup>2</sup> rappelle que des impôts fortement progressifs empêchent les investissements. De même, si les cartels ou les trusts empêchent la création de nouvelles entreprises ou l'agrandissement des usines existantes, la production ne peut plus se développer conformément à l'orientation. C'est pour cette raison que l'Etat devrait à notre avis surveiller l'activité de toutes les associations afin que leur activité ne soit pas contraire aux intérêts généraux du pays. Quant aux associations ouvrières, elles ne devraient pas empêcher un accroissement de la productivité des ouvriers comme le font certains syndicats. La revue anglaise *Economist* rappelle que l'amélioration du standard de vie de l'ouvrier anglais ne peut être atteinte sans accroissement de la productivité du travail. Pour faire mieux fructifier le capital, l'*Economist* propose de faire travailler les machines quatre-vingt dix heures par se-

---

<sup>1</sup> BONGRAS: Op. cit. p. 411-412.

<sup>2</sup> CASSEL: Article cité. Neue Zürcher Zeitung N° 169 du 29 janvier 1945.

maîne, et introduire le travail de deux équipes, chacune de quarante cinq heures par semaine.

L'orientation de la production et l'accroissement de la productivité du travail supposent une collaboration étroite entre la technique et la science économique, de même qu'entre la pratique et la théorie. C'est ainsi qu'on pourra s'assurer que les moyens de production mis à la disposition de l'industrie et d'autres activités économiques (transports, commerce, etc.) seront employés rationnellement non seulement dans l'intérêt des entreprises, mais aussi dans celui du pays tout entier. Il importe de concilier l'intérêt de l'entreprise avec celui de l'économie nationale.

---

## DEUXIÈME PARTIE

## CHAPITRE IV

### La formation du capital

#### § 1. Généralités

En entreprenant l'étude de la formation du capital, nous nous rendons compte des difficultés que présente ce problème. Il s'agit en effet, d'un problème très peu étudié au point de vue de l'économie politique.<sup>1</sup> La plupart des études sur la formation du capital envisagent le point de vue de l'économie financière ou commerciale. Il est donc étonnant de voir combien peu fut étudié, jusqu'à présent, un problème qui est pourtant un des plus importants de l'économie politique. Cette situation, nous nous l'expliquons par la confusion qui règne chez une bonne part des théoriciens d'économie politique. Ils ne s'aperçoivent pas que le capital financier n'est pas identique au capital économique. Ils pensent donc que le problème de la formation du capital fut résolu par ceux qui l'ont étudié au point de vue financier ou commercial.

La situation économique de la Suisse pendant la guerre de 1939-1945 nous prouve aisément que les capitaux financiers ne peuvent pas remplacer les capitaux économiques. Les bilans des grandes banques suisses et les bulletins mensuels de la Banque Nationale Suisse prouvent l'énorme liquidité régnant pendant les années de guerre sur les marchés financiers et les marchés d'argent.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> C'est en particulier l'opinion de :

RÖPKE: *Die Theorie der Kapitalbildung*. Tübingen 1929. p. 6.

WICKSEL: *Vorlesungen über Nationalökonomie*. Jena 1913. T. I. p. 278 et suiv.

<sup>2</sup> A. PESTALOZZI: *Die Frage der Liquidität unter besonderer Berücksichtigung der schweizerischen Banken, 1935-1940*. Thèse, Zürich 1943.

Le rendement des emprunts d'obligation et les taux d'intérêts des dépôts d'épargne et des emprunts hypothécaires, n'ont pas cessé de diminuer à la suite de l'abondance des capitaux financiers. Néanmoins, les capitaux économiques, en particulier les matières premières et certains moyens de transport, faisaient défaut, ce qui explique le contingentement de la production imposé par les Offices de l'Economie de Guerre et le rationnement.

Voici quelques tableaux statistiques illustrant nos constatations:

*L'évolution du taux moyen des dépôts  
d'épargnes et des hypothèques<sup>1</sup>*

Années	taux moyens	
	dépôts d'épargne <sup>2</sup>	hypothèques
	%	%
1931	3,53	4,77
32	3,20	4,56
33	3,09	4,34
34	3,15	4,30
35	3,17	4,25
36	3,19	4,30
37	2,99	4,14
38	2,64	3,87
39	2,60	3,83
40	2,81	3,92
41	2,74	3,91
42	2,61	3,81
43	2,57	3,79

---

<sup>1</sup> Annuaire statistique de la Suisse publié par le Bureau fédéral de statistique. 1943. p. 228.

<sup>2</sup> (jusqu'en 1934 y compris les livrets de dépôts).

*Rendement<sup>1</sup> des emprunts émis depuis 1927<sup>2</sup>*

Années	Emprunts publics	Emprunts privés
	suisses	suisses
	%	%
1927	4,86	5,16
28	4,78	5,22
29	4,94	4,99
30	4,44	5,00
31	4,05	4,50
32	3,89	4,27
33	4,02	4,05
34	4,13	4,20
35	4,18	4,28
36	3,72	4,27
37	3,66	3,78
38	3,09	3,31
39	3,75	3,39
40	3,84	4,08
41	3,19	3,60
42	3,17	3,38
43	3,07	3,52

---

<sup>1</sup> En tenant compte du gain ou de la perte sur les cours lors du remboursement, sans déduction des droits de timbre sur les titres et les coupons ni de l'impôt pour la défense nationale.

<sup>2</sup> Cette statistique comprend aussi bien les emprunts émis par souscription publique que les autres.

Annuaire statistique de la Suisse publié par le Bureau fédéral de statistique. 1949. p. 208. 2<sup>me</sup> tableau.

*Etat de liquidité<sup>1</sup>*

Année	Engagements à court terme	Total des disponibilités et des actifs facilement mobilisables	Disponibilités et actifs facilement mobilisables cumulés exigés par la loi	Surplus des moyens de paiement réels sur ceux exigés par la loi
(en millions de francs)				
1938	4 169,8	4 280,4	1 446,7	2 833,7
39	4 113,5	3 726,6	1 434,3	2 292,3
40	4 248,0	4 030,0	1 505,4	2 524,6
41	4 501,1	4 471,2	1 607,7	2 863,5
42	4 855,2	4 874,3	1 731,5	3 142,8
43	5 116,8	5 384,3	1 826,2	3 558,1

Il est intéressant de constater que l'augmentation du surplus des moyens de paiement réels indiqués dans la quatrième colonne du tableau précédent est accompagnée simultanément par une baisse du coefficient de l'activité industrielle. Nous avons comparé les coefficients annuels<sup>2</sup> de l'activité industrielle avec le surplus des moyens de paiement réels sur ceux exigés par la loi.

Année	Coefficient de l'activité industrielle	Surplus des moyens de paiement réels sur ceux exigés par la loi
1940	121	2 524,6
41	120,75	2 863,5
42	115	3 142,8
43	107,75	3 558,1
44	106,25	—

<sup>1</sup> Das Schweizerische Bankwesen im Jahre 1943. Publication de la Banque Nationale Suisse, cahier 27. Orell Füssli Verlag 1944. p. 101. Tableau 40.

<sup>2</sup> Etablis sur la base des coefficients trimestriels publiés par l'Office Fédéral de l'Industrie des Arts et Métiers et du Travail à Berne. Voir Bulletin financier du Crédit Suisse, juin 1945, p. 52.

Ce tableau nous prouve que l'on fait fausse route lorsque l'on prétend que la simple épargne, pourvu qu'elle soit suivie d'un placement, équivaut à la formation du capital.

Par contre, nos statistiques donnent raison à des économistes comme Rambaud<sup>2</sup> qui disait que l'épargne n'est pas synonyme de capital et qu'il peut y avoir épargne sans qu'il y ait création de capital.

## § 2. Conditions de la formation du capital

Ayant défini dans les chapitres précédents la nature du capital et ses formes au point de vue de l'économie politique, nous allons entreprendre maintenant dans le même esprit l'étude de la formation du capital.

Il s'agit pour nous de déterminer les conditions économiques dans lesquelles se forment les biens de production que nous avons désigné par le nom de capital.

La nature du capital telle que nous l'avons définie, et les statistiques qui précèdent, nous permettent d'ores et déjà d'affirmer que la formation des capitaux économiques ne peut pas consister en une accumulation pure et simple de la monnaie.

Pour ce qui est de la thésaurisation que certains individus considèrent toujours comme moyen de formation de capital, il y a lieu de préciser que l'accumulation de la monnaie dans un tiroir ou dans un bas de laine est plutôt une entrave à la formation du capital économique. « La nature et le travail, eux et eux seuls fournissent tout du commencement à la fin, à la production des biens de jouissance. La seule différence est que parfois aussi ils fournissent ce tout d'un jet, et parfois en plusieurs périodes; dans ce dernier cas la fin de chaque période est marquée extérieurement par la

---

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: *Traité...* Op. cit. T. I. p. 219.

<sup>2</sup> RAMBAUD: Op. cit. p. 165.

<sup>3</sup> RÖPKE: *Die Theorie der Kapitalbildung.* Op. cit. p. 7.

formation d'un produit préparatoire ou d'un produit intermédiaire: il se forme du *capital* ». <sup>1</sup>

Gide <sup>2</sup> a émis une opinion semblable en disant que: « Tout capital étant un produit ne peut être formé, comme tout produit, que par les deux facteurs originaires de toute production: le travail et la nature ».

Les opinions de Böhm-Bawerk et de Gide, quoique justes, doivent être complétées.

Pour qu'on puisse parler de la formation des capitaux économiques, qui sont constitués, répétons-le, par les biens de production produits par le travail humain à l'aide de la nature et des biens antérieurement fabriqués, il faut en premier lieu un excédent de production sur la consommation improductive. Consommer c'est utiliser un bien à la satisfaction *immédiate* ou *différée* des besoins. Elle est donc la fin du processus économique et le but définitif de toute la production. Ainsi comprise, la consommation est considérée par certains comme *improductive* au point de vue économique, car elle ne sert pas à produire d'autres biens. Quant à nous, nous pensons que cette improductivité est *apparente* parce qu'en réalité la plupart des hommes consomment afin de pouvoir travailler et contribuer ainsi à la production économique. Nous préférons donc donner le nom de consommation *personnelle* ou *individuelle* à la consommation servant à la satisfaction des besoins des individus. Nous l'opposons à la consommation productive dans laquelle les biens sont utilisés pour la production d'autres biens. La consommation productive est donc, à vrai dire, une étape de la production.

Quand nous disons que, pour former du capital, il faut un excédent de la production sur la consommation, nous pensons évidemment à la consommation personnelle ou individuelle.

Cet excédent peut être obtenu de trois manières:

- a) par l'accroissement de la production au-dessus des besoins normaux qui se manifestent librement dans le présent.
- b) par la restriction de la consommation dans le présent tout en maintenant la production au même niveau que dans le passé.

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 231.

<sup>2</sup> GIDE: Cours... Op. cit. T. I. p. 194-195.

c) par l'accroissement de la production par rapport au passé et par une restriction simultanée de la consommation.

Ce troisième moyen fut appliqué sur une large échelle par les pays en guerre. Mais il ne peut être pratiqué à l'infini, car l'homme ne peut guère contribuer à l'accroissement de la production, et se priver en même temps d'une bonne part des biens qu'il aurait aimé consommer dans le présent. Si la satisfaction des besoins doit continuellement être restreinte, la joie au travail diminue pour faire place, à la longue, à la lassitude. Or, ceux qui ont le don d'observer l'homme, savent que la productivité diminue aussitôt que la joie de l'homme commence à disparaître. La diminution de la productivité du travail humain conduit implicitement à une réduction de la production. Celle-ci en effet, pour être satisfaisante, doit se faire avec une participation aussi active que possible des exécutants du travail, afin qu'ils portent tout leur intérêt à la production.

Quant à la deuxième manière de la formation de l'excédent de production, à savoir, par la restriction de la consommation dans le présent tout en maintenant la production, elle ne peut être appliquée par passagèrement. Les expériences de l'économie de guerre le prouvent.

Le seul moyen permettant la formation *durable* de l'excédent de production est constitué par l'accroissement de la production au-dessus des besoins normaux que l'on éprouve dans le présent. Il faut toutefois que les besoins puissent se manifester tout à fait librement dans les limites *raisonnables*, et que leur satisfaction puisse se faire aisément.

Böhm-Bawerk<sup>1</sup> disait déjà que la véritable épargne économique doit se faire sans que l'homme soit obligé de se priver dans le présent des biens et des services indispensables à la satisfaction de ses besoins.

Ce n'est que sous ces conditions que la productivité du travail humain pourra être poussée aussi loin que possible et permettra d'une manière durable, grâce à l'accroissement de la production, la formation d'un excédent de production sur la consommation indivi-

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 242.

duelle. En raison de sa permanence, c'est le moyen le plus important de la formation du capital économique.

Quant aux limites *raisonnables*, dans lesquelles les besoins doivent être satisfaits avant qu'on puisse parler de la formation du capital, elles dépendent du standard de vie d'un peuple, et varient par conséquent d'un pays à l'autre, quelquefois même à l'intérieur des frontières nationales.

Etant donné que le capital ne constitue pas un élément de production originaire, mais dérivatif, sa formation ne peut se faire que par la production. Mais ce n'est pas toute la production qui conduit à la formation du capital. Seule la production à laquelle on donne une certaine direction permet de former le capital. Il s'agit en l'occurrence de la formation des biens de production.

Rimbaud<sup>1</sup> disait avec raison que pour former du capital, il faut :

- a) en premier lieu travailler,
- b) ne pas consommer tout le fruit de son travail,
- c) diriger la partie épargnée de manière à assurer non pas une consommation différée, mais une production.

La coopération nécessaire entre le travail et l'épargne, pour former le capital, a été exprimée malicieusement par Maurice Block :<sup>2</sup> « Si le travail est le père, l'épargne est la mère du capital ».

Jourdan,<sup>3</sup> émet une opinion semblable à celle de Rimbaud, lorsqu'il dit que l'épargne économique nécessite la réalisation des trois conditions suivantes :

- a) travailler, produire ;
- b) consommer moins qu'on a produit ;
- c) employer cet excédent, soit en nature, soit son équivalent en argent, à commander du travail utile, dont le résultat, sous une forme quelconque, matériel ou immatériel, contribue à accroître la puissance productive de l'homme. Ces trois termes sont irréductibles ; hors de là il n'y a pas épargne ».

---

<sup>1</sup> RAMBAUD : Op. cit. p. 164-165.

<sup>2</sup> Maurice BLOCK : cité par GARNIER. *Traité d'Economie Politique*. 8<sup>m</sup> éd. p. 88 notes. Pris de Chs. RIST : *L'Epargne, son mécanisme social*, dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* 1921. p. 373.

<sup>3</sup> JOURDAN : Op. cit. p. 54.

Nous avons constaté que pour arriver à la formation du capital il est indispensable que les individus renoncent à la consommation immédiate de certains biens, et permettent ainsi une limitation de la production des nouveaux biens de consommation. Au point de vue économique, il ne s'agit pas seulement, comme se l'imaginent beaucoup de théoriciens, d'une renonciation à la consommation présente des biens disponibles, mais aussi d'une *renonciation à la production des biens de consommation*. C'est cette dernière renonciation qui forme l'épargne économique.

Cette opinion est défendue en particulier par Amonn<sup>1</sup> qui souligne que l'épargne, au sens de l'économie politique, n'est pas faite par la renonciation pure et simple à l'emploi des biens déjà produits et destinés à la consommation, mais bien par la renonciation dans le présent à la production des biens de consommation.

Les biens ainsi libérés doivent être évidemment employés au renforcement de la formation des biens de production. Ce sont ces derniers biens qui forment le nouveau capital.

Le phénomène de la création de biens de production est connu sous le nom d'accumulation de capital.<sup>2</sup>

L'épargne telle que nous l'envisageons, influence également la productivité de la production. De même, l'application du progrès technique ne peut se faire sans la formation du nouveau capital par la voie de l'épargne économique. « Ainsi, l'épargne sert à créer de nouveaux capitaux productifs et révèle la fonction économique en tant qu'instrument de progrès. »

Perroux<sup>4</sup> fait remarquer que le mot épargne désigne soit un acte, soit un ensemble de biens.

En tant qu'acte, l'épargne économique désigne, à notre avis, non seulement la renonciation à l'emploi présent des biens de consommation, mais aussi la renonciation à la production dans le présent des biens de consommation.

---

<sup>1</sup> AMONN: Op. cit. p. 101-102.

<sup>2</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 166.

<sup>3</sup> J. J. GURANOWSKI: De la nature et du rôle économique de l'épargne. Thèse, Paris 1936. p. 88.

<sup>4</sup> PERROUX: Op. cit. T. I. p. 293.

En tant qu'ensemble de biens, l'épargne économique désigne tous ces biens qui ont pu être soustraits à la *production des biens de consommation*, ce qui a permis de les destiner à la création de biens de production.

Nous avons dit que l'excédent de production sur la consommation individuelle dans le présent, constitue la véritable *épargne économique*. Celle-ci ne doit être confondue ni avec l'épargne financière constituée par les carnets d'épargne et de dépôts, ni avec la provision de biens dont la consommation individuelle est seulement différée. La véritable épargne économique n'est constituée que par l'ensemble des biens qui restent dans une économie nationale après la satisfaction de tous les besoins qui se sont librement manifestés. Le surplus de biens ainsi obtenu doit être employé à la création de moyens de production pour que cette épargne puisse contribuer à la formation du capital.<sup>1</sup>

En revanche, si le surplus de production est mis simplement de côté pour l'avenir, sans être employé à la création de moyens de production, on ne peut pas parler de capital économique.

Par l'accroissement de la production obtenue grâce à l'épargne, l'économie sera en mesure de satisfaire plus aisément les besoins dans le présent, et de laisser un excédent de production qui sera supérieur à celui qui fut obtenu précédemment. Comme cette opération peut être répétée souvent, l'excédent de production sur la consommation augmente sans cesse, à condition que la production soit orientée dans ce sens.

Pour donner une orientation voulue à la production et surveiller la formation de son excédent sur la consommation, il faudrait connaître exactement la quantité des biens et des services dont une communauté a besoin dans un laps de temps donné pour satisfaire tous les besoins des individus qui la composent. En comparant la production à la quantité des biens et services nécessaires, on pourrait obtenir l'excédent de la production sur la consommation. La

---

<sup>1</sup> BRIOT estime que « la seule véritable épargne est ce qui est employé dans un but vraiment productif » (du compte rendu de la séance du 5 janvier 1933, de la Société d'Economie Politique), cité par GURANOWSKI Op. cit. p. 7.

formation du capital pourrait être ainsi connue et orientée dans le sens voulu.

Malheureusement, les statistiques sur la quantité des biens nécessaires à la satisfaction des besoins d'une nation dans le présent manquent dans la plupart des cas. De sorte qu'il n'est pas possible de calculer l'excédent de production. Il serait à souhaiter que de telles statistiques commencent à être établies. Les expériences de l'économie de guerre pourraient au moins nous fournir certains renseignements précieux et nous indiquer comment il serait possible d'établir des statistiques sur la consommation. Evidemment, il faudrait connaître également les chiffres de la production. Dans ce domaine, les statistiques sont déjà poussées assez loin et il suffirait de les compléter. Ce n'est pas notre tâche d'examiner les méthodes de statistiques qui devraient être appliquées pour arriver à réunir les chiffres concernant la quantité des biens nécessaires à la satisfaction des besoins dans le présent d'une part, et la production d'autre part. Notre devoir est de signaler aux statisticiens ce dont la science économique aurait besoin.

Vu le manque de données statistiques sur la formation des capitaux économiques, les théoriciens ont cherché d'autres chiffres sur la base desquels ils se sont efforcés d'observer et d'expliquer les phénomènes économiques inhérents au problème du capital. Ces chiffres, ils les ont trouvés dans les statistiques concernant ce que l'on appelle les capitaux financiers. S'étant rendus compte que les capitaux financiers ne forment pas par eux-mêmes des capitaux économiques, mais qu'ils peuvent sous certaines conditions le devenir, ils ont créé la distinction entre la formation directe et indirecte des capitaux.

Une des rares études approfondies sur la formation *directe* et *indirecte* du capital est due à Röpke.<sup>1</sup>

D'après cet économiste, la formation *directe* du capital a lieu lorsque la limitation de la consommation dans le présent et l'accroissement de la formation des biens de production ont lieu sans l'intervention de la monnaie. Röpke pense à l'agriculture où l'accroissement du cheptel par l'élevage et la formation d'une réserve de

---

<sup>1</sup> RÖPKE: Die Theorie der Kapitalbildung. Op. cit.

blé pour les semences permettent de créer le capital directement, sans avoir recours à la monnaie.

Röpke est d'avis que la formation *directe* du capital peut avoir lieu uniquement dans l'agriculture.<sup>1</sup> Par contre dans les autres secteurs de l'économie monétaire, la formation du capital se fait, d'après cet économiste, d'une manière *indirecte*, à savoir par :

- a) l'épargne,
- b) l'autofinancement,
- c) la politique financière de l'Etat,
- d) les crédits bancaires.

Mais la formation indirecte du capital, réalisée par exemple par la voie de l'épargne monétaire, ne suffit pas en elle-même pour former les capitaux économiques. Pour que ces derniers puissent être créés, il faut que l'épargne accumulée dans les banques soit effectivement engagée dans la formation des biens de production.

L'évolution de l'épargne en Suisse depuis 1941 le prouve facilement.<sup>2</sup> Le surplus du total des dépôts et des intérêts sur les prélèvements annuels a augmenté de : 102,3 millions en 1941

à : 326,9	»	en 1942
et à : 444,8	»	en 1943

Or, personne ne peut prétendre que l'augmentation de l'épargne financière était accompagnée de la formation de capitaux économiques. Pendant la guerre, la Confédération Suisse était la plus grande cliente des banques. Les prêts accordés à l'Etat n'avaient aucun caractère productif car ils servaient uniquement à financer la production de guerre nécessaire à assurer la défense du pays.

Nous pouvons donc constater que la formation *indirecte* du capital peut, au point de vue économique, manquer son but et n'avoir

---

<sup>1</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 10.

<sup>2</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 15. Voir aussi son ouvrage l'Explication du monde moderne... Op. cit. p. 180-181.

<sup>3</sup> Annuaire statistique de la Suisse... Op. cit. 1943. p. 228. Tableau des dépôts d'épargne.

aucun effet sur la formation des capitaux économiques. La formation indirecte est plutôt une formation conditionnelle des capitaux car elle peut, mais pas nécessairement toujours, aboutir à la formation des capitaux économiques.

Pour ces raisons, nous nous proposons de remplacer la distinction habituelle entre la formation *directe* et *indirecte* par la distinction entre la formation *inconditionnelle* et *conditionnelle* du capital.

---

## CHAPITRE V

### **Formation inconditionnelle du capital**

Pour nous, la formation du capital est *inconditionnelle* aussitôt que l'excédent de la production sur la consommation individuelle dans le présent constitue en lui-même des moyens de production permettant d'accroître la production dans l'avenir.

« Ce n'est qu'exceptionnellement que les biens capitalistes sont eux-mêmes l'objet direct de l'épargne. Cela peut avoir lieu pour ces biens qui, d'après leur nature, peuvent être employés aussi bien comme moyen de jouissance que comme biens productifs, du froment pour semailles, par exemple. Quand on renonce à faire de ces biens des biens de jouissance, on a par l'épargne obtenu directement une base pour la formation du capital ». <sup>1</sup>

De tous temps, les peuples vivant de l'agriculture et de l'élevage du bétail s'efforçaient de créer du capital, en produisant plus qu'il ne leur fallait pour satisfaire les besoins dans le présent. Le bon sens leur dictait de ne pas limiter leurs besoins, ce qui aurait eu des conséquences fâcheuses pour leur santé, mais d'accroître plutôt la production. Le surplus constituait le capital dans le sens économique, car il servait de moyen de production.

Truchy <sup>2</sup> parle de l'épargne en nature, en envisageant la formation *directe* du capital.

Cette forme de la création du capital a conservé son importance jusqu'à nos jours et on peut dire qu'elle ne la perdra pas, bien que nous vivions dans une économie monétaire. Ce n'est pas parce que

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 243.

<sup>2</sup> TRUCHY: Cours... Op. cit. T. II. p. 135.

la monnaie n'a pas pénétré largement dans l'agriculture que la formation inconditionnelle du capital existe encore dans ce secteur économique. Cet état de choses est dû plutôt au fait que l'agriculture et l'élevage du bétail, de par leur nature, se prêtent parfaitement à la formation inconditionnelle du capital.

Pour les pays agricoles, la formation *inconditionnelle* du capital constitue un des plus importants facteurs du développement du bien être général.

---

## CHAPITRE VI

### **Formation conditionnelle du capital**

#### § 1. L'épargne

##### A. *Sa nature*

Les économistes ont l'habitude de considérer l'épargne financière comme source du capital. « La discussion sur la part qu'a l'épargne dans la formation du capital est presque aussi ancienne que l'économie scientifique. Les Physiocrates y faisaient déjà allusion et Smith l'a énergiquement formulée. Soutenue par l'autorité de Smith, elle a régné seule pendant un certain temps, et bien que plus tard elle ait été fortement ébranlée, elle a trouvé encore jusque dans ces derniers temps de notables partisans ». <sup>1</sup> Plus tard, Guranowski, <sup>2</sup> en se référant à Truchy, écrit à ce sujet: « L'homme qui, au lieu de consommer tout son revenu disponible, en réserve une part, se crée du capital, il épargne et c'est en ce sens que l'on peut dire que l'épargne est la source du capital ». Truchy <sup>3</sup> définit l'épargne comme une abstention de consommer dans le présent en vue de l'avenir. Il considère l'intérêt du capital comme récompense du sacrifice fait par l'épargnant sous forme de l'abstention. Toutefois il abandonne

---

<sup>1</sup> BOHM-BAWERK: Op. cit. p. 238 notes. Il cite également les économistes suivants parmi les partisans de l'épargne: J. St. MILL: « Le capital est le résultat de l'épargne ». Principes... Op. cit. T. I. p. 78. ROSCHER: « Les capitaux naissent principalement de l'épargne ». Grundlagen § 45. FRANCIS WALKER: « It Arises solely out of saving. It stands always for selfdenial and abstinence ». Political Economy 2<sup>m</sup> éd. New-York 1887. p. 66.

<sup>2</sup> GURANOWSKI: Op. cit. p. 97.

<sup>3</sup> TRUCHY: Cours... Op. cit. T. II. p. 185.

plus tard l'idée de sacrifice qui n'existe pas pour un millionnaire ou pour un avare qui voit dans l'épargne un plaisir.

Graziadei<sup>1</sup> émet une opinion semblable: « Dans son expression plus générale, l'épargne peut être définie comme l'opération par laquelle un individu donné n'emploie pas tout son revenu pour la satisfaction de ses besoins immédiats, mais en conserve une certaine partie pour l'avenir ».

De toutes façons, la définition de l'épargne donnée par ces auteurs, ne peut pas être retenue par la théorie moderne de l'économie politique, car cette définition a été conçue au point de vue individuel. C'est l'épargne financière qu'ils nous définissent.

Ces économistes se sont basés sans doute sur l'opinion d'A. Smith:<sup>2</sup> « La cause immédiate de l'augmentation du capital c'est l'économie et non l'industrie ». Smith était, après les Physiocrates, un des premiers à formuler la théorie de l'épargne comme base de la formation du capital.

Comme l'a remarqué Böhm-Bawerk,<sup>3</sup> cette proposition de Smith doit, pour être juste, subir un renversement: « La cause directe de la création des biens capitalistes est la production; la cause indirecte, une épargne précédant la production ». « La production et l'épargne forment deux conditions également indispensables à la formation du capital, et ce n'est que par une dialectique unilatérale qui, malheureusement, n'a joué qu'un trop grand rôle précisément dans la théorie du capital, que la coopération de l'une d'elles (de la production), a pu être niée ».<sup>4</sup>

Malgré la correction apportée par Böhm-Bawerk, la plupart des économistes continuent à prétendre que l'épargne financière est la source la plus importante de la formation du capital. C'est ceci qui a engagé probablement Chs. Rist<sup>5</sup> à faire la distinction entre « l'épargne-réserve » et « l'épargne-créatrice ». En réalité, on ne peut parler de l'épargne comme moyen de la formation du capital, que si elle

---

<sup>1</sup> GRAZIADEI: Op. cit. p. 139.

<sup>2</sup> A. SMITH: Op. cit. T. I. p. 422.

<sup>3</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 248 notes.

<sup>4</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 270-271.

<sup>5</sup> Chs. RIST: Op. cit. p. 348.

est créatrice. Cependant, toute épargne n'aboutit pas à la création du capital. Il est étonnant de voir encore de nos jours des économistes considérer chaque épargne comme créatrice de capital. Pourtant, cette théorie a été de bonne heure l'objet d'une vive opposition. Des représentants de l'école socialiste<sup>1</sup> en réfutant cette théorie, prétendaient que le capital se forme et augmente par le travail seulement, et non par l'épargne.

Gide<sup>2</sup> prit nettement position contre la théorie envisageant l'épargne comme créatrice du capital. Il écrit à ce sujet: « Ce qui a suggéré et accredité l'idée de l'épargne comme mère du capital, c'a été l'emploi de la monnaie comme forme presque exclusive de la richesse ». « Et c'est aussi l'habitude que nous avons de ne regarder qu'au capital lucratif. Or, pour celui-ci, il est vrai que je ne prête ou ne place que ce dont je n'ai pas besoin pour moi-même, et que par conséquent tout prêt ou tout placement suppose au préalable un excédent de revenu sur la dépense, et, en ce sens, une épargne. Et on en conclut que tous les vrais capitaux, les capitaux de production, ont dû avoir aussi la même origine. Mais c'est là l'erreur ! ».

Parmi d'autres économistes qui ne se sont pas laissés éblouir par les assertions d'A. Smith et ont souligné nettement la différence entre l'épargne-financière et l'épargne-économique, il y a lieu de citer Pareto,<sup>3</sup> Amonn,<sup>4</sup> et Rosset.

Pareto dans son « Manuel d'économie politique » disait déjà qu'on s'imagine souvent que l'épargne est constituée par la monnaie, alors qu'en réalité elle ne peut être formée au point de vue économique que par les biens de production. « Il faut avoir soin de ne pas confondre, dit-il, la simple épargne avec l'épargne transformée en capitaux, c'est-à-dire en choses qui servent à la production. Le blé qui se trouve dans un grenier, par exemple, est de

---

<sup>1</sup> RODBERTUS: Das Kapital. p. 64 et 267.

LASSALLE: Kapital und Arbeit. p. 64.

MARX: Das Kapital. T. I. 2<sup>me</sup> éd. p. 619.

(tous trois cités par BÖHM-BAWERK, Op. cit. p. 239 notes).

<sup>2</sup> GIDE: Principes... Op. cit. p. 150-151.

<sup>3</sup> PARETO: Manuel d'économie politique. Trad. franç. A. Bonnet. 2<sup>me</sup> éd. Paris 1927.

<sup>4</sup> AMONN: Op. cit. p. 101-102.

l'épargne simple; au moment où une partie de ce blé servira à nourrir les ouvriers qui travaillent la terre, (partie qui, consommée de cette sorte, sera reconstituée au moment de la récolte) est de l'épargne-capital (c'est-à-dire épargne destinée à la formation du capital); la partie qui est employée à acheter les bœufs qui labourent la terre, ou la locomobile qui sert à battre le blé, cessera d'exister sous forme d'épargne, et sera transformée en capital ».

Amonn dit clairement qu'il ne faut pas confondre l'épargne-financière avec le capital économique. L'épargne peut, sous certaines conditions, aboutir à la formation du capital économique. Si on ne fait qu'épargner, on n'arrive pas à former du capital. Pour que cette formation puisse avoir lieu, il faut que l'épargne-financière engendre:

- a) une limitation de la production des biens de consommation dans le présent, ce qui entraînera:
- b) une limitation de la consommation elle-même dans le présent,
- c) un accroissement effectif de la production dans l'avenir.

Il est intéressant de relever qu'Amonn, par opposition à d'autres économistes, est d'avis qu'il faut en premier lieu limiter la production des biens de consommation dans le présent, ce qui entraînera une réduction de la consommation des individus. Cependant, il nous semble que dans une économie de paix, la production cherche toujours à s'adapter à la consommation. Il s'en suit qu'il faut en premier lieu limiter la consommation individuelle dans le présent pour que la production des biens de consommation puisse diminuer et celle des biens de production augmenter. C'est cet accroissement qui est facilité par l'épargne-financière. Nous disons bien que l'épargne-financière ne peut que faciliter la production économique. Les expériences faites pendant la guerre et nos tableaux de statistiques<sup>1</sup> prouvent sans équivoque que pour former du capital économique il ne suffit pas d'épargner, mais il faut encore disposer de biens de production et de travail en quantité suffisante et les engager effectivement à la fabrication d'autres biens de production.

---

<sup>1</sup> Cf. supra, p. 76 et s.

Pour Gide,<sup>1</sup> L'épargne est une condition de la formation du capital en ce sens que, si la richesse produite est consommée au jour le jour pour la satisfaction des besoins immédiats, il est évident qu'il n'en restera point de disponible pour prendre une avance et pour se donner le temps de fabriquer par exemple des instruments ».

Afin que l'épargne puisse agir sur la production, il faut qu'elle y soit engagée. Elle doit donc retourner à la production « pour s'y consommer sous forme de capital ».<sup>2</sup>

La formation du capital suppose donc également une consommation. Il est imprudent de dire simplement que l'épargne nécessite une restriction de la consommation sans préciser la nature des biens dont la consommation doit être restreinte. En effet, si l'épargne engendre une restriction dans l'emploi des biens de consommation, il s'agit là des restrictions envisagées au point de vue des individus. Mais la consommation individuelle n'intéresse point l'économie politique.

Par contre, dans une économie nationale, toute épargne employée à la création des biens de production ne diminue en rien la consommation sociale. Au contraire, elle l'amplifie en permettant une reproduction perpétuelle.

« Epargner en créant du capital, ce n'est donc pas s'abstenir de consommer, mais c'est consommer de façon qu'il naisse un instrument qui augmentera la production et par conséquent, la consommation ».<sup>3</sup>

L'épargne ne modifie donc pas le volume de la consommation sociale. Elle ne fait que changer le but de la consommation et les personnes qui y participent. C'est pourquoi certains économistes disent que l'épargne transformée en capital aboutit à la consommation « déviée ».<sup>4</sup>

Lorsqu'on envisage la consommation sociale, il n'est plus nécessaire de faire la distinction entre la consommation économisée et la consommation différée, comme l'a fait entre autres Gide.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> GIDE: Cours... Op. cit. T. I, p. 196.

<sup>2</sup> GIDE: Cours... Op. cit. p. 197.

<sup>3</sup> LAVELEYE: *Éléments d'économie politique*. éd. 1882. p. 20. cité par Chs. RIST. Op. cit. p. 354.

<sup>4</sup> GURANOWSKI: Op. cit. p. 69.

<sup>5</sup> GIDE: *Principes...* Op. cit. p. 661.

Car, répétons-le, au point de vue social, l'épargne qui est employée dans la production ne restreint point la consommation totale dans le présent.

Vu l'importance de l'épargne pour la formation du capital, Senior<sup>1</sup> avait proposé de considérer l'épargne comme un troisième facteur de production, à côté de la nature et du travail.

Böhm-Bawerk<sup>2</sup> remarque toutefois que l'épargne ne doit pas être placée à côté de la nature et du travail, mais derrière eux. « Elle ne participe pas avec eux à l'œuvre de la production de telle façon qu'elle puisse accomplir par elle-même une partie quelconque de cette œuvre, mais elle a seulement pour effet de diriger précisément vers le but de production et non vers un autre, vers la production de biens capitalistes et non de biens de jouissance, les forces productives: la nature et le travail, qui, en tous cas, doivent suffire seuls à toute l'œuvre de la production ».

La différence entre l'épargne-financière et l'épargne-économique a fait dire à certains économistes qu'une épargne peut être fructueuse pour un capitaliste et infructueuse pour la nation. Cette dernière considérera l'épargne comme fructueuse si elle contribue à la formation du capital, c'est-à-dire à la création des biens de production. Par contre, un capitaliste considérera une épargne comme fructueuse lorsqu'elle lui assure un intérêt suffisant. C'est ainsi que l'épargne-financière placée en titres d'Etat est dans la plupart des cas fructueuse pour le capitaliste. Mais, si l'Etat emprunte pour construire des fortins ou pour d'autres buts économiquement improductifs, l'économiste dira avec raison que cette épargne est restée infructueuse au point de vue de l'économie politique.

Inversement une épargne peut devenir fructueuse au point de vue économique et rester improductive pour le capitaliste, qui, lui, la juge en se plaçant sur le terrain financier. C'est le cas par exemple, lorsque l'épargne aboutit à la formation des biens de production dont la fabrication, tout en étant utile à l'économie nationale,

---

<sup>1</sup> SENIOR: *Political Economy*. 3<sup>m</sup>e éd. p. 57 et s. cité par BÖHM-BAWERK, *Op. cit.* p. 272.

<sup>2</sup> BÖHM-BAWERK: *Op. cit.* p. 272.

laisse un rendement insuffisant pour payer au capitaliste l'intérêt auquel il s'attendait.

### B. Conditions de l'épargne

Nous avons constaté que l'épargne-économique exige :

- a) une renonciation à la consommation immédiate d'une certaine quantité des biens de consommation, qui à son tour permet :
- b) une limitation de la production des biens de consommation pour,
- c) attribuer les biens ainsi épargnés à la création des biens de production.

Il s'agit donc d'examiner sous quelles conditions peut se faire la renonciation à l'emploi immédiat des biens de consommation dans une mesure suffisante pour permettre de former des biens de production à la place des biens de consommation. Ces conditions diffèrent selon le rôle joué par l'Etat dans l'économie.

Dans une économie de guerre où l'Etat dirige non seulement la production, mais aussi la consommation de la plupart des biens, l'étendue de l'épargne économique dépend de la volonté des autorités. Si, par exemple, l'Etat limite la fabrication des ustensiles de cuisine ou des meubles en acier pour mieux approvisionner les fabriques de machines, on est en présence d'une épargne-économique forcée (à distinguer de l'épargne-financière obligatoire). Une épargne-économique forcée peut exister également en temps de paix dans un pays où les autorités dirigent la production et la consommation.

Par contre, dans un pays où l'individu peut déterminer librement l'étendue de sa consommation, son influence sur l'épargne est très considérable, mais elle diminue lorsque l'Etat intervient dans l'économie du pays.

Examinons maintenant les conditions de l'épargne dans une économie libérale qui laisse à l'individu la liberté dans le domaine de la consommation.

### 1. Dispositions psychiques

En premier lieu, doivent exister chez l'individu certaines dispositions psychiques qui l'engagent à renoncer à une partie de la consommation immédiate.<sup>1</sup>

En renonçant à consommer des biens dans le présent, l'individu pense à les acquérir et à les utiliser dans l'avenir. Entre temps, il doit nécessairement « épargner » son revenu monétaire. L'épargne-financière n'est donc qu'une conséquence du premier stade de l'épargne-économique, à savoir de la décision de limiter la consommation dans le présent. Nous constatons que l'épargne-économique précède l'épargne-financière. Cependant, il est plus aisé de persuader l'individu d'économiser si on lui fait miroiter les espèces monétaires accumulées et les avantages qui en découlent pour lui sous forme d'intérêts. En économisant, l'individu lui-même ne pense souvent pas du tout aux avantages qui découlent pour l'économie nationale, de la limitation de la consommation. S'il épargne, il pense nécessairement au placement des espèces monétaires et aux intérêts qu'il en obtiendra. Cette manière d'envisager l'épargne est due en bonne partie au fait que l'homme de la rue pense avant tout à lui-même. Ce sont donc des raisons psychologiques qui engagent, encore actuellement, les praticiens à propager et à développer l'épargne-financière, afin d'influencer par ce moyen le premier stade de l'épargne-économique : la limitation dans le présent de la consommation individuelle. Ce premier stade atteint, on pourra envisager la limitation dans le présent de la production de biens de consommation, ce qui constitue le deuxième et principal stade de l'épargne-économique.

Ayant défini le rôle de l'épargne-financière en économie, nous nous proposons d'étudier brièvement les dispositions psychiques qui peuvent engager l'individu à la pratiquer et à la développer.

Ces dispositions se manifestent avec une intensité différente selon le caractère des individus. Elles varient également suivant l'état général de la société et de la civilisation. « Sans doute, à toutes les époques, l'humanité a épargné, puisqu'elle a accru le capital rudimentaire du premier âge; mais pendant une longue période, cet accroisse-

---

<sup>1</sup> BÖHM-BAWERK: Op. cit. p. 273.

ment a été lent. Cette lenteur dans la formation du capital primitif ne tient pas seulement à ce que tout commencement est difficile; cela tient aussi à ce que, pendant longtemps, l'épargne n'a été pratiquée que d'une manière inconsciente, instinctive, dans des conditions économiques et sociales également mauvaises, lesquelles étaient, l'une par rapport à l'autre, à la fois cause et effet; absence de crédit, mépris de travail: l'esclavage; peu de connaissances dans les sciences naturelles et, par conséquent, les perfectionnements et les inventions dans les arts utiles dûs uniquement au hasard et à l'empirisme ». <sup>1</sup>

Les dispositions psychiques engageant l'individu à épargner varient non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace. Dans les pays occidentaux, l'épargne est plus poussée que dans les pays orientaux. Cela provient en bonne partie des différences existant dans l'éducation des hommes. En effet, il existe des pays, surtout en Europe orientale et en Asie, où la notion de l'épargne est pour ainsi dire inconnue pour la grande masse et doit lui être inculquée. C'est ce but que se propose l'épargne scolaire. « C'est par la caisse d'épargne scolaire que se fera l'éducation économique de l'enfance. L'idée a été conçue en France, mais elle n'a reçu sa première organisation qu'en Belgique, d'où elle a été simultanément réimportée en France (en 1874 par M. de Malarce) et introduite en Angleterre (par M. G. Fitch) ». <sup>2</sup>

Voyant l'importance des caisses d'épargne scolaire pour la formation de l'esprit d'épargne, des voix s'élèvent en faveur de l'épargne scolaire dans les pays où l'épargne n'est pas encore très répandue. <sup>3</sup>

S'il faut commencer par l'éducation économique et par la propagation de l'esprit d'épargne, la formation du capital se heurte à des difficultés; elles ne sont toutefois pas insurmontables. Par contre, lorsqu'un pays a déjà acquis un certain capital, il pourra plus facilement en former de nouveaux. « La formation du capital, dans une société, est d'autant plus facile que cette société en possède

---

<sup>1</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 354-355.

<sup>2</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 345-346.

<sup>3</sup> Par exemple en Turquie, voir SAIT EMIN ÖZBEK: Mektep Tasarrufu. Istanbul, 1939.

déjà davantage ».<sup>1</sup> Dans les sociétés déjà pourvues de capital, la difficulté de le constituer se trouve dans le penchant aux plaisirs et aux dépenses de luxe, dans l'inclination qui les porte à faire avec l'excédent de leur travail, non pas des instruments de production, mais des objets de consommation ».<sup>2</sup>

Parmi les dispositions psychiques qui poussent l'individu à renoncer partiellement à la consommation immédiate, il y a lieu de citer : l'ordre, la maîtrise de soi, le souci d'assurer ses vieux jours. On épargne aussi pour assurer à ses descendants une vie plus agréable.

Pour que ces dispositions psychiques puissent engendrer l'épargne, l'homme doit avoir la faculté de se représenter l'avenir.<sup>3</sup>

Certains économistes pensent que l'homme doit avoir également une énergie suffisante pour supporter un sacrifice dans le présent. Quant à nous, nous ne pouvons pas nous rallier à l'idée du sacrifice. « Dans la mesure où l'épargne correspond à un besoin de sécurité, l'individu... l'assimilera à une satisfaction ».<sup>4</sup>

Une forte constitution de la famille et le respect de l'héritage favorisent aussi l'épargne.<sup>5</sup>

L'esprit d'épargne risque de diminuer dans certaines classes de population avec l'introduction de l'assurance vieillesse. Des personnes, sachant leur avenir assuré par l'État, peuvent cesser d'épargner. Leroy-Beaulieu a pressenti ce danger : « Les lois, dit-il, qui auraient pour objet de mettre à la charge de l'État ou de la commune tous les gens imprévoyants détruiraient chez une foule d'hommes le sentiment même de la prévoyance. La générosité imprudente de l'État tarirait l'épargne à sa source, en faisant disparaître les principaux motifs d'épargner, et la capitalisation, qui est le principal ressort du progrès social, en serait arrêtée ».<sup>6</sup>

Malgré les dangers résultant d'une assurance vieillesse, nous ne croyons pas qu'il soit possible d'abandonner cette branche de l'assurance sociale envisagée actuellement dans certains pays. Tou-

---

<sup>1</sup> RAMBAUD : Op. cit. p. 165.

<sup>2</sup> RAMBAUD : Op. cit. p. 166.

<sup>3</sup> PERROUX : Op. cit. T. I. p. 298.

<sup>4</sup> HORNBOSTEL : Op. cit. T. I. p. 172.

<sup>5</sup> LEROY-BEAULIEU : Traité... Op. cit. T. I. p. 272.

<sup>6</sup> LEROY-BEAULIEU : Traité... Op. cit. T. I. p. 287-288.

tefois, pour ne pas diminuer l'esprit d'épargne, il sera nécessaire d'organiser les paiements des prestations de l'assurance vieillesse de telle manière qu'elle ne puisse pas nuire à la formation de l'épargne. L'assuré doit savoir que l'assurance vieillesse seule ne pourra guère lui suffire, et qu'il est donc obligé de la compléter par une épargne constituée sous forme d'un dépôt bancaire, ou d'une assurance privée contractée de son propre gré. D'autre part, il faudra maintenir par des mesures éducatives l'esprit d'épargne dans les classes de population qui risquent de l'abandonner facilement.

On pourrait nous objecter que la diminution de l'épargne chez les gens vivant dans des conditions modestes, ne joue pas un rôle important pour la formation du capital. Une telle assertion est toutefois inexacte. Comme le dit Jourdan:<sup>1</sup> « Le pauvre doit et surtout peut épargner. Le pauvre épargne et n'a cessé d'épargner. L'esprit est plus frappé par l'épargne du riche, parce qu'on la voit concentrée aux mains de quelques-uns, mais l'épargne du pauvre n'en est pas moins considérable. C'est par l'épargne du pauvre que l'humanité toute entière a passé du dénuement originaire à la richesse car, ce que nous appelons aujourd'hui pauvreté eût été richesse autrefois ».

Lorsqu'on a à l'esprit l'importance des dispositions psychiques, on comprend qu'il « ne suffit pas de pouvoir épargner, il faut aussi le *vouloir* et *savoir* le *vouloir* ».<sup>2</sup>

Les dispositions psychiques forment les conditions morales de l'épargne.<sup>3</sup>

Celles-ci exercent sur l'épargne non seulement une influence favorable, mais peuvent aussi lui nuire. « Ce qui fait obstacle à l'épargne, ce sont surtout des causes morales: imprévoyance, paresse, vice, débauche, défaut d'épargne, misère, tout cela se tient ».<sup>4</sup> La moralité d'un peuple exerce donc une très sensible influence sur l'épargne.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 287.

<sup>2</sup> GRAZIADEI: Op. cit. p. 141.

<sup>3</sup> ROSCHER: Op. cit. T. I. p. 101.

<sup>4</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 289.

<sup>5</sup> LEROY-BEAULIEU: *Traité...* Op. cit. T. I. p. 273.

Enfin, les obstacles à l'épargne sont formés non seulement par les conditions morales, mais aussi par la situation monétaire. Les pays qui ont subi l'inflation connaissent les ravages qu'elle peut produire parmi les épargnants. Elle les détourne de l'épargne.

## 2. Garanties légales

Une autre condition de l'épargne, c'est l'existence de garanties légales assurant à l'individu la sécurité de son épargne. L'individu veut être sûr de pouvoir employer à l'avenir ses économies pour lui-même ou pour ses proches. Tout ce qui rend l'avenir incertain diminue le goût d'épargne. L'épargne se développe d'autant plus que la propriété privée est mieux assurée. « Rien ne démontre mieux la légitimité du droit de propriété qu'une analyse exacte du mode de formation de capital ».<sup>1</sup>

En Suisse, on a pu observer l'accumulation de l'épargne d'origine étrangère. Elle ne procurait aucun intérêts et ses propriétaires étaient même tenus de payer une commission aux banques. Si les épargnants amenaient néanmoins leurs capitaux en Suisse, c'est parce qu'ils les sentaient en sécurité.

La sécurité de l'épargne dépend non seulement de la protection légale du droit de propriété, mais aussi du système fiscal. Des impôts élevés peuvent diminuer et même anéantir l'esprit d'épargne. En fixant l'étendue des impôts, les autorités devraient se rendre compte que les charges fiscales trop élevées portent atteinte à l'épargne et amoindrissent ainsi la puissance productive d'un pays.

Les impôts payés au fisc et les contributions versées dans les caisses de compensation et de prévoyance sociale diminuent l'épargne des individus. Ils peuvent empêcher la formation du capital, s'ils ne sont pas employés en attendant par l'Etat à des buts productifs, ou mis par les caisses à la disposition de la production.

---

<sup>1</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 61.

### 3. L'influence du taux de l'intérêt sur la formation de l'épargne

Certains économistes considèrent l'intérêt comme une des conditions de l'épargne. L'idée du profit retiré de l'épargne fut étudiée en particulier par l'Ecole Psychologique de Vienne. Ses idées furent résumées par F. Perroux qui écrit à ce sujet :

« On peut dire que l'agent économique épargne chaque fois qu'il estime qu'il y a des biens futurs dont l'utilité marginale future, transformée en utilité présente, est pour lui plus grande que l'utilité de quelques uns des biens présents qu'il pourrait se procurer ».<sup>1</sup>

L'épargne est donc influencée d'après l'Ecole Psychologique par « une différence ou marge entre deux utilités. Sa mesure est également fournie par une comparaison d'utilités. L'agent économique épargne dans la mesure où consommation et épargne réalisent pour lui l'égalité de l'utilité marginale des biens présents et des biens futurs considérés ensemble ».<sup>2</sup>

« Il importe seulement de bien comprendre que l'utilité du bien futur ne s'apprécie pas de la même façon que l'utilité du bien présent. Elle est grevée d'un coefficient de dévaluation que l'on appelle le taux psychique d'intérêt ».<sup>3</sup>

Certains économistes comme Truchy<sup>4</sup> et Graziadei<sup>5</sup> prétendent qu'il n'y a pas de corrélation démontrée entre l'épargne et les variations du taux de l'intérêt. L'épargnant désire, d'après eux, assurer simplement sa sécurité et celle des siens dans l'avenir.

Röpke<sup>6</sup> va même plus loin et démontre qu'au point de vue de l'économie politique, l'intérêt n'a aucune influence sur l'épargne et la formation du capital. Il prouve que l'épargne sociale augmente même avec la baisse du taux de l'intérêt. En parlant de l'épargne sociale, Röpke n'envisage pas, avec raison, l'épargne d'un individu, mais celle d'une nation.

---

<sup>1</sup> PERROUX: Op. cit. T. I. p. 294.

<sup>2</sup> PERROUX: Op. cit. T. I. p. 295.

<sup>3</sup> PERROUX: Op. cit. T. I. p. 296.

<sup>4</sup> TRUCHY: Précis... Op. cit. T. II. p. 169.

<sup>5</sup> GRAZIADEI: Op. cit. p. 166.

<sup>6</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 30-31.

L'épargne sociale dépend du revenu national, appelé quelquefois produit national ou social. Ce produit sera d'autant plus grand que les capitaux dont dispose le processus économique seront plus étendus.

Un intérêt bas diminue toujours, selon Röpke, le prix de revient, qui, à son tour, permet de réduire le prix de vente. Si l'on peut aussi s'adresser à des consommateurs dont le pouvoir d'achat est de plus en plus réduit, le débouché augmente, ce qui favorise évidemment la production. En permettant une augmentation de la production, un intérêt bas augmente le produit social dont l'accroissement permet à la nation d'épargner davantage. S'il est vrai que la baisse du taux de l'intérêt peut dans certains cas inciter l'individu à freiner l'épargne, celle de la nation, comme nous l'avons prouvé, augmente.

Ajoutons toutefois que le produit social, comme tel, ne détermine pas encore l'étendue de l'épargne. Celle-ci dépend dans une large mesure de la répartition effective du produit social parmi les membres de la communauté habitant un pays.

En étudiant les conditions de l'épargne chez l'individu, Röpke<sup>1</sup> est d'avis que l'étendue de la formation du capital par la voie de l'épargne dépend :

1. de la volonté d'épargner (Sparwilligkeit),
2. de l'aptitude ou la capacité d'épargner (Sparfähigkeit).

La volonté d'épargner est influencée :

- a) par le souci de répartir sur toutes les périodes le revenu qui risque de ne pas être régulier,
- b) par l'orgueil et l'habitude,
- c) par le désir de retirer un intérêt.

Röpke remarque toutefois, avec raison, que l'intérêt est un motif pour épargner si on envisage l'épargne au point de vue individuel. Quant au point de vue de l'économie politique, nous l'avons déjà examiné précédemment.

---

<sup>1</sup>RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 23.

L'aptitude ou la capacité d'épargner des individus dépend d'une part de leur revenu, et d'autre part de leurs obligations envers la famille et la société.

Tandis que la volonté d'épargner dépend, chez l'individu, entre autre de l'intérêt; sa capacité d'épargner est indépendante de l'intérêt.<sup>1</sup>

#### 4 L'influence du progrès technique

L'épargne est stimulée également par le progrès technique. « Les inventions, les découvertes et l'amélioration des procédés techniques poussent à l'épargne ». « L'action qu'exercent les découvertes et les inventions sur l'épargne n'est pas, toutefois, en raison du mérite scientifique de chacune d'elles; elle est proportionnée à l'ampleur du champ d'application de chaque découverte et de chaque invention, des services matériels qu'elle peut rendre et des capitaux dont elle a besoin ».<sup>2</sup>

Ceci dit on peut constater une fois de plus que les reproches adressés au progrès technique ne méritent pas d'être retenus.<sup>3</sup>

#### 5. Institutions d'épargne

Pour que l'épargne puisse prendre corps chez l'individu, il faut qu'il existe des institutions appropriées: des caisses d'épargne, des banques, des caisses de retraite et d'autres caisses de prévoyance basées sur la mutualité. Dans certains pays dont l'organisation bancaire n'est pas très développée, on a créé des caisses postales d'épargne. L'ubiquité des offices postaux doit faciliter l'accumulation de l'épargne. Certaines assurances (ex.: sur la vie), et les rentes viagères contribuent également à la formation de l'épargne. Dans le même ordre d'idée travaillent aussi les caisses de crédit différé (Bausparkassen).

<sup>1</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 27.

<sup>2</sup> LEROY-BEAULIEU: Traité... Op. cit. T. I. p. 284.

<sup>3</sup> Cf. infra. p. 128 et s.

Nous renonçons à la description de toutes ces institutions et de leur activité, car il s'agit de problèmes n'appartenant plus selon nous à l'économie politique, mais à la technique bancaire et commerciale qui fait partie de l'économie d'entreprise.

On croit généralement que l'épargne ne peut se manifester que chez l'individu. Ceci provient du fait que la plus grande masse de l'épargne est dûe en réalité aux efforts des individus. Toutefois, il ne faut pas oublier le rôle que l'Etat peut jouer comme épargnant. « L'Etat épargne toutes les fois que, faisant un bon emploi des ressources dont il dispose, il accroît ce grand outillage commun de la production dont il est le détenteur dans l'intérêt de tous. L'Etat a encore une manière bien simple d'épargner, c'est de payer ses dettes, de diminuer les impôts, et de laisser ainsi une plus grande quantité de capitaux à la disposition de l'industrie privée ».<sup>1</sup>

Nous avons tenu à signaler seulement le rôle de l'Etat en tant qu'épargnant. Nous devons malheureusement renoncer à examiner en détail ce problème car il doit être étudié à la lumière de la science des finances et dépasserait ainsi le cadre de notre travail.

## § 2. L'investissement

### A. Conditions de l'investissement

Après avoir étudié les conditions de l'épargne, incitant l'individu à renoncer à la consommation immédiate, examinons maintenant les conditions dans lesquelles on peut attribuer à la création des biens de production, les biens obtenus par la limitation de la formation des biens de consommation. En d'autres termes, il s'agit d'étudier les conditions dans lesquelles la formation des biens de consom-

---

<sup>1</sup> JOURDAN: Op. cit. p. 333.

mation peut être remplacée partiellement par la création des biens de production.

### 1. L'épargne à long terme

Tout d'abord, l'épargne doit être à long terme, sinon elle ne peut pas être employée à la création des biens de production. « L'épargne saisonnière est un phénomène naturel, qui n'a pas de répercussion économique très importante, puisque la période où la consommation est différée ne dépasse pas sensiblement le temps nécessaire à la production des biens de consommation correspondants ».<sup>1</sup>

La durée de l'épargne doit donc être suffisamment longue pour permettre non seulement la création des biens de production, mais aussi l'amortissement des capitaux fixes. C'est l'amortissement qui permet d'incorporer, dans le prix de revient des biens créés, une quote part du coût des installations permanentes et de récupérer successivement les moyens financiers investis dans les capitaux fixes. Une fois récupérés, ces moyens liquides peuvent être restitués aux épargnants.

### 2. Les statistiques sur la production et la consommation

En outre, pour qu'on puisse remplacer rationnellement la formation des biens de consommation par la création des biens de production, il faut réaliser une seconde condition.

Nous pensons à l'établissement des statistiques appropriées sur la production et la consommation. Evidemment, on devrait prendre en considération une consommation normale dans une époque libre de toutes restrictions et assurant à tous les individus les moyens d'existence suffisants. Sur la base des statistiques de consommation de plusieurs années, on pourrait établir des moyennes de consommation que la production devrait être en mesure de satisfaire régulièrement. Le surplus de la production pourrait être

---

<sup>1</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 169.

orienté vers la création de biens de production. Or, chaque orientation suppose, qu'on le veuille ou non, une prévision. Ceci nous amène à formuler la troisième condition devant être réalisée pour que le remplacement de la formation des biens de consommation par la création des biens de production puisse se faire méthodiquement.

### 3. L'établissement de plans d'investissement

« Il est évident que la planification des investissements sera le meilleur moyen d'assurer une vie normale au capital ».<sup>1</sup>

En envisageant une planification, nous nous attendons à être attaqué par certains disciples du libéralisme complet qui sont habitués à voir, derrière le planisme, des régimes dictatoriaux. Nous pensons toutefois qu'il serait parfaitement possible de concilier le libéralisme économique avec le planisme fait non pas par les autorités, mais par les organisations réunissant tous ceux qui sont intéressés à la production et à la consommation. Pour arriver à un résultat objectif et dans l'intérêt général de la nation, de tels organismes devraient représenter non seulement la production, mais aussi la consommation. Ils devraient donc réunir les représentants du capital, du travail et des consommateurs. Ces organismes pourraient être investis de certains pouvoirs par l'Etat.

L'économie se gouvernerait ainsi elle-même d'après les principes propres au régime démocratique.

Quelques études faites par l'économiste libéral Hayek<sup>2</sup> font ressortir que le planisme n'est pas toujours incompatible avec le libéralisme. Dans des conférences faites à Zürich et à Berne, en octobre 1945, cet économiste autrichien, professant actuellement à la *London School of Economics*, préconise une sorte d'économie planifiée pour obvier aux effets d'une surcapitalisation dans le domaine de la création des biens de production. A cet effet Hayek propose de renoncer à une politique à courte vue, et de la rem-

<sup>1</sup> BONGRAS: Op. cit. p. 421.

<sup>2</sup> HAYEK: Article dans *Neue Zürcher Zeitung* N° 1543 du 14 octobre 1945. Voir également HAYEK: *Der Weg zur Knechtschaft*. Zürich 1945.

placer par une politique à longue échéance qui seule, d'après lui, serait une véritable politique libérale. Une telle politique exigerait un équilibre conjoncturel, c'est-à-dire un degré d'occupation nivelé. Pour atteindre ce but, il conseille d'établir des plans à longue échéance, et sur ces bases, limiter artificiellement tout progrès économique démesuré afin d'éviter plus tard, la rechute et la crise qui en résulteraient.

Sans vouloir nous prononcer sur l'exactitude des opinions de Hayek, concernant l'explication de sa théorie des crises et de plein emploi, nous avons tenu à relever ses idées sur la planisme pour prouver que le libéralisme compris à la mesure de l'homme d'aujourd'hui est compatible avec une économie planifiée nécessaire.

### B. *La nature de l'investissement*

On donne le nom d'*investissement* au processus par lequel les biens provenant de la limitation de la production des biens de consommation sont attribués à la formation des biens de production. Le même processus est désigné aussi par le terme de *placement*.

En parlant du placement, on envisage le problème du point de vue du revenu que l'épargnant est susceptible de recevoir. Cette manière d'envisager l'épargne étant propre à l'économie financière et commerciale, elle ne peut être envisagée par l'économie politique moderne. Il est intéressant de rappeler que la conception de l'épargne fournissant un revenu est celle de beaucoup d'économistes comme A. Smith, J. St. Mill, et autres.<sup>1</sup>

Le placement, tout en procurant un revenu à l'épargnant, peut ne pas aboutir à un emploi productif. Il n'est donc pas toujours équivalent à un investissement. C'est le cas lorsque les épargnants souscrivent des obligations d'un Etat qui paye régulièrement un intérêt suffisant et emploie l'argent à des fins improductives, comme par exemple à financer des armements.

---

<sup>1</sup> GURANOWSKI: Op. cit. p. 87.

Par contre, lorsque les biens accumulés grâce à la limitation de la production des biens de consommation sont attribués à la formation des biens de production, l'investissement qui en résulte est toujours productif au point de vue économique, mais ce n'est pas toujours un placement intéressant pour l'épargnant. Il ne le sera qu'au cas où il lui procure un revenu.

Gide<sup>1</sup> ne fait pas de distinction entre placement et investissement. Il considère le placement comme un acte de production.

Par contre Keynes,<sup>2</sup> fait la distinction entre l'investissement et le placement, et réserve ce dernier terme au marché financier.

Il entend par investissement: « L'adjonction nette aux équipements en capital de toute nature, après déduction des variations de valeurs des anciens équipements qui entrent dans le calcul du revenu net. L'investissement ainsi défini correspond à l'accroissement de l'équipement en capital ».<sup>3</sup>

Cette définition s'applique, selon Keynes, à l'investissement global, que nous appelons social, car il concerne l'ensemble de la nation.

Comme l'a dit Guranowski,<sup>4</sup> l'investissement est une opération permettant la transformation de l'épargne en capital, c'est-à-dire en biens de production.

L'épargne investie n'aboutit pas toujours à l'augmentation de la production, mais elle est de nature à l'élever.

Si l'on veut établir la part d'investissement qui accroît réellement la production et par là la richesse nationale, on doit, comme le fait Keynes, déduire de l'ensemble des investissements les capitaux qui doivent remplacer les biens de production déjà usés ou qui ont été retirés du processus de production parce qu'ils se sont avérés inutiles (machines dépassés par le progrès technique). La part d'investissement qui augmente la production forme ce qu'on appelle la capitalisation.

---

<sup>1</sup> GIDE: Principes... Op. cit. p. 670 et s.

<sup>2</sup> KEYNES: Op. cit. p. 402.

<sup>3</sup> KEYNES: Op. cit. p. 95.

<sup>4</sup> GURANOWSKI: Op. cit. p. 54-57.

Le volume total des investissements dépend de l'estimation de la consommation courante et future, qui déterminera le volume réel de la production et obligera l'économie à compléter le cas échéant ses moyens de production. Cette dernière décision aboutira à des investissements.

D'après Keynes l'incitation à investir (*inducement to invest*) est le motif qui pousse à investir. « Elle dépend de la courbe de l'efficacité marginale du capital et du taux de l'intérêt ».<sup>1</sup>

Pour nous, le taux de l'intérêt ne peut pas toujours influencer l'investissement. En particulier lorsque la charge des intérêts grevant le prix de revient est relativement minime par rapport aux autres éléments du coût, et au prix de vente du produit ou du service. Notre opinion est confirmée par Marbach,<sup>2</sup> qui écrit à ce sujet qu'un taux d'intérêt élevé n'a pratiquement aucune influence prohibitive sur les investissements faits en période ascendante. Dans une économie plus ou moins libre, le taux de l'intérêt augmente lorsque les moyens de production se développent, ce qui ne se fait que si les entrepreneurs ont la certitude que leurs immobilisations seront rentables. Ils croient à la future rentabilité lorsqu'ils sont persuadés que l'écoulement des biens devant être produits est plus ou moins assuré. Marbach en conclut que le taux de l'intérêt, dans une économie libre, est l'expression de la marche des affaires. Cette dernière ne peut donc dépendre, d'après lui, de l'évolution du taux de l'intérêt. Si l'économie se développe, dit-il, elle supporte, sans autre, une hausse d'intérêts qui ne dépasse que rarement un à deux pour cent. Marbach considère avec raison, l'économie comme primordiale et le taux de l'intérêt comme secondaire.

Keynes, lui-même, ne doit pas être entièrement convaincu du rôle prohibitif de l'intérêt dans l'investissement. Car, à un autre passage de son ouvrage il écrit : « Le rôle du taux de l'intérêt est

---

<sup>1</sup> KEYNES: Op. cit. p. 152, et à la page 180 il poursuit en disant: « Nous pouvons dire que la courbe de l'efficacité marginale du capital gouverne les conditions auxquelles on demande des fonds à placer pour de nouveaux investissements et que le taux de l'intérêt gouverne les conditions auxquelles ces fonds sont offerts à chaque moment ».

<sup>2</sup> MARBACH: Zinsfuss und Investition in Offiziell englischer Betvachtung. Dans Schweizerische Metallarbeiter Zeitung du 11 avril 1945.

de maintenir en équilibre, non la demande et l'offre des biens de capital nouveaux, mais la demande et l'offre de monnaie, c'est-à-dire la demande d'argent liquide et les moyens d'y satisfaire. Nous rejoignons ainsi, dit-il, la doctrine des anciens économistes, antérieurs au dix-neuvième siècle. Cette vérité, par exemple, a été discernée très nettement par Montesquieu <sup>1</sup> ».

Lorsqu'on fait un investissement, il s'agit de prendre des précautions afin d'être en mesure de récupérer le capital employé dans la production. La récupération devra permettre la restitution de l'épargne à ceux qui ont renoncé individuellement, mais temporairement, à une consommation, et de ce fait ont permis de limiter la création de biens de consommation et d'accroître la quantité de biens de production. Or, la récupération du capital peut ne pas réussir. Ce danger constitue le risque de l'investissement. Ce risque est plus grand que celui qui plane sur l'épargne monétaire d'un individu. En effet l'épargne monétaire déposée dans les banques, caisses d'épargne, etc., est soumise à une protection de l'Etat. En revanche, l'Etat ne s'immisce pas dans la politique des investissements des entreprises privées. Cette différence de risques nous explique la tendance de séparer de plus en plus l'épargne de l'investissement. Celui qui épargne ne veut pas toujours faire lui-même des investissements. Cependant l'épargne monétaire est entachée d'un important risque pouvant se produire à la suite de la dépréciation de la monnaie. Ce dernier risque est beaucoup plus grand <sup>2</sup> que le risque découlant de l'investissement, car il affecte tous les épargnants, et ne peut pour ainsi dire pas être évité.

### C. *L'investissement est-il égal à l'épargne ?*

La question qui se pose maintenant est de savoir si l'investissement global d'une nation pendant un temps déterminé, est toujours égal à l'épargne ?

---

<sup>1</sup> KEYNES: Op. cit. p. 12.

<sup>2</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 26.

---

<sup>\*</sup> MONTESQUIEU: L'Esprit des lois. livre XXII, chap. 19.

Les opinions divergent à ce sujet. D'après Keynes,<sup>1</sup> l'investissement est égal à l'épargne parce que « pour la communauté considérée dans son ensemble, ils ne sont que deux aspects différents de la même chose ».

« L'égalité de l'épargne et de l'investissement, qui est nécessairement vérifiée dans l'ensemble du système, ne l'est nullement dans le cas d'un individu isolé ».<sup>2</sup>

Wicksel et ses adeptes sont d'un avis contraire et considèrent l'épargne comme distincte de l'investissement.<sup>3</sup>

Bongras considère également que « l'épargne et les investissements ne sont égaux que quand les prix de tous les biens produits sont égaux aux coûts de tous les biens produits ». « Cette égalité n'est acceptable que si l'on fait abstraction du temps et si l'on stipule l'absence de thésaurisation et de déthésaurisation ou si l'on donne un sens spécial à ces deux derniers termes. Le concept de l'égalité entre investissements et épargne est déjà d'une application très restreinte en économie stationnaire. A fortiori, son application sera limitée et impossible dans l'économie dynamique ».<sup>4</sup>

A la lumière de nos explications concernant la formation des capitaux économiques, ainsi que des conditions de l'épargne, nous pouvons dire que l'épargne ne correspond pour ainsi dire jamais aux investissements. Une bonne partie de l'épargne est employée par l'État et d'autres corporations de droit public à des buts qui ne sont pas toujours productifs. D'autre part, les investissements sont faits fréquemment avec l'emploi de la monnaie de virement provenant des crédits bancaires, ce qui permet d'investir une somme supérieure à l'épargne.

---

<sup>1</sup> KEYNES: Op. cit. p. 94 et s. Voici le raisonnement que fait Keynes pour arriver à l'égalité entre l'épargne et l'investissement: « L'épargne est l'excès du revenu sur la dépense pour la consommation ». (p. 80). « L'investissement représente la partie du revenu de la période qui n'a pas été absorbée par la consommation. Donc pris en général, l'épargne est égale à l'investissement ». (p. 81).

<sup>2</sup> KEYNES: Op. cit. p. 110.

<sup>3</sup> HABERLER: *Prosperité et Dépression*. S. D. N. Genève 1939. p. 38 notes.

<sup>4</sup> BONGRAS: Op. cit. p. 403.

#### D. *Formes des investissements*

Quant aux formes des investissements, certains auteurs<sup>1</sup> s'efforcent de les énumérer, ce qui est d'après nous, inutile. Si l'on sait ce qu'il faut entendre par capital et par production au sens économique, on peut se rendre compte du fait que les formes de l'investissement sont innombrables. Il ne s'agit pas seulement de la formation d'un nouvel outillage ou d'usines, mais aussi de la création de toutes sortes de biens (corporels et incorporels), grâce auxquels l'économie sera en mesure de fournir des *produits* et des *services* nécessaires à la satisfaction des besoins. Ainsi, par exemple, la création des nouveaux moyens de transport, la radio, la télévision, etc., nécessitent également des investissements. Car, grâce à ces installations techniques, la satisfaction des besoins peut se faire plus aisément. Pensons aux avantages obtenus par le commerce international des installations mentionnées. N'oublions pas que le commerce, lui-même, est une des formes de la production économique. Il en est de même des dépenses faites par un pays pour les études de sa jeunesse.<sup>2</sup> L'épargne investie dans les études constitue en effet un capital, car nous supposons que les futurs médecins, ingénieurs, économistes, etc., pourront fournir des services qui leur seront demandés et contribueront ainsi à la satisfaction des besoins et à l'augmentation du bien-être général. C'est là précisément le but final de la production au sens économique.

#### E. *L'investissement et l'achat de valeurs mobilières (actions, obligations)*

Il nous reste à examiner si l'achat des valeurs mobilières (actions et obligations) constitue, au point de vue économique, une forme d'investissement.

---

<sup>1</sup> GURANOWSKI: Op. cit. p. 67.

<sup>2</sup> Cette idée fut déjà soutenue par LEROY-BEAULIEU. Il écrit en effet: « Il y a des analogies entre la formation des capitaux matériels et l'éducation ou l'apprentissage ». *Traité*, Op. cit. T. I. p. 245.

Pour l'économie politique, l'achat des obligations et actions ne constituera un investissement que s'il s'agit d'une émission dont le montant sera engagé réellement dans la formation de biens de production. En revanche, lorsque les titres précédemment émis sont transférés, par une vente, une donation ou par un héritage, l'acquéreur ne fait pas d'investissement. Il ne fait que prendre la place de celui qui a souscrit les titres lors de leur émission.

### § 3. L'épargne forcée

#### A. Polémique au sujet de l'épargne forcée

La notion de l'épargne forcée a une longue histoire.<sup>1</sup> On peut en suivre les traces chez Bentham, Malthus, J. St. Mill, Walras, Wicksel et Mises.

Actuellement les économistes de l'école anglaise réservent une place importante à la théorie de l'épargne forcée.<sup>2</sup> Les économistes ne sont toutefois pas encore d'accord.

C'est Bentham qui, le premier, a étudié l'expression d'« épargne forcée » ou d'« économie forcée ». Il avait en vue « les conséquences d'un accroissement de la quantité de monnaie (par rapport à la quantité de choses cessibles contre monnaie) en des circonstances

---

<sup>1</sup> HAYEK: Une note au sujet de l'évolution de la doctrine de l'épargne forcée. Dans *Quarterly Journal of Economics*, vol. 47, novembre 1932, p. 123.

HABERLER: *Op. cit.* p. 46 notes.

BLUMENFELD: *Op. cit.* p. 106 notes.

M. MANTOUX: *Épargne forcée*, Thèse. Cité d'après F. PERROUX, *Op. cit.* T. I. p. 303 notes.

<sup>2</sup> ROBERTSON: *Politique bancaire et Niveau des Prix*, Londres 1932, p. 40 et s.

PIGOU: *Fluctuations industrielles*, Londres 1929.

KEYNES: *Traité de la monnaie*, Londres 1930, vol. I. ch. 12. p. 171, et aussi dans sa *Théorie générale...* *Op. cit.* p. 99 et s.

HAHN: Article: *Crédit*, dans *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*. Cité par BLUMENFELD, *Op. cit.* p. 106 notes.

où la main-d'œuvre était toute entière employée, et employée de la manière la plus avantageuse. En de telles circonstances, dit-il, le revenu réel ne peut s'accroître; l'investissement additionnel, qui se produit à la suite du changement, entraîne par conséquent une économie forcée aux dépens du bien-être du pays et de la justice nationale ».<sup>1</sup>

Les auteurs anglais, américains, allemands, autrichiens les plus modernes, voient dans l'expression d'épargne forcée étudiée par Bentham, non pas une épargne réellement faite contre la volonté de l'individu, mais une restriction forcée de la consommation due aux variations de la quantité de la monnaie (par rapport à la quantité de marchandises et de services) et au synchronisme imparfait des prix.<sup>2</sup>

Hayek et Robbins tout en considérant l'épargne forcée comme « un phénomène qui trouve sa cause directe et sa mesure dans les variations de la quantité de monnaie et du crédit bancaire »,<sup>3</sup> n'ont pas donné une explication exacte de la signification de ce terme.

Strigl<sup>4</sup> a formulé au sujet de cette théorie de l'épargne forcée l'objection suivante: « Si les personnes ayant un revenu relativement fixe reçoivent une valeur en marchandises moindre et sont obligées de restreindre leur consommation, d'autres bénéficient d'un accroissement correspondant de ressources, et c'est seulement si ces derniers s'abstiennent volontairement d'augmenter leur consommation dans la proportion voulue qu'il peut y avoir une augmentation nette de

---

<sup>1</sup> KEYNES: *Théorie Générale...* Op. cit. p. 100-101.

<sup>2</sup> F. PERROUX: Op. cit. T. I. p. 304 et s.

BLUMENFELD: Op. cit. p. 106.

Voici en quelques lignes l'interprétation par des auteurs modernes de l'idée de l'épargne forcée de Bentham: Quand la quantité de l'unité du pouvoir d'achat croît, la quantité des biens de consommation, des biens de production et des services productifs restant la même, il se produit une compression du pouvoir d'achat présent. La hausse des prix, qui commence sur le marché des moyens de production, devient aussi efficace sur le marché des biens de consommation. Cette hausse des prix oblige les personnes ayant un revenu fixe, à restreindre leur consommation.

<sup>3</sup> KEYNES: *Théorie Générale...* Op. cit. p. 99-100.

<sup>4</sup> STRIGL: *Kapital und Produktion*, Vienne 1934, p. 195. et *Die Produktion unter dem Einfluss einer Kreditexpansion*, dans *Schriften des Vereins für Sozialpolitik*, vol. 173, 1928.

la formation de capitaux. Il n'y a pas d'épargne forcée, il n'y a que des économies volontaires ordinaires ».

Strigl n'est pas seul à réfuter l'opinion précitée sur l'épargne forcée. Keynes<sup>1</sup> en fait de même. Il est d'avis que l'interprétation de l'épargne forcée formulée par Bentham et ses disciples n'a plus de sens « à moins qu'un certain niveau de l'épargne ait été choisi comme étalon. Si l'on choisit (ce qui paraît raisonnable) le niveau qui correspond à un état permanent de plein emploi, la définition serait la suivante: l'épargne forcée est l'excès de l'épargne effective sur la somme qui serait épargnée s'il existait une situation de plein emploi dans un équilibre de longue période ». <sup>2</sup> L'extension de cette notion parfaitement claire à une situation où le plein emploi n'est pas réalisé soulève des difficultés ». <sup>3</sup>

Pour Francesko Vito, <sup>4</sup> l'épargne forcée désigne « l'épargne des sociétés ». L'épargne ainsi envisagée se forme du fait que les administrateurs ou la majorité des actionnaires d'une société anonyme, s'opposent à la distribution sous forme d'un dividende de la totalité des bénéfices qui auraient pu être répartis après les attributions légales et statutaires. En prenant une telle décision les administrateurs forment des réserves cachées, tandis que l'assemblée générale crée des réserves ouvertes. C'est ainsi que des actionnaires sont

---

<sup>1</sup> KEYNES: Théorie Générale... Op. cit. p. 99-100. « Il est évident, dit-il, qu'une variation du volume de la production et de l'emploi entraîne une variation du revenu mesuré en unités de salaire; qu'une variation de l'unité de salaire entraîne à la fois un changement dans la répartition du revenu entre les emprunteurs et les prêteurs et une variation du revenu mesuré en monnaie; et que dans les deux cas il se produit (ou peut se produire) une variation du montant des épargnes. Comme les variations de la quantité de monnaie peuvent avoir pour résultat en agissant sur le taux de l'intérêt de modifier le volume et la répartition du revenu, il est possible qu'elles aient une action indirecte sur le montant de l'épargne. Toutefois de semblables variations du montant de l'épargne ne sont pas plus des « épargnes forcées » que toute autre variation due à un changement dans les circonstances; à moins que l'on convienne de choisir comme épargne normale ou épargne type la somme épargnée en certaines conditions données ». (Souligné par nous-mêmes).

<sup>2</sup> KEYNES: Théorie Générale... Op. cit. p. 100.

<sup>3</sup> KEYNES: Théorie Générale... Op. cit. p. 101.

<sup>4</sup> FRANCESKO VITO: Il Risparmio forzato e la Teoria di cicli economici. Rivista internazionale di Scienze Sociali, 1934 et Die Bedeutung des Zwangsparens für die Konjunktur Theorie. Beiträge zur Konjunkturlehre, 1936. Cité par HABERLER. Op. cit. p. 49.

contraints, selon Francesko Vito, à une épargne contre leur volonté. Cette épargne (forcée) a deux caractéristiques: <sup>1</sup>

- a) C'est une épargne collective et non plus individuelle,
- b) c'est une épargne contrainte par rapport à un certain nombre de personnes.

Pour Hornbostel: <sup>2</sup> ont le caractère d'épargne forcée, tous les procédés susceptibles de « modifier la répartition et comprimer le pouvoir d'achat d'une partie ou de l'ensemble de la population ».

Nous voyons ainsi que Hornbostel n'attribue pas seulement au mouvement des prix et à la quantité de monnaie la restriction de la consommation. Il englobe dans sa définition tous les procédés pouvant comprimer la consommation.

Pour certains auteurs, l'épargne par voie collective constitue une autre forme de l'épargne forcée. Elle tend à se développer sous forme de contributions payées aux syndicats, coopératives, sociétés de secours mutuels, caisses de chômage, d'assurances vieillesse, etc. « Et cette épargne, collective dans son but comme dans son organisation, donne plus de résultats que l'épargne individuelle pour des sacrifices moindres. Elle tend à créer un fonds impersonnel, mais au service de tous, véritable mainmorte laïque. Elle fait appel à la solidarité autant qu'à l'intérêt individuel ». <sup>3</sup>

### B. *L'épargne forcée par l'intervention des pouvoirs publics*

La source de l'épargne n'est pas toujours due à l'initiative privée. L'intervention des pouvoirs publics, même dans une économie libre, peut aussi contribuer à la formation de l'épargne. Mais cette intervention se rapproche de plus en plus de celle que l'on applique dans une économie planifiée. Nous étudierons plus bas <sup>4</sup> l'épargne dans le socialisme intégralement planifié.

<sup>1</sup> F. PERROUX: Op. cit. T. I. p. 304.

<sup>2</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 183-184.

<sup>3</sup> Chs. GIDE: Principes... Op. cit. p. 666. Voir également GURANOWSKI. Op. cit. p. 36-37.

<sup>4</sup> Cf. infra. p. 121 et s.

L'épargne créée par l'intervention des pouvoirs publics ne dépend plus de la volonté consciente et libre de l'individu ou d'un groupement privé; elle est plus ou moins forcée.<sup>1</sup> Elle peut avoir la forme:

- a) d'épargne d'origine fiscale,
- b) d'épargne utilisant le circuit monétaire (inflation),
- c) d'épargne réalisée par les assurances sociales,
- d) d'épargne obtenue par la limitation légale des dividendes.

a) L'épargne forcée d'origine fiscale:

Ce sont les prélèvements opérés par l'Etat au moyen de l'impôt auprès des particuliers ou groupements privés.

Si l'Etat emploie le produit de cette épargne forcée, fournie par la collectivité, pour financer la création des biens de production (lignes de chemin de fer, routes, etc.), le fisc ne constituera pas d'entrave à la formation du capital social.

Nous rencontrons aussi chez J. St. Mill<sup>2</sup> l'idée de l'épargne forcée réalisée par le fisc. Il dit qu'un gouvernement peut développer l'industrie en créant des capitaux par la voie des impôts dont le montant serait employé productivement.

La formation du capital économique ne souffrira pas, sous l'influence des impôts, aussi longtemps que le capital social pourra, au moins, rester au même niveau. Pour réaliser cette condition, les impôts ne doivent pas être exagérés et leur produit doit être employé, avant tout, à des buts productifs.

b) L'épargne forcée utilisant le circuit monétaire (inflation):

Nous avons eu l'occasion d'étudier ce cas lors de nos premières explications de l'épargne forcée formulée par Bentham.

---

<sup>1</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 178 et s.

F. PERROUX: Op. cit. T. I. p. 306.

RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 13.

<sup>2</sup> J. St. MILL: Op. cit. T. I. p. 74.

C'est l'opinion des économistes qui voient, répétons-le encore une fois, dans l'épargne forcée, non une épargne découlant d'une obligation légale, mais plutôt une restriction forcée de la consommation. A la suite de ce procédé, le pouvoir d'achat des personnes à *revenu fixe* ayant diminué, « tout se passera comme s'ils avaient transféré à l'Etat volontairement une partie de leurs revenus ». <sup>1</sup>

c) L'épargne forcée réalisée par les assurances sociales :

Lorsque les assurances sociales reçoivent de l'Etat force obligatoire, elles constituent un important moyen pour former de l'épargne forcée. L'assurance sociale se distingue de l'assurance privée en deux points :

1° Dans l'assurance privée, les primes payées par les assurés sont proportionnées aux risques courus. Par contre, dans l'assurance sociale, tous les assurés versent la même prime sans égards à l'intensité du risque qui diffère pourtant suivant les circonstances. L'unification des primes est rendue possible du fait que dans l'assurance sociale intervient également le principe de la solidarité sociale.

2° Par opposition à l'assurance privée, les charges des assurances sociales sont réparties entre les assurés, les patrons et l'Etat, et ceci en vertu du principe de la solidarité.

Au sujet de la formation du capital par la voie de l'assurance sociale, soulignons l'influence de la contribution de l'Etat qui grossit l'épargne des assurés. Il va sans dire que les assurances sociales contribuent à la formation du capital pour autant que les réserves techniques, constituées par les organismes d'assurances, soient employées, entre temps, à des buts productifs.

d) L'épargne forcée obtenue par la limitation légale des dividendes :

Dans le cas où l'Etat intervient par des lois, et limite les dividendes distribués, nous sommes en présence « d'une épargne privée

---

<sup>1</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 163.

dans sa formation, mais publique dans sa définition, et contrainte forcée dans sa réalisation ».<sup>1</sup>

« Il y a dix ans encore, le dividende n'était l'objet d'aucune mesure restrictive ».<sup>2</sup> « Au cours de la dernière décennie et plus spécialement depuis la guerre de 1939, deux éléments nouveaux sont apparus dans ce domaine qui tendent à modifier complètement le caractère même de la politique du dividende: il s'agit d'une part des décisions légales promulguées par un certain nombre d'Etats<sup>3</sup> en vue de limiter les dividendes versés et, d'autre part, des dispositions que de nombreuses sociétés ont, de leur propre chef ou sous la pression des événements, prises en faveur de leur personnel, dans l'intention de résoudre le problème social que pose la collaboration du capital et du travail ».<sup>4</sup>

Ce procédé (limitation légale des dividendes) a des avantages sur l'épargne créée par la restriction forcée de la consommation et utilisant le circuit monétaire (inflation). Les actionnaires ont l'espoir qu'un jour ils pourront bénéficier des investissements supplémentaires qui pourront être effectués<sup>4</sup> grâce aux réserves formées par cette épargne. En plus, au point de vue économique, la limitation des dividendes est beaucoup plus avantageuse que les autres formes de l'épargne forcée, car elle permet directement la création des biens de production dans les entreprises mêmes, dans lesquelles l'épargne a été créée.

### C. *L'épargne forcée* *dans une économie intégralement planifiée*

Dans une économie libérale, l'épargne libre constitue la règle et l'épargne forcée l'exception. En revanche, dans une économie pla-

---

<sup>1</sup> F. PERROUX: Op. cit. T. I. p. 304.

<sup>2</sup> Jean GOLAY: La limitation des dividendes. Dans le Journal de Statistique et Revue Economique Suisse. 78<sup>me</sup> année, fascicule 3, 1942. p. 1.

<sup>3</sup> Jean GOLAY: Op. cit. p. 2.

<sup>4</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 133.

---

<sup>4</sup> En Allemagne la loi interdisait aux sociétés de distribuer plus de six pour cent de bénéfices. L'excédent devait être placé obligatoirement en titres publics qui devaient être restitués au bout de quatre années. L'Italie a aussi pris des décisions à peu près analogues. Cité par PERROUX: Op. cit. T. I. p. 304.

nifiée, l'épargne forcée est au premier plan. Dans ce dernier système, les autorités initiatrices des plans, déterminent la direction de l'orientation de l'activité économique.

Etant décidé par l'Etat, puissance publique, l'épargne prendra un caractère public ou forcé « tellement accentué que le droit de disposer des biens de consommation appartiendra en grande partie à l'Etat »<sup>1</sup> et « l'accumulation du capital se fera donc en grande partie directement sans être provoquée par le détour des épargnes individuelles ».<sup>2</sup>

L'épargne forcée dans un régime intégralement planifié a donc les deux caractères suivants:

« 1. Cette épargne forcée n'est ni décidée dans son principe, ni fixée dans son montant par l'individu ou l'agent économique libre, mais par une intervention de la puissance publique.

2. Les sacrifices ou les restrictions de consommation qui sont à l'origine de cette épargne forcée, ne sont pas conformes à la volonté des populations qui les subissent et parfois même sont directement opposées à cette volonté ».<sup>3</sup>

L'épargne obligatoire proposée par Keynes<sup>4</sup> ressemble à l'épargne forcée de l'économie planifiée. Pour payer les frais de guerre, il proposait de faire un prélèvement obligatoire sur tous les revenus dépassant deux cent cinquante livres sterling par an et restituer plus tard les sommes ainsi retenues.

Cette épargne forcée destinée à couvrir les dépenses de guerre ne contribuerait en rien à la formation des capitaux économiques et à l'augmentation du bien-être général.

---

<sup>1</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 187.

Dans cet ordre d'idées on peut citer le rationnement des produits de premières nécessités. Toutefois, les cartes de rationnement introduites en temps de guerre ne constituent pas une épargne forcée, au sens économique, car leur contribution à la formation du capital économique n'est pas encore assuré par le seul rationnement. En effet, l'argent économisé peut être utilisé à des buts qui n'ont rien de commun avec la formation du capital économique.

<sup>2</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 188.

<sup>3</sup> F. PERROUX: Op. cit. T. I. p. 308.

<sup>4</sup> KEYNES: Etude intitulée: How pay the war? (comment payer la guerre?) Londres, Macmillan 1940. Cité par HORNBOSTEL, Op. cit. T. I. p. 184.

On rencontre aussi une autre forme d'épargne forcée en régime intégralement planifié. « On affame pour outiller ». <sup>1</sup> C'est ce qui arrive quand on produit peu de vêtements, peu de vivres, et qu'on construit beaucoup d'usines ou d'instruments de production. C'est aussi le cas lorsqu'un Etat décide, par exemple, de développer l'industrie aux dépens de l'agriculture. Ainsi, une partie de la population nationale voit sa consommation réduite pour permettre d'équiper l'appareil industriel d'une façon plus moderne et plus complète.

En effet, cette épargne forcée forme un capital économique puisqu'elle est engagée effectivement à la création de biens de production. Seulement, nous assistons à une réduction de la consommation d'une partie de la population. Une fois l'équipement industriel complété, la partie de la population qui fut jadis contrainte à des privations est largement satisfaite par suite de l'accroissement de la production. Il n'est pourtant pas juste d'avoir fait supporter les privations à un nombre restreint d'individus. La formation du capital et sa contribution dans la production ont pour but d'augmenter le bien-être général d'une nation. Et s'il y a lieu de faire des sacrifices, il est normal que toute la nation les supporte.

Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur les théories de l'épargne, nous apercevons que la plupart des économistes envisageaient, avant tout, l'épargne monétaire. Une épargne forcée ne remplira cependant son rôle économique que lorsque la collectivité, par la voie légale ou par d'autres moyens, force les individus à consommer moins pour permettre :

- a) la restriction de la production des biens de consommation ;
- b) l'accroissement de la formation des biens de production.

#### § 4. Les échanges internationaux

Nous avons défini la production, au sens économique, comme l'ensemble des activités servant à la formation de tout ce qui est

---

<sup>1</sup> F. FERROUX: Op. cit. T. I. p. 307-308.

nécessaire à l'augmentation du bien-être général.<sup>1</sup> La production ainsi définie, commence par le rassemblement des moyens de production, elle enveloppe tous les stades de la formation des biens utiles et nécessaires, qu'ils soient de nature corporelle ou incorporelle; elle comprend *l'échange* en tant qu'acte créateur d'utilités, de même que tous les services que les uns rendent aux autres et qui contribuent à augmenter le bien-être général.

Ainsi, le terme d'échange est employé au sens large et comprend aussi bien l'échange national que l'échange international. Il concerne non seulement l'échange des biens matériels, mais aussi celui des services.

Nous allons examiner maintenant l'échange international, son rôle dans la formation du capital et dans l'augmentation du bien-être général.

Déjà A. Smith<sup>2</sup> a souligné l'importance de l'échange international en disant que l'échange du superflu d'un pays contre le superflu de l'autre encourage l'industrie des deux pays et augmente leur bien-être.

Plus tard, Ricardo<sup>3</sup> a développé la théorie des coûts comparatifs pour justifier la nécessité et l'utilité du commerce international.

Une étude complète des causes des échanges internationaux dépasserait le cadre de notre étude. Nous voulons relever plutôt le rôle que ceux-ci jouent dans la formation du capital économique.

Nous pouvons suivre les mouvements des échanges internationaux d'après les trois balances suivantes:

1. La balance du commerce, qui représente l'ensemble des exportations et importations en marchandises, d'un pays à l'égard des autres pays. Elle est d'ailleurs un des éléments de la balance des comptes.

2. La balance des comptes, qui représente l'ensemble des créances et des dettes exigibles d'un pays à l'égard de tous les autres.

---

<sup>1</sup> Cf. supra, p. 27.

<sup>2</sup> A. SMITH: Op. cit. T. I. p. 452.

<sup>3</sup> RICARDO: Principes... cité par René GONNARD. Histoire des doctrines économiques, Paris 1943. p. 357.

3. La balance des paiements, qui représente les paiements effectués et reçus. (Elle ne correspond pas à la balance des comptes à cause des crédits que les pays s'accordent).

L'échange international de marchandises consiste en deux mouvements distincts, mais interdépendants. Nous nous bornons ici à relever leur contribution à la formation du capital économique.

Les produits obtenus par l'importation peuvent être destinés et employés effectivement à deux fins :

- a) à la satisfaction des besoins personnels. Dans ce cas, ils n'augmentent en rien le capital économique du pays importateur.
- b) à la formation de moyens de production. Ils contribuent à la formation du capital économique.

Quant à l'exportation, elle « augmente le pouvoir d'achat national, augmentation dont profitent tous les secteurs de l'économie. C'est dire qu'elle contribue également à la formation de capitaux ».<sup>1</sup>

Ainsi, l'exportation permet d'amener dans le pays les biens de production qui faisaient défaut ou que ce pays n'aurait pas pu importer, faute de moyens de paiement. Exemple: une importation suisse de fer et d'acier d'une valeur de 1.000 fr., transformée en machines, est exportée pour au moins 5.000 fr.<sup>2</sup> Après avoir importé de nouvelles matières premières pour 5.000 fr., elle pourra dorénavant exporter des machines pour environ 25.000 fr. Ce qui lui permettra d'importer des biens de production sous forme de matières premières atteignant une valeur de 25.000 fr. Même si ces chiffres ne correspondent pas toujours tout à fait à la réalité, ils prouvent néanmoins que l'exportation permet à la Suisse d'augmenter son capital dans de fortes proportions et ceci grâce à son travail de qualité et à la persévérance de son peuple.

---

<sup>1</sup> ROSSET: La réintégration de la Suisse dans l'économie mondiale d'après guerre. Revue Suisse d'Economie Politique et de statistiques, 81<sup>me</sup> année, fascicule 4, 1945, p. 408.

<sup>2</sup> Cette différence de valeur provient de ce que la Suisse exporte en grande partie son travail de haute qualité. Nous voulons travailler ou Réflexions sur la création d'occasions de travail, p. 37. éd. Guggenbühl et Huber. Zürich 1944. Brochure publiée par la Société Suisse des constructeurs de machines.

Il n'est pas nécessaire que l'exportation consiste uniquement en des biens de production. Même l'exportation des biens de consommation amène dans le pays exportateur du capital au même titre que les biens de production exportés. Il en est de même des biens incorporels ou des services.

En outre, l'exportation permet d'exploiter les richesses qui auraient dû être abandonnées ou laissées inexploitées par manque de débouchés. Procurant les débouchés nécessaires à l'écoulement des marchandises, l'exportation favorise aussi le progrès technique. Le progrès technique, à son tour, influence les prix en ce sens qu'il diminue le prix de revient, ce qui favorise l'exportation qui peut se faire dorénavant à des prix de vente plus bas. « Il y a action et réaction »<sup>1</sup> entre le progrès technique et l'exportation, de même qu'entre l'échange international et la formation du capital.

Au même titre que l'exportation et l'importation de marchandises, les autres éléments de la balance des comptes peuvent contribuer à la formation du capital.

Voici, d'après Rosset, l'énumération des éléments de la balance des comptes :

1. L'importation et l'exportation des marchandises. Ce trafic peut se faire d'une manière visible ou invisible (contrebande, achats effectués par les touristes).
2. Trafic de perfectionnement et de réparations.
3. Trafic des capitaux financiers, y compris le service des intérêts.
4. Services des banques.
5. Assurances.
6. Tourisme.
7. Le revenu des émigrants.
8. Transports terrestres, maritimes, aériens; télégraphes, radios, etc.

Ces éléments peuvent apparaître dans la balance des comptes aussi bien à l'actif qu'au passif.

Le paiement des dommages et indemnités de réparation imposés à un Etat vaincu fait également partie de la balance des comptes.

---

<sup>1</sup> ROSSET: La participation de la Suisse... Op. cit. p. 39.

Il joue en effet un rôle dans la formation du capital chez le vainqueur, en augmentant son pouvoir d'achat réel et la productivité de son industrie. Actuellement, après la dernière guerre mondiale (1939-1945), les vainqueurs se font payer des dommages de guerre en nature, c'est-à-dire en transportant les installations industrielles et en faisant travailler les prisonniers pour la reconstruction de leur pays. Ces paiements en nature, ou en services, augmenteront évidemment leur potentiel de production et contribueront ainsi à la formation du capital économique.

Le jour où la civilisation humaine se débarrassera des guerres et de leurs horribles destructions, ce moyen de formation de capital disparaîtra. Verrons-nous ces jours heureux ?

## § 5. Le progrès technique

### A. Introduction

« La formation de capitaux est essentielle à une époque où le progrès technique exige des capitaux de plus en plus importants ». <sup>1</sup> Le progrès technique réagit à son tour sur la formation des capitaux, en ce sens qu'il la favorise.

Le rôle bienfaisant du progrès technique étant contesté par certains auteurs, nous étudierons en premier lieu les reproches qu'on lui adresse pour montrer ensuite son importance économique. Puis, nous examinerons les éléments qui le favorisent et en dernier lieu, son rôle dans la formation du capital.

Dans l'exposé qui suit, nous nous basons essentiellement sur l'étude de Rosset: *Progrès technique et Prospérité économique*.

Depuis plus de cent ans des thèses s'affrontent pour et contre le progrès technique. <sup>2</sup> Déjà Sismondi, Ricardo, Mill et Proudhon

---

<sup>1</sup> ROSSET: La réintégration de la Suisse.. Op. cit. p. 408.

<sup>2</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 6.

voyaient dans le progrès technique les causes des crises de surproduction. Nous voyons aussi à la même époque Bastiat, Babbage, Thomas Chalmers, Mac Culloch qui défendaient déjà le progrès technique parce qu'il permettait à l'ouvrier de produire davantage avec le même effort.

### B. *Reproches adressés au progrès technique*

Voici en résumé les reproches adressés au progrès technique :<sup>1</sup>

1. Dépréciation des machines et installations périmées à la suite de nouvelles inventions.
2. Surproduction de biens.
3. Chômage.
4. Immobilisation de capitaux importants.

#### 1. *Dépréciation des machines et installations périmées à la suite de nouvelles inventions*

Par suite du progrès technique assez rapide, les machines et installations des entreprises industrielles sont parfois dépréciées avant même leur amortissement complet. La partie du capital ainsi investi et non encore amorti serait une perte. On a même prétendu que ce genre de pertes serait supérieur à la diminution de richesses d'une nation, due aux guerres, inondations, etc. C'est la raison qui a incité certains individus à vouloir même contrôler le progrès technique, en interdisant la construction de nouvelles fabriques pour éviter par là la surproduction et les « investissements erronés de capitaux ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 8 et 27.

<sup>2</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 8.

Mais ce contrôle affaiblirait l'industrie du pays qui, ainsi, ne pourrait plus concurrencer les autres pays. On limiterait aussi les possibilités de travail des nouvelles générations.

Par suite de la concurrence des entreprises équipées de machines perfectionnées, les anciennes entreprises disparaîtraient. Ce qui ne représentera pas de pertes pour le capital de la société. Car la libération des matières premières et des ouvriers, résultant de l'élimination des entreprises mal équipées, permettra de les employer « à d'autres buts, en particulier à la création de nouveaux moyens de production ».<sup>1</sup>

## 2. *La surproduction des biens*

Les adversaires du progrès technique prétendent que les producteurs, pour diminuer le prix de revient de leurs marchandises, pousseront la production en masse, grâce aux machines dotées des derniers perfectionnements techniques. Il y aura sur le marché abondance de produits par rapport aux besoins. Ne pouvant les écouler facilement l'équilibre entre les besoins de consommation et la production sera rompu (crises). Mais il nous semble que les producteurs, tout en voulant réduire leurs prix de revient, tiennent compte des besoins de la consommation. C'est ici « qu'il faut chercher l'origine des cartels, trusts et syndicats qui tendent à limiter la production ».<sup>2</sup> Parfois, ils sont même allés trop loin et le législateur a dû intervenir pour protéger les intérêts des consommateurs. En outre, les partisans de cette idée ne prennent pas en considération la loi du rendement non proportionnel qui s'applique aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture.

« La surproduction ne peut être que partielle et affecter telle ou telle industrie ».<sup>3</sup> S'il y a surproduction dans une branche de l'industrie, pour rétablir l'équilibre, il faut qu'il y ait aussi surproduc-

---

<sup>1</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 10.

<sup>2</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 12.

<sup>3</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 13.

tion dans les autres branches de l'industrie. Ainsi, elles se corrigeront mutuellement. Et, disposant d'une grande quantité de produits dans toutes les branches de la production, l'économie sociale en profitera.

### 3. *Le chômage*

Les slogans tels que « le machinisme dévore le pain de l'ouvrier »<sup>1</sup> ne reposent ni sur des constatations objectives, ni sur des raisonnements solidement construits. Car le progrès technique n'engendre pas le chômage. Nous trouvons dans les statistiques, la première confirmation de l'inexactitude de ce reproche.

De 1900 à 1928, nous voyons aux U. S. A.<sup>2</sup> la force mécanique employée, monter de 70 millions de chevaux à environ 1026 millions (taux d'accroissement à peu près de 1400 pour cent). Pendant la même période, le nombre des ouvriers a augmenté de 29 millions à 49 millions. Et de 1907 à 1927, le taux d'augmentation des salaires horaires moyens a été de 190,5 pour cent, tandis que l'indice du coût de la vie ne montait que de 46,3 pour cent. Le nombre des chômeurs n'augmente pas non plus en Suisse, en France et en Allemagne, pendant les périodes où les installations techniques les plus perfectionnées étaient employées au maximum. Par contre l'Angleterre, en retard à ce moment là dans le domaine du progrès technique, possédait un nombre important de chômeurs. La cause de ce chômage n'était donc pas le progrès technique.

En outre, si dans une industrie des ouvriers sont libérés à cause du progrès technique, celui-ci, en diminuant le prix de revient des produits, augmentera le pouvoir d'achat des consommateurs et des producteurs. Il y aura donc ailleurs de nouveaux investissements qui auront besoin de main-d'œuvre.<sup>3</sup> Ainsi, les ouvriers libérés

---

<sup>1</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 14.

<sup>2</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 15.

<sup>3</sup> « Le dégagement d'ouvriers, la libération d'une fraction de revenu et l'emploi de ce pouvoir d'achat à de nouvelles fins impliquant une augmentation de main d'œuvre se font nécessairement au même rythme ».

ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 26.

d'une industrie pourront travailler dans d'autres. Il en résulte que non seulement le progrès technique ne peut pas engendrer de chômage généralisé et durable, mais qu'il constitue l'un des moyens les plus efficaces de combattre le manque de travail ».<sup>1</sup>

Nous dépasserions le plan de notre étude en voulant examiner les causes du chômage et des crises.<sup>2</sup> Nous nous sommes donc bornés simplement à constater et à prouver que le progrès technique n'en est pas une.

#### 4. *Immobilisation de capitaux importants*

Envisagé au point de vue de l'économie sociale, ce reproche n'est pas exact. Car ces investissements « lui ont été restitués par mille canaux: achats de terrain, de matières premières et de machines, salaires divers, intérêts des capitaux empruntés, impôts, etc. ».<sup>3</sup> Ce raisonnement peut à la rigueur être exact, mais seulement pour l'économie privée.

### C. *Éléments qui favorisent le progrès technique*

Ayant constaté que les reproches adressés au progrès technique ne sont pas justifiés, nous allons examiner maintenant les éléments qui le favorisent.

L'esprit d'invention et de combinaison, le travail, la nature et le capital, sont les éléments qui favorisent et développent le progrès technique.

---

<sup>1</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 22.

<sup>2</sup> Pour les causes des crises voir les ouvrages suivants:

HABERLER: Op. cit.

LESCURE: Des crises générales et périodiques de surproduction. 3<sup>me</sup> éd. Paris 1923.

LAVERGNE: La crise et ses remèdes. Paris 1938.

RÖPKE: Crises and cycles. Londres 1936.

<sup>3</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 27.

- a) Les découvertes de la science sont dues à l'esprit d'invention et de combinaison des individus. L'application des découvertes dans l'industrie, augmente le potentiel de production de celle-ci.
- b) Les grandes découvertes ne sont pas dues au hasard. Pour faire ces découvertes, l'homme doit fournir un travail minutieux et consciencieux pendant de longues années.
- c) Pour ses recherches, l'homme emploie aussi les éléments de la nature comme éléments de base ou sujets d'expériences.
- d) Le capital doit aussi être associé à ces trois éléments déjà cités. Le rôle du capital dans cette association se manifeste sous diverses formes. Il doit:
  - 1. entretenir les hommes pendant la durée de leurs expériences,
  - 2. leur procurer les installations, laboratoires, etc., dont ils ont besoin pour faire et perfectionner leurs expériences,
  - 3. procurer la main-d'œuvre nécessaire pour le travail,
  - 4. procurer d'autres éléments de production qui seront employés dans les expériences.

Si le capital faisait défaut, les trois autres éléments ne pourraient être rassemblés. Ceci aurait pour conséquence d'empêcher le progrès technique ce qui, à son tour, limiterait la production.

Si, comme nous le voyons dans certains cas, le manque de capital limite l'industrie ou ses applications, « l'état des inventions, des découvertes, des connaissances techniques et le degré d'utilité des nouvelles installations à créer dans une société, limite la productivité des capitaux ». <sup>1</sup>

C'est ce qui permet à Leroy-Beaulieu de dire que pour constituer et développer le capital, il ne suffit pas de prévoir et d'épargner, mais qu'il faut en plus l'esprit d'invention et de combinaison qui permet d'appliquer le travail non seulement à la création d'objets destinés à la consommation immédiate, mais à la production des biens propres à faciliter la production ultérieure. Il considère d'ail-

---

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: *Traité...*, Op. cit. T. I. p. 264.

leurs l'esprit d'invention et de combinaison, c'est-à-dire « l'ingéniosité d'esprit qui devine des moyens d'alléger la tâche future », <sup>1</sup> comme une des sources du capital.

#### D. *Rôle du progrès technique dans la formation des capitaux économiques*

Examinons maintenant le rôle joué par le progrès technique dans la formation du capital.

C'est avec le concours des éléments précités que l'homme développe de plus en plus le progrès technique.

Nous dirons que le progrès technique contribue d'une manière importante à la formation du capital social.

En effet :

Il permet un meilleur emploi des matières premières ; de ce fait, la société aura à sa disposition une plus grande abondance de produits qui seront mieux travaillés.

Le progrès technique augmente la productivité du travail humain, car un ouvrier produit plus grâce aux machines. <sup>2</sup> Le progrès technique diminue donc le prix de revient et le prix de vente. De cet état de choses profitent les producteurs et les consommateurs qui ont alors la possibilité d'épargner plus, étant donné que leur pouvoir d'achat réel augmente (pour les consommateurs à cause

---

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: *Traité...* Op. cit. T. I. p. 197.

<sup>2</sup> En Angleterre, de 1760 à 1810, la productivité d'un ouvrier de l'industrie cotonnière fut multipliée par 166. BARNES, dans son « Histoire de l'industrie cotonnière ». En France, un ouvrier travaillant actuellement dans l'industrie des lampes à incandescence fournit en une heure un travail égal à celui de 9.000 ouvriers en 1914. Et deux ouvriers produisent, grâce aux machines, trois cent mille lames de rasoirs à l'heure.

Cité d'après F. FERROUX: *Cours...* Op. cit. T. I. p. 403. Il se réfère à G. PIROU: Conférence intitulée: *La crise du capitalisme*, qu'il a donnée à l'Université de Lisbonne en 1936 et publiée à Lisbonne la même année.

Il serait facile de trouver des exemples de ce genre dans presque toutes les branches de l'industrie et dans tous les pays industrialisés.

de la diminution du prix de vente des produits, et pour les producteurs à cause du bénéfice supplémentaire réalisé grâce à l'application des perfectionnements dans leur industrie et de l'augmentation des ventes).

En augmentant le pouvoir d'achat, le progrès technique devient « un puissant facteur de développement économique et d'amélioration des conditions sociales », <sup>1</sup> car un pouvoir d'achat supplémentaire est une des conditions de la formation de nouveaux capitaux.

Les consommateurs et les producteurs utiliseront leur épargne supplémentaire d'une manière ou d'une autre, principalement à :

1. l'achat des biens de consommation,
2. L'achat des biens de productions et à des investissements,
3. faire des dépôts d'épargne dans les banques et les caisses d'épargne,
4. la thésaurisation.

1. L'achat des biens de consommation aura pour effet de développer la production de ces biens. Ce développement occasionnera de nouveaux investissements qui ne feront que favoriser l'augmentation des capitaux économiques.

2. L'achat des biens de production et les investissements ne feront, sans doute, que favoriser directement l'augmentation des capitaux économiques.

3. Les dépôts d'épargne dans les banques et les caisses d'épargne ne restent pas dans les coffres de celles-ci. Ils sont employés avant tout dans la production.

Le progrès technique joue aussi un rôle important dans le développement du système bancaire. Il met à la disposition des banques d'importants capitaux financiers qu'il libère, et grâce à son développement continu, leur donne de nouvelles possibilités de placements et d'investissements.

4. Les raisons qui poussent à la thésaurisation se trouvent, au point de vue monétaire, dans l'instabilité de la monnaie, et au point de vue psychologique, dans le manque de confiance envers le

---

<sup>1</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 22.

gouvernement et les banques. Mais le progrès technique étant un facteur de prospérité économique, il incite plutôt à de nouveaux investissements, augmente les possibilités de placement, procure un revenu plus élevé. La confiance dans le gouvernement d'un pays en pleine prospérité économique ne pouvant faire défaut, le progrès technique contribuera ainsi plutôt à la déthésaurisation en procurant de nouvelles possibilités d'emploi pour les capitaux financiers.

Le progrès technique tend également à augmenter « la dimension de l'entreprise et celle de l'établissement ».<sup>1</sup>

Il augmente les débouchés pour les produits, du fait de la diminution des prix.

Il active la concurrence entre industriels. Ce sont évidemment les consommateurs qui en profitent.

Grâce au progrès technique, les moyens de transport deviennent moins coûteux et plus confortables.

De nouveaux métiers, de nouvelles professions apparaissent avec le développement du progrès technique.

Nous dirons, d'accord avec notre professeur Monsieur Rosset, que du point de vue social, le progrès technique favorise largement la formation du capital, que le « machinisme est un facteur important de prospérité économique », que « l'économie moderne postule le progrès technique comme la première des nécessités. Arrêtez le progrès technique et cette économie déclinera. Favorisez-le, elle s'épanouira ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> PERROUX: Cours... Op. cit. T. I. p. 403.

<sup>2</sup> ROSSET: Progrès technique... Op. cit. p. 28.

## § 6. Le crédit

### A. *Le crédit forme-t-il du capital ?*

La discussion sur la nature du crédit est très longue et ancienne. Mac Leod<sup>1</sup> place le crédit « dans la catégorie du capital » et Jevons,<sup>2</sup> par sa vertu propre, considère le crédit comme un facteur multipliant les capitaux. D'autres économistes<sup>3</sup> prétendent que le crédit forme, dans certains cas, du capital. Ils envisagent en particulier la formation du capital monétaire.

A première vue, on a l'impression que le crédit à la production forme par lui-même du capital. En effet, si l'on envisage le crédit obtenu par un homme d'affaires, on a tendance à croire à une formation de capital. Car, s'il n'avait pas obtenu le crédit en question, il n'aurait pas pu constituer ou augmenter le capital de son entreprise. S'il est vrai que le crédit a permis à notre homme d'affaires de former le capital d'entreprise, on ne peut encore prétendre que le crédit à la production, *par lui-même*, est un capital. En parlant de la formation de capital, nous étudions ce problème au point de vue de l'économie politique. Or, en économie politique, il n'y a formation de capital que lorsqu'il y a création de nouveaux moyens de production. Dans notre exemple, ce n'est pas le cas. En effet, la banque auprès de laquelle notre homme d'affaires a obtenu le crédit n'a fait que mettre à la disposition de celui-ci un capital en monnaie qui doit lui permettre de se procurer des biens de production déjà existants ou d'en former de nouveaux.

Ces constatations concernent: les crédits bancaires financés par les dépôts constitués auprès des banques, les crédits basés sur la

---

<sup>1</sup> Cité par FISHER: De la nature du capital... Op. cit. p. 119.

<sup>2</sup> Cité par L. Brocard: Les conditions générales de l'activité économique. (Traité d'économie politique publié sous la direction de H. Truchy, T. II.). Paris 1934, p. 161.

<sup>3</sup> TRUCHY: Précis... Op. cit. T. I. p. 249.

monnaie de virement et la création de nouveaux moyens de paiement par la voie d'une nouvelle émission de billets de banque.

Le crédit ne crée donc que des capitaux dans le sens monétaire.<sup>1</sup>

Toutefois, le crédit bancaire et par là l'extension du capital monétaire peuvent influencer l'étendue de la production. Pour éviter un déséquilibre économique, la création des capitaux monétaires ne doit pas être exagérée et doit tenir compte des nécessités économiques. Les tentatives des banques en vue de financer les investissements supplémentaires par l'extension des crédits peuvent être, dans certains cas, nuisibles à l'économie. Car la production faite grâce à ces « procédés artificiels »<sup>2</sup> n'aura occasionné que des investissements trop forts qui ne pourront être exploités d'une manière continue. Ce qui contraindra un jour les fabricants à arrêter leur activité.

Röpke, parlant de la formation bancaire de capital par la création de crédits, s'exprime comme suit :

Par suite des crédits fiduciaires accordés par les banques pour la construction de fabriques, l'offre restant la même, la demande des biens sur le marché croît. D'où la hausse des prix. Les consommateurs qui sont en face de cette hausse diminuent leur consommation. Cette restriction de la consommation aboutit d'après cet auteur à une « épargne de contrainte monétaire »<sup>3</sup> qui contribue à la formation de capital.

Lors de notre étude sur l'épargne forcée<sup>4</sup> nous avons eu l'occasion de distinguer l'épargne forcée réelle de la restriction forcée de la consommation due à l'inflation. Même si l'on adhère à la notion de l'épargne de « contrainte monétaire » dont parle Röpke, pour créer du capital économique, il faut que cette épargne soit engagée effectivement dans la formation des biens de production.

---

<sup>1</sup> PETIT et de VEYRAC: Le crédit et l'organisation bancaire. (Traité d'économie politique, publié sous la direction de H. Truchy. T. VII.), Paris 1968. p. 20 notes.

<sup>2</sup> STRIGL: Introduction aux principes fondamentaux de l'économie politique. Trad. franç. P. Oswald. Paris 1939. p. 184-185.

<sup>3</sup> RÖPKE: Explication... Op. cit. p. 181.

<sup>4</sup> Cf. supra. p. 115 et s.

Nous basant sur nos explications précédentes, nous pouvons conclure que le crédit aboutit à une création de *capital monétaire*.

### B. Le crédit forme-t-il du capital économique ?

Reprenons maintenant notre question et posons-la comme suit: Le crédit forme-t-il du capital économique ? Nous répondrons négativement, car le *crédit par lui-même* ne peut pas créer de nouveaux capitaux économiques dans le *présent*, mais par contre, grâce à ses vertus, il facilite indirectement la création de nouveaux capitaux économiques dans *l'avenir*.

C'est grâce au crédit que les plus petites fractions d'épargne individuelle trouvent un champ d'application dans la vie économique. De même les dépôts d'épargne en banque deviennent utiles grâce au crédit. Il constitue, en quelque sorte, un « pont »<sup>1</sup> entre l'épargne et la production. En effet dans le régime capitalistique actuel, l'épargnant ne fait pas toujours travailler lui-même son épargne. (Soit qu'il en a trop ou trop peu, à cause de son âge, son sexe, sa profession, etc.). C'est donc le crédit qui procure le pouvoir d'achat aux personnes capables. Il rend la production plus démocratique parce qu'il « fait disparaître les grandes et vieilles familles de *princes marchands* ». <sup>2</sup> Il est vrai qu'actuellement, grâce au crédit, toute personne ayant des projets de fabrication paraissant rentables, peut se procurer le pouvoir d'achat dont elle aurait besoin. Par ce fait, le crédit munit « les capacités industrielles »<sup>3</sup> que possède un pays d'un pouvoir d'achat concentré.

Le crédit a encore une autre vertu souvent méconnue: celle de réintroduire dans la vie économique le pouvoir d'achat social qui aurait pu être soustrait par la thésaurisation. En effet, si au point de vue individuel, le pouvoir d'achat peut être soustrait du pro-

---

<sup>1</sup> SCHUMPETER: La théorie de l'évolution économique, éd. franç. trad. Anstett. Paris 1935. p. 367-377.

<sup>2</sup> Yves GUYOT: Op. cit. p. 390.

<sup>3</sup> J. St. MILL: Op. cit. T. II, p. 36.

cessus de production et de consommation, il ne peut l'être de l'économie sociale; car « il doit être utilisé de toute façon »<sup>1</sup> dans celle-ci tout en se transformant en services ou en produits. En outre, « il faut distinguer le pouvoir d'achat lui-même de son instrument de transmission usuel, la monnaie ».<sup>2</sup> Lorsque des individus thésaurisent, la lacune produite dans la circulation monétaire est immédiatement comblée par une nouvelle émission de billets de la banque d'émission, ou par l'extension des crédits bancaires des banques privées. Dans les deux cas, grâce au crédit, la thésaurisation ne peut déployer les conséquences néfastes que la plupart des économistes croient découvrir en elle.

En résumé: le crédit, en donnant aux mains habiles la possibilité d'administrer le capital, stimule la production. *Il ne forme pas par lui-même du capital économique*, et le montant dû à l'accroissement du capital « n'a aucun rapport avec le montant du crédit lui-même ».<sup>3</sup> *Il ne fait que contribuer à l'accroissement du capital économique d'une manière indirecte, en aidant dans le présent, à la formation future de nouveaux capitaux économiques.*

## § 7. L'autofinancement

On peut définir l'autofinancement comme la formation du capital à l'intérieur de l'entreprise, au moyen des bénéfices réalisés. Au lieu de les distribuer aux ayants-droit, elle les conserve et les emploie productivement. Les bénéfices servent donc à financer l'entreprise. C'est au point de vue économique, la formation de capital par excellence. Elle s'opère sans que l'entreprise soit obligée de recourir aux services des caisses d'épargne et des banques.

---

<sup>1</sup> et <sup>2</sup> ROSSET: Progrès technique.. Op. cit. p. 25.

<sup>3</sup> FISHER: De la nature du capital... Op. cit. p. 119.

Les bénéfices destinés à l'autofinancement ont, au point de vue comptable, la forme de réserves. Le lecteur voudra bien nous excuser de parler dans notre travail économique de certaines considérations comptables. Ceci nous paraît nécessaire pour mieux faire comprendre l'aspect économique de ce moyen de formation de capital.

Nous pensons que c'est pour les mêmes raisons que B. Harms,<sup>1</sup> dans son ouvrage *Kapital und Kapitalismus* a confié au théoricien d'économie commerciale Prion, le soin d'exposer, dans le cadre d'un ouvrage d'économie politique, le problème de l'autofinancement de l'entreprise.

L'autofinancement peut se faire par la création de réserves ouvertes ou cachées.

Les réserves ouvertes imposées par la loi, par les statuts ou créées par l'assemblée générale, proviennent dans la plupart des cas de l'accumulation des bénéfices non distribués. Plus rarement on les crée avec les primes à l'émission obtenues par les sociétés anonymes lors de l'émission de nouvelles actions. Dans ces deux cas, il y a formation de capital économique dans le cadre de l'entreprise, pour autant que la contre-valeur des réserves se trouvant à l'actif soit investie en des biens de production (machines, matières premières, etc). Par contre, nous ne croyons pas que les réserves comptables formées lors de l'assainissement peuvent contribuer à la formation de capital économique. Dans un tel cas, il ne s'agit pas de la création d'un nouveau capital, mais de la modification de la dénomination comptable d'un capital déjà existant dans l'entreprise. En effet, la réserve d'assainissement est créée avec une fraction du capital-action qui reste après la couverture des pertes. La formation de cette réserve s'avère indispensable du fait que la réduction du capital-action doit s'opérer pour un montant arrondi qui ne correspond pas exactement au montant de la perte.

Si l'entreprise constitue des réserves apparaissant au passif du bilan, elle ne fait par là que montrer la source de son nouveau capital. En l'occurrence, l'origine du capital accru est due aux béné-

---

<sup>1</sup> B. HARMS: Op. cit. T. I. p. 230.

fices réalisés par l'entreprise. La forme *concrète* du nouveau capital n'est pas indiquée au passif, mais se trouve quelque part à l'actif. Elle est généralement répartie sur plusieurs éléments actifs.

L'autofinancement pourrait évidemment aboutir à l'accroissement d'espèces monétaires qui pourraient être par la suite placées en banque. Mais une telle évolution n'a lieu qu'exceptionnellement, à savoir lorsque l'entreprise manque d'occasions lui permettant d'accroître immédiatement la production (au sens de l'économie politique).

Quant aux réserves cachées, constituées par les administrateurs, leur contribution à la formation du capital économique doit être envisagée avec circonspection. Les réserves cachées sont formées par la sous-évaluation des actifs ou par la surévaluation des comptes passifs enregistrant le capital étranger.

Les réserves cachées contribuent à la formation du capital économique au cas où elles sont créées pour réduire, au point de vue comptable, le bénéfice réel, et le soustraire ainsi à une répartition parmi les actionnaires. Par contre, si les réserves cachées sont créées uniquement pour qu'à l'avenir l'entreprise soit en mesure de couvrir les pertes, donc sans que leur formation ait été précédée de la réalisation des bénéfices, elles ne participent point à la création du capital économique.

Après avoir examiné sur la base des considérations comptables les conditions économiques de l'autofinancement, étudions maintenant ses principaux avantages:

L'autofinancement rend l'entreprise indépendante, dans une certaine mesure, pour les questions concernant son financement. Il facilite l'agrandissement et la réorganisation de l'entreprise, ainsi que l'amortissement du capital étranger, qui peut s'opérer sans réduire le potentiel de production. Un exemple typique nous est fourni par la Ford Motor Company.<sup>1</sup> Son capital initial était de 28.000

<sup>1</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 12.

Henri FORD dans son ouvrage: Ma vie et mon œuvre (Paris 1925, page 59) dit que « le montant total des fonds versés fut d'environ 28.000 dollars. C'est le seul argent que la société ait jamais touché, en dehors du produit de ses opérations.

Les nouvelles constructions et le développement entier de nos entreprises ont toujours été financés par les bénéfices ».

dollars et fut augmenté successivement grâce à l'autofinancement à près d'un milliard de dollars sans l'aide des banques.

Un autre exemple nous est fourni par de nombreuses sociétés françaises. Ces sociétés, par suite des dévaluations successives, ont un capital social très petit. Mais en réalité, elles travaillent « avec des fonds importants, résultant de la politique poursuivie par l'entreprise, tendant à constituer elles-mêmes ses capitaux (autofinancement) ». <sup>1</sup>

La Société Anonyme Alimentana à Kemptthal (près de Zürich) travaille depuis 1939 avec un capital-action de 60.000 francs suisses et avec des réserves ouvertes qui dépassaient en 1939, 25.000.000 de francs suisses. On peut en conclure que cette entreprise suisse ne travaille qu'avec un capital constitué par des réserves. <sup>2</sup>

On pourrait trouver dans tous les pays des exemples pareils de l'autofinancement.

« Pendant une période de prospérité, les réserves d'une société lui assurent une puissance financière suffisante pour répondre immédiatement aux exigences de la conjoncture sans que l'entreprise soit obligée de recourir au marché des capitaux pour se procurer les fonds que nécessite un développement rapide et inattendu.

L'existence des réserves est une preuve de sagesse et de prudence et dans toutes les branches de l'activité économique nous retrouvons ce souci à des degrés divers suivant les pays ». <sup>3</sup>

Hornbostel <sup>4</sup> considère les réserves formées dans une entreprise, comme « une épargne collective privée ». Quant au rôle que joue celle-ci dans l'économie capitaliste, dit-il, il est presque aussi considérable que celui de l'épargne individuelle, car elle contribue à la création des capitaux « techniques ».

L'autofinancement procure à l'entreprise du capital à bon compte. Elle n'a pas d'intérêts à payer, et évite ainsi les charges fixes.

Si le capital obtenu par l'autofinancement n'est pas ajouté au capital-action, l'entreprise économise les frais d'émission et évite la

---

<sup>1</sup> J. GOLAY: Op. cit. p. 7.

<sup>2</sup> Guide des valeurs suisses de placement. Genève, décembre 1939, p. 36.

<sup>3</sup> J. GOLAY: Op. cit. p. 6.

<sup>4</sup> HORNBOSTEL: Op. cit. T. I. p. 182.

distribution d'un dividende additionnel. En évitant les charges fixes et la distribution d'un dividende additionnel, l'entreprise est à même d'offrir ses biens ou services à des conditions plus avantageuses.

Nous voyons donc que l'autofinancement peut contribuer, par une baisse des prix, à l'amélioration du bien-être général. Par conséquent l'Etat a tout intérêt à ne pas empêcher ou affaiblir l'autofinancement par des mesures fiscales.

Certains économistes comme Röpke,<sup>1</sup> reprochent à l'autofinancement d'enlever à l'entreprise la possibilité de répartir les risques. Ce qui est possible en cas de placements sous forme de titres. En outre, dit-il, l'entrepreneur peut être poussé à une expansion irrationnelle de son entreprise. Ces considérations sont toutefois envisagées au point de vue individuel. Elles ne peuvent donc être développées qu'en économie commerciale. Mais l'économie politique étant une science sociale, elle ne se préoccupe pas des risques individuels auxquels s'expose un entrepreneur. Ce qui est valable pour un individu ne peut être appliqué pour la collectivité.

## § 8. L'amortissement

L'amortissement a deux sens différents :

Il signifie tout d'abord le remboursement successif d'un emprunt à long terme, au moyen d'annuités ou d'acomptes réguliers. Il s'agit ici d'une opération financière qui n'entre pas dans le cadre de notre étude.

L'amortissement se rapporte d'autre part au capital économique de nature fixe. C'est à ce sujet qu'il nous intéresse.

En utilisant le capital fixe dans la production, on l'use nécessairement plus ou moins vite. A côté de cette usure technique, il existe

---

<sup>1</sup> RÖPKE: Die Theorie... Op. cit. p. 19-20.

une usure économique, à la suite de laquelle certains éléments du capital fixe (en particulier les machines) perdent de leur utilité économique. Toutefois, au point de vue technique, ces éléments du capital fixe pourraient encore être utilisés. Cette usure économique s'explique du fait que certaines machines et outils sont dépassés par le progrès technique. Si ce fait, au point de vue de l'économie commerciale, peut être considéré comme néfaste pour l'entreprise privée, il ne l'est pas au point de vue de l'économie politique, vu les avantages du progrès technique pour l'économie d'un pays.

S'agissant du coût de production, l'usure, qu'elle soit technique ou économique, oblige le producteur à la prendre en considération et à en majorer le prix de revient. Comme ce producteur ne peut pas inclure le prix total d'une machine dans le coût des produits fabriqués durant une seule année pendant laquelle il a acquit ce moyen de production, il se voit obligé de répartir sa charge sur plusieurs années. Il s'efforcera, il va sans dire, de ne faire cette répartition que sur les années pendant lesquelles il espère utiliser la machine en question. Le procédé de répartition du coût d'un élément du capital fixe sur plusieurs années, s'appelle amortissement. En liaison avec cette répartition, le producteur s'efforce de récupérer successivement le capital investi dans la production et qui diminue à la suite de l'usure technique ou économique des capitaux fixes. Quoiqu'il en soit, le but primordial de l'amortissement est de répartir le coût d'un moyen de production sur plusieurs exercices. Ceci pour pouvoir imputer au prix de revient des produits fabriqués lors d'une seule année, une quote part de la charge importante occasionnée au moment de l'acquisition du moyen de production. En procédant à cette répartition, le producteur ne peut pas prétendre récupérer du même coup le capital soumis à l'usure. L'amortissement est simplement un procédé comptable, donc une mesure interne. Par contre, pour récupérer le capital soumis à l'usure, le producteur est dépendant du marché. La reconstitution du capital ne dépend donc plus de sa propre volonté, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de l'amortissement. Pour récupérer le capital l'entrepreneur doit :

- a) vendre toute la quantité des produits sur lesquels il a réparti la charge annuelle occasionnée par le moyen de production devant être amorti,
- b) réaliser pour tous les produits vendus le prix de vente couvrant au moins l'ensemble du coût de production y compris la charge du capital fixe.

Si l'une de ces conditions n'est pas réalisée, l'amortissement n'aboutit pas à la reconstitution du capital fixe usé précédemment. C'est ce qui échappe aux économistes qui font une confusion entre l'amortissement et la récupération ou la reconstitution du capital.

A la lumière de ce qui précède nous pouvons constater que l'amortissement peut, sous certaines conditions, aboutir à la reconstitution du capital, mais cela n'arrive pas toujours.

L'amortissement suivi de la récupération du capital usé n'aboutit donc pas à la formation d'un nouveau capital; il ne permet que de remplacer le capital qui existait déjà précédemment et de le maintenir. C'est Amonn<sup>1</sup> qui souligne la nécessité de faire la distinction entre la formation du capital et les mesures ayant pour objet le maintien ou le remplacement du capital.

Le remplacement du capital se fait toutefois par la même voie que sa formation. Dans le but de remplacer le capital, il est nécessaire de reproduire des biens de production déjà usés. Le remplacement du capital usé est, au point de vue économique, aussi important que sa formation. Si l'on ne remplaçait pas le capital, on assisterait à une diminution de sa productivité. Une économie nationale, privée de la possibilité de remplacer son capital, serait vouée à une destruction. Comme le dit Leroy-Beaulieu,<sup>2</sup> « c'est grâce à l'amortissement que les capitaux, qui ne sont que des objets périssables, jouissent socialement d'une sorte de perpétuité ».

Pour que l'amortissement aboutisse à la reconstitution du capital économique usé, la récupération du capital monétaire faite par la vente des marchandises doit être suivie de l'acquisition de biens de production. Au point de vue économique, il ne suffit pas, comme le

<sup>1</sup> AMONN: Op. cit. p. 102.

<sup>2</sup> LEROY-BEAULIEU: Traité... Op. cit. T. I. p. 229.

pensait Leroy-Beaulieu,<sup>1</sup> de reconstituer le capital « par équivalence et comme valeur ». Pour assurer la reconstitution du capital économique, l'amortissement comme tel peut s'avérer insuffisant dans certains cas. L'amortissement étant calculé sur la dépense faite dans le passé, une dévaluation de la monnaie ou une hausse des prix du capital fixe (par ex. des machines) due à des causes non monétaires peuvent fausser les calculs et empêcher la reconstitution du capital économique. Dans de tels cas, il faudra inclure dans le prix de revient, non seulement l'amortissement des dépenses faites dans le passé, mais aussi une quote part de la hausse des prix subie par les machines qu'on se propose d'acquérir pour remplacer celles qui sont déjà partiellement usées.

Nous avons constaté que l'amortissement peut aboutir à la reconstitution du capital économique usé. Toutefois, dans deux cas, il peut contribuer à la formation de nouveaux capitaux économiques :

- a) Lorsque, à la suite de l'amortissement, l'entrepreneur acquiert, en équivalence, des machines plus perfectionnées, dont la capacité de production dépasse celle des moyens de production usés.<sup>2</sup>
- b) Lorsque l'entrepreneur, grâce à l'amortissement, a pu acquérir de nouveaux moyens de production, à côté desquels ils continue à employer les machines amorties qui sont encore utilisables.

---

<sup>1</sup> LEROY-BEAULIEU: *Traité...* Op. cit. p. 229.

<sup>2</sup> STRIGL: *Introduction aux principes...* Op. cit. p. 98.

## TROISIÈME PARTIE

## CHAPITRE VII

### L'avenir du capital économique

Dans certains cercles on envisage l'avenir du capital plutôt avec pessimisme. C'est le cas surtout des économistes qui cherchent à développer leurs considérations en envisageant certaines modifications pouvant survenir dans un avenir plus ou moins rapproché dans la structure sociale de certains pays. Ils s'imaginent qu'avec une socialisation ou même avec un progrès social conduisant à une répartition plus équitable du revenu national, le capital disparaîtrait ou perdrait au moins son importance. C'est oublier que le capital économique ne peut ni disparaître ni perdre de son importance. Etant un élément de production, il doit exister quelle que soit la structure sociale d'un pays. « Dans un Etat socialiste il faudra aussi économiser pour que les machines puissent être remises à neuf, ou pour qu'on puisse en acquérir de plus perfectionnées ». <sup>1</sup> Une économie socialiste intégralement planifiée, pas plus que le capitalisme, ne peut se passer d'épargne sociale ». <sup>2</sup> Preuve en soit la situation économique de la Russie Soviétique. Les transformations profondes qui ont été apportées à la structure sociale de ce pays, n'ont pas pu éliminer le capital.

Cassel est d'avis que la politique économique de la Russie actuelle est, au point de vue de l'économie politique, fortement capitaliste. Jamais dans le passé, dit-il, on a vu un peuple qui a été capable de restreindre dans la même mesure que le peuple russe, la consommation dans le présent pour faire une épargne et former ainsi du capital. C'est cette gigantesque épargne économique qui a

---

<sup>1</sup> RÖPKE: Op. cit. p. 174.

<sup>2</sup> PERROUX: Op. cit. T. I. p. 300.

permis d'accroître considérablement les moyens de production russes. L'*Economist* en parlant de la formation du capital en Russie, appelle Staline « le plus grand capitaliste du monde ».<sup>1</sup>

« Ce n'est pas le fait que le capital soit employé, qui distingue l'économie socialiste de l'économie capitaliste, mais seulement le fait que l'Etat ait la propriété du capital ». <sup>2</sup> Déjà Rodbertus<sup>3</sup> disait que la propriété privée du capital n'est pas nécessaire pour l'existence du capital au sens économique.

Löw,<sup>4</sup> un économiste habitant Moscou, a publié en 1933 une intéressante étude sur le bilan des entreprises soviétiques. Il nous indique en particulier que le capital a la même place dans un bilan d'une entreprise russe que dans une entreprise capitaliste. Au passif du bilan, nous trouvons à côté du capital de dotation (mis à la disposition de l'entreprise par l'Etat) les réserves formées avec les bénéfices et les capitaux étrangers fournis par les banques. La seule différence est que le capital propre n'appartient pas à un nombre restreint d'associés, mais à la collectivité formée par la nation. Fait curieux, le compte des pertes et profits figure à côté du bilan comme dans une entreprise capitaliste. La répartition du bénéfice ne se fait pas au profit des associés ou actionnaires, mais c'est de nouveau la collectivité représentée par l'Etat qui y participe à côté des ouvriers et employés. Une bonne part du bénéfice est utilisée pour l'autofinancement, c'est-à-dire pour la formation des réserves qui doivent accroître le capital propre de l'entreprise.

Il nous a paru nécessaire d'insérer ces lignes pour prouver qu'aucun régime économique ne peut se passer du capital.

Si les socialistes réclament la suppression du capital, ils ne s'attaquent pas à la nature même du capital, mais à sa répartition entre les sujets qui composent une nation. Ils attaquent donc le capital

---

<sup>1</sup> CASSEL: Article cité. Neue Zürcher Zeitung N° 169 du 29 janvier 1945.

<sup>2</sup> RÖPKE: Op. cit. p. 174.

<sup>3</sup> RODBERTUS: Le Capital. Trad. franç. de E. Châtelain. Paris 1904. p. 257.

<sup>4</sup> LÖW: Die veröffentlichte Bilanz der Sowiet-Wirtschaftorgane. Dans Schweizer Zeitschrift für Betriebswirtschaft und Arbeitsgestaltung, 1933. T. II. p. 239 et s.

juridique qui ne peut être envisagé qu'au point de vue individuel. Or, l'économie politique envisage le capital du point de vue général qui est celui de l'économie nationale. Envisagé ainsi, le capital ne peut disparaître sans peine d'abaisser la productivité du travail humain. La plupart des socialistes clairvoyants l'ont reconnu.<sup>1</sup>

Nous trouvons la même opinion chez Bongras:<sup>2</sup> « les formes d'appropriation du capital, dit-il, sont variables. L'appropriation collective peut changer la nature du régime économique et social. Mais, si en ce cas, la production capitaliste semble bouleversée complètement par rapport à l'ordre existant, il n'en est pas de même au sens proprement économique. Même en régime socialiste, la production restera capitaliste, c'est-à-dire la production ne pourra s'effectuer qu'avec l'aide du facteur de production que nous devons envisager à côté du sol et du travail ».

Quant à Gide,<sup>3</sup> il dit: « Nulle richesse ne peut être produite dans les conditions économiques normales, sans la présence d'une certaine portion de richesse préexistante qui joue le rôle d'amorce. Il faut bien donner un nom à cette richesse préexistante dont la fonction est si caractéristique. Nous lui donnons celui de capital ».

De ce qui précède, nous pouvons déduire *l'immortalité du capital économique*. Évidemment, le remplacement des propriétaires actuels du capital par de nouveaux maîtres, imposés par la socialisation des moyens de production, doit avoir nécessairement des répercussions sur la répartition du revenu national. L'étude de ce problème dépasserait largement le cadre de notre travail. C'est pourquoi nous ne pouvons pas l'étudier.

---

<sup>1</sup> PERROUX: Op. cit. T. I. p. 287.

<sup>2</sup> BONGRAS: Op. cit. p. 387.

<sup>3</sup> GIDE: Principes... Op. cit. p. 137.

## **TABLE DES MATIÈRES**

## PREMIERE PARTIE

	Pages
CHAPITRE PREMIER. La Notion de capital . . . . .	19
Introduction . . . . .	19
§ 1. La notion de capital selon l'interprétation populaire . . . . .	20
§ 2. Les bases du capital en économie politique . . . . .	23
§ 3. Notions de capital en économie politique . . . . .	29
A. Le capital au sens large . . . . .	30
B. Le capital au sens étroit . . . . .	32
C. Le capital en liaison étroite avec le travail . . . . .	33
D. Le capital en tant que moyen de production . . . . .	37
CHAPITRE II. Espèces de capitaux . . . . .	47
§ 1. Énumération des formes concrètes du capital . . . . .	47
§ 2. La terre est-elle du capital ? . . . . .	49
§ 3. L'homme et ses capacités constituent-ils du capital ? . . . . .	51
§ 4. Classification des capitaux . . . . .	52
A. Capitaux fixes et capitaux circulants . . . . .	52
B. Capitaux actifs et capitaux passifs . . . . .	56
CHAPITRE III. Le rôle du capital dans le processus économique . . . . .	59
§ 1. Le capital est-il productif par lui-même ? . . . . .	59
§ 2. Le rôle du capital . . . . .	60
A. Le capital augmente l'efficacité du travail humain . . . . .	61
B. Le capital augmente le produit de la production . . . . .	61
C. La reproduction perpétuelle du capital . . . . .	63
D. Influence du capital sur les salaires nominaux et réels . . . . .	63
E. Influence du capital sur le standard de vie . . . . .	64
F. Le capital et la production capitalistique . . . . .	65

## DEUXIEME PARTIE

	Pages
CHAPITRE IV. La formation du capital . . . . .	75
§ 1. Généralités . . . . .	75
§ 2. Conditions de la formation du capital . . . . .	79
CHAPITRE V. Formation inconditionnelle du capital . . . . .	89
CHAPITRE VI. Formation conditionnelle du capital . . . . .	91
§ 1. L'épargne . . . . .	91
A. Sa nature . . . . .	91
B. Conditions de l'épargne . . . . .	97
1. Dispositions psychiques . . . . .	98
2. Garanties légales . . . . .	102
3. L'influence du taux de l'intérêt sur la formation de l'épargne . . . . .	103
4. L'influence du progrès technique . . . . .	105
5. Institutions d'épargne . . . . .	105
§ 2. L'investissement . . . . .	106
A. Conditions de l'investissement . . . . .	106
1. L'épargne à long terme . . . . .	107
2. Les statistiques sur la production et la consommation . . . . .	107
3. L'établissement de plans d'investissement . . . . .	108
B. La nature de l'investissement . . . . .	109
C. L'investissement est-il égal à l'épargne ? . . . . .	112
D. Formes des investissements . . . . .	114
E. L'investissement et l'achat de valeurs mobilières (actions, obligations) . . . . .	114
§ 3. L'épargne forcée . . . . .	115
A. Polémique au sujet de l'épargne forcée . . . . .	115
B. L'épargne forcée par l'intervention des pouvoirs publics . . . . .	118
C. L'épargne forcée dans une économie intégralement planifiée . . . . .	121
§ 4. Les échanges internationaux . . . . .	123

	Pages
§ 5. Le progrès technique . . . . .	127
A. Introduction . . . . .	127
B. Reproches adressés au progrès technique . . . . .	128
C. Eléments qui favorisent le progrès technique . . . . .	131
D. Rôle du progrès technique dans la formation des capitaux économiques . . . . .	133
§ 6. Le crédit . . . . .	136
A. Le crédit forme-t-il du capital ? . . . . .	136
B. Le crédit forme-t-il du capital économique ? . . . . .	138
§ 7. L'autofinancement . . . . .	139
§ 8. L'amortissement . . . . .	143

### TROISIEME PARTIE

CHAPITRE VII. L'avenir du capital économique . . . . .	149
--	-----